Quis ut Deus? — Dieu premier servi
TOME VI — N° 1

REVUE INTERNATIONALE
DES
SOCIÉTÉS SECRÈTES

Organe de la LIGUE FRANC-CATHOLIQUE

Contre les Sociétés Secrètes Maçonniques ou Occultistes et leurs Filiales

Paraissant le 5 & le 20 de chaque Mois

DEUXIÈME ANNÉE

N° 17 — 5 OCTOBRE 1913

ABONNEMENTS { France et Belgique. . . **20** fr. par an.
Etranger . . . . **25** —

Prix du Numéro : **2 fr.**

ON S'ABONNE EN FRANCE, SANS FRAIS, DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE

Les Abonnements sont annuels et partent du 1er Janvier

EN VENTE :

A PARIS

Bureaux de la Revue
96, Boulevard Malesherbes

Librairie des Saints-Pères
83, Rue des Saints-Pères

Bruxelles
LIBRAIRIE Albert DEWIT

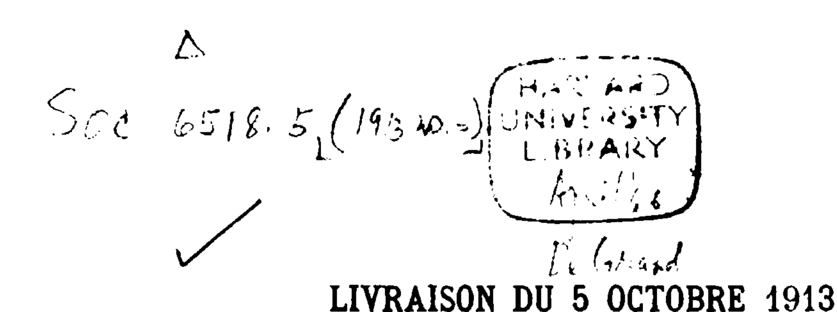
Genève
LIBRAIRIE Vve GARIN

Rome
LIBRAIRIE DESCLÉE ET Cie

St-Louis, Mo *Etats-Unis*
B. HERDER *Publisher*
17, South Broadway

Vienne
LIBRAIRIE GÉROLD

Prague
LIBRAIRIE TOPIC



LIVRAISON DU 5 OCTOBRE 1913

SOMMAIRE

PARTIE DOCUMENTAIRE

Certaines questions maçonniques, encore à l'étude, peuvent être traitées à un point de vue différent ; nous croyons utile de faire connaître ces diverses solutions, tout en laissant aux auteurs la responsabilité de leurs articles.

Toute la correspondance, concernant la Revue, doit être adressée a son Secrétaire, M. Victor DESCREUX, 96, **Boulevard Malesherbes,** Paris, xviie.

Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus.



ÉTUDE

SUR LA

FRANC-MAÇONNERIE AMÉRICAINE

(*Suite*)

CHAPITRE VI

Plus de lumière sur la Franc-Maçonnerie américaine en tant que religion

L'idée de présenter la Maçonnerie comme une religion doit paraître si nouvelle à bon nombre de nos lecteurs, et les protestations qu'elle soulève dans la Fraternité se font entendre si bruyantes et si prolongées, qu'un peu plus de lumière sur cette question ne sera pas hors de propos. Remettons au Dr. Mackey le soin de nous instruire, tout en nous réservant le droit d'appeler votre attention de ci, de là, sur certains points où il risquerait de nous égarer.

« Un grand nombre d'orateurs et d'essayistes maçonniques, nous dit Mackey[1], ont en vain dépensé beaucoup d'esprit et de talent pour prouver que la Maçonnerie n'est pas une religion. Ceci vient sans doute du rapprochement que des gens bien intentionnés, quoique dans l'erreur, ont voulu faire entre la Religion et la Maçonnerie, et l'on a craint aussi que, si on les séparait trop ouvertement l'une de l'autre, les adversaires de la Maçonnerie ne réussissent à établir une théorie qu'ils se sont plu à avancer. Ceux-ci prétendent que les Maçons sont portés à substituer les enseignements de leur ordre aux vérités du Christianisme.

1. *Encyclopædia of Freemasonry*, p. 639.



« Pour moi, ajoute-t-il, qui n'ai jamais cru un instant qu'un esprit bien équilibré puisse admettre une prétention aussi déraisonnable que celle qu'on attribue à la Maçonnerie de vouloir se substituer au christianisme, je ne suis pas disposé à faire autant de concessions que des Frères plus timides touchant le caractère religieux de la Maçonnerie. Au contraire, je soutiens, sans la moindre hésitation, que la Maçonnerie est, dans toutes les acceptions du mot, sauf une, et la moins philosophique de toutes, *une institution éminemment religieuse*, qu'elle doit *uniquement à l'élément religieux* qu'elle contient son origine et la perpétuité de son existence, et que, sans cet élément religieux, elle ne mériterait guère la peine d'être cultivée par un homme sage et bon. Mais, pour être mieux compris, il serait utile de s'entendre sur la vraie définition de la religion. Il n'est rien de plus illogique que de raisonner sur des termes non définis. Webster a donné quatre définitions distinctes de la religion ».

Ainsi, vous l'avez entendu : l'élément religieux est l'âme même de la Maçonnerie ; c'est à lui qu'elle doit son origine et la perpétuité de son existence ; sans lui, la Maçonnerie n'aurait aucune valeur. Les Frères orateurs et essayistes qui ont nié avec tant d'esprit et de talent la présence de cet élément religieux dans la Maçonnerie et qui ont cherché à démontrer que la Maçonnerie et la religion étaient séparées l'une de l'autre, ont pu le faire dans une bonne intention, sans doute, mais, à notre avis, ils n'étaient ni sincères, ni honnêtes. Pour eux, ce n'était pas la vérité qui importait, mais la crainte que les adversaires de la Maçonnerie ne réussissent à établir cette théorie, que celle-ci cherche à se substituer au Christianisme. Mais pourquoi cette crainte, s'il n'en est pas ainsi ? Comment pourrait-on réussir à imposer une théorie, si elle est fausse? « Ils se trompaient en le croyant, » dit le savant Dr. Mackey. Se trompaient-ils vraiment ? Nous le verrons plus tard.

Un mot encore, et nous continuerons notre citation. Le Dr. Mackey nous dit que la Maçonnerie est la religion dans les trois premiers sens du mot, mais non dans le quatrième, qui est le moins philosophique. Ignorant le système de philosophie adopté par le Docteur, nous ne pouvons, pour le moment, éclairer nos lecteurs sur ce qu'il trouve de non philosophique ou de moins philosophique à ce quatrième sens. Peut-être la lumière se fera-t-elle à mesure que nous avancerons. Voyons donc ces définitions de Webster, telles que les rapporte notre auteur :

1° La Religion, prise dans sa plus grande compréhension, renferme une croyance à l'existence et aux perfections de Dieu, — à la révélation de sa volonté à l'homme, — à l'obligation où est l'homme d'obéir à ses commandements, — à un état futur de récompense ou



de châtiment, et au compte que nous devons rendre à Dieu ; puis à la vie religieuse et pieuse que nous sommes tenus de mener en pratiquant tous les devoirs moraux ».

Il est vrai que cela suffit à constituer la religion ; il n'y a qu'une chose qui manque pour que cela fasse *une* religion ; c'est de réaliser ces éléments. C'est une chose de croire d'une manière générale en un Dieu quelconque, possédant telles ou telles perfections ; de croire en une révélation dont nous ignorons le sujet, en des obligations abstraites, en une vague responsabilité, — et c'en est une autre toute différente de croire en un Dieu défini, ayant des perfections déterminées ; en une révélation certaine de sa volonté, en des obligations et des devoirs bien précis ; et ce n'est qu'avec de telles croyances que nous pourrons pratiquer des vertus déterminées et mener une vie vraiment pieuse. Une simple croyance générale et indéterminée en un Dieu quelconque, en des devoirs imprécis, en une révélation vague ne portera jamais à suivre une ligne de conduite indéfectible et ne pourra davantage former un idéal vers lequel nous puissions diriger notre vie et l'appeler une vie vraiment pieuse. La précision sur tous ces points est indispensable à la direction des actes, car notre intelligence, comme notre volonté, est impuissante tant qu'elle est dans l'incertitude. Elle serait étrange, cette piété qui s'accommoderait de n'importe quelle conception de Dieu ; comme le serait un idéal humain qui trouverait sa réalisation dans n'importe quel homme, car alors l'assassin, l'incendiaire, l'ivrogne, le débauché pourraient convenir à cet idéal indéterminé aussi bien que l'homme honnête, sobre, tempérant ou possédant quelque autre de ces habitudes que nous appelons vertus. Dans cette hypothèse, les païens pourraient être pieux en même temps qu'adultères comme Jupiter, ou ivrognes comme Bacchus ; et les païennes pourraient être à la fois pieuses et aussi impudiques que Vénus.

Donc, si cette première définition peut convenir à la Maçonnerie, comme l'affirme le Dr. Mackey, cela suffit à prouver que, non seulement la Maçonnerie est *la* religion, mais qu'elle est *une* religion. Car, en fait, la Maçonnerie enseigne une morale déterminée, impose des devoirs précis, approuve ou blâme un certain genre de vie. Ceci suppose nécessairement une révélation, une loi et des obligations définies, un législateur et un Dieu défini. Rendez quelqu'un de ces éléments indéfinis et vous détruirez du même coup la force de l'obligation.

Nous savons bien que les Maçons nous diront que nous faisons erreur, et que la Maçonnerie permet à chacun de ses membres d'avoir pour idéal les révélations de sa propre religion : le Juif,



l'Ancien Testament ; le Chrétien, l'Ancien et le Nouveau ; le Mahométan, le Koran, etc. Mais nous ne nous trompons point ; car la règle de vie ne consiste pas seulement dans l'usage de ces livres, mais *dans l'usage de ces livres interprétés maçonniquement,* c'est-à-dire d'après les doctrines maçonniques bien définies qui, à en croire les oracles de l'Instiuttion, sont contenues dans ces livres. Nous traiterons cette question tout au long dans le chapitre « la Franc-Maçonnerie américaine et la Bible ».

La Maçonnerie doit donc, comme elle le fait d'ailleurs, donner aux éléments généraux de la religion un sens défini et réel ; et du même coup elle constitue nécessairement une religion, car chacun sait que ce qui existe réellement est individuel. Donc la Maçonnerie est une religion.

2° Suivant la deuxième définition donnée par Webster, au dire du Dr. Mackey, « la religion, en tant que distincte de la théologie, consiste dans la pratique de la piété réelle, c'est-à-dire dans l'accomplissement de tous les devoirs connus envers Dieu et nos semblables, soit par obéissance à l'ordre divin, soit par amour de Dieu et de sa loi ».

3° Webster dit encore, suivant notre auteur, « que la religion, en tant que distincte de la Vertu et de la Morale, consiste dans l'accomplissement des devoirs que nous devons rendre directement à Dieu pour obéir à sa Volonté ».

4° « Enfin, ajoute notre Docteur, Webster définit la religion, un système quelconque de foi ou d'adoration ; et dans ce sens, dit-il, la religion comprend aussi bien la croyance et le culte des païens et des Mahométans que ceux des Chrétiens — toute religion consistant en une croyance à une ou à plusieurs puissances supérieures qui gouvernent le monde et en l'adoration de cette puissance ou de ces puissances. Et c'est dans ce sens-là que nous parlons de la religion turque ou juive comme de la religion chrétienne ».

Voilà comment le Dr. Mackey définit la religion dans ses quatre significations. Il dit qu'en ceci, il suit Webster. Il ne nous précise pas l'édition d'où il tire ses citations, qu'il nous est impossible de vérifier. Les meilleures éditions actuelles de Webster ne donnent pas ces définitions de la même manière que le Docteur. Nous ne lui chercherons cependant pas querelle à ce sujet ; mais nous allons les accepter telles qu'il nous les donne, qu'elles soient ou non de Webster.

« Il est clair, ajoute-t-il, que, quelle que soit celle des trois premières significations dans laquelle nous prenions le mot religion — et elles ne diffèrent pas sensiblement entre elles, — la Maçonnerie est autorisée à réclamer le titre d'institution religieuse. Si on

l'examine scrupuleusement et de près, on verra qu'elle répond à tout ce qu'exige n'importe laquelle de ces trois définitions ». « Elle requiert à ce point une croyance en Dieu et en ses perfections, continue le Docteur, que, pour entrer dans l'Ordre, il est indispensable de faire publiquement cette profession de foi. Celui qui ne croit pas à l'existence de Dieu ne peut être reçu Maçon ». Et plus loin : « On appelle d'une façon technique « morale spirituelle et planche à tracer maçonnique » la révélation de la volonté de Dieu à l'homme, et tout Maçon doit, suivant les règles et les plans de cette révélation, ériger l'édifice spirituel de sa vie éternelle ». Il ajoute : « Un état de récompense ou de châtiment est nécessairement compris dans toute idée d'obligation, car celle-ci perdrait sa force et son efficacité sans la croyance à cet état. Et la vraie piété, soit dans le culte divin, soit dans la pratique de la vie est inculquée comme le devoir immuable du Franc-Maçon, depuis la réception au premier grade jusqu'à l'admission au dernier ».

« C'est ainsi, dit-il, que, suivant la deuxième et la troisième définition, toute cette piété pratique et l'accomplissement des devoirs que nous devons à Dieu et à nos semblables viennent de ce principe d'obéissance à la volonté divine sur lequel ils sont fondés. De quelle autre source, ou de quelle autre volonté pourraient-ils venir? C'est la voix du Grand Architecte de l'Univers, dont chaque cérémonie de notre rituel est pour nous un symbole, de même que chaque pièce d'ameublement de notre Loge ; tout parle au vrai Maçon pour lui commander de craindre et d'aimer Dieu et ses frères. Il est oiseux de dire que le Maçon fait le bien simplement parce qu'il obéit aux statuts de l'Ordre. Ces statuts eux-mêmes ont leur sanction dans l'idée maçonnique de la nature et des perfections de Dieu, idée qui nous est parvenue dès l'origine de l'histoire de l'Institution, et la diffusion de cette idée en fut le but et la raison d'être ».

Nous avons laissé le Dr. Mackey s'étendre tout à loisir, car ses paroles sont une belle confirmation de tout ce que nous avons déjà prouvé. Comme le *credo* de la Maçonnerie évolue sous sa plume facile ! « Une croyance en Dieu et en ses perfections » ; « la révélation de sa volonté à l'homme » ; « un état de récompense ou de châtiment » ; « vraie dévotion envers Dieu et piété dans la pratique de la vie » ; quel vaste champ de croyance tout ceci ouvre au Maçon instruit ! Il n'est peut-être pas tenu à tout pratiquer, mais il faut qu'il admette tout. Et remarquez comme tout est déterminé et précis en Maçonnerie, en dépit des apparences : Piété pratique et obéissance à la volonté divine ; la voix du Grand Architecte de l'Univers symbolisée par toutes les cérémonies et parlant par chaque



pièce de l'ameublement de la Loge ; l'idée maçonnique de Dieu qui est la sanction des statuts de l'Ordre. Il ne s'agit pas d'une piété quelconque, d'une volonté divine quelconque ; d'une voix ou d'une autre ; d'une idée de Dieu indéfinie ; mais, selon le cas, chaque chose est fixe et déterminée. Tout est réel ; tout fait partie d'*une* religion.

« Cependant, il faut avouer, dit-il, que la quatrième définition ne semble pas s'appliquer strictement à la Maçonnerie ». Mais, en fait, la quatrième définition, qu'elle le *paraisse* ou non, *est* applicable à la Maçonnerie au sens strict du mot, comme nous l'avons déjà prouvé plus d'une fois et comme nous le prouverons encore. Nous ne nous attendons pas, dans une organisation comme la Maçonnerie, qui cherche à se cacher derrière un voile impénétrable, à voir que les choses *paraissent* ce qu'elles sont en réalité. Nos lecteurs, qui ont cru tout d'abord que la Maçonnerie était une simple institution de bienfaisance, sont étonnés d'entendre les révélations religieuses que la Fraternité fait sur son propre compte. Il ne leur *semblait* pas que la Maçonnerie fût religieuse dans aucun sens du terme ; et pourtant, malgré les apparences, notre auteur admet spontanément que les trois premières significations de la religion, significations attribuées à Webster, peuvent être applicables à la Maçonnerie ; bien mieux, il prouve qu'elles le sont. Les apparences sont parfois décevantes.

« Mais elle (*la Maçonnerie*) n'a aucunement la prétention de prendre une place parmi les religions du monde, entendues comme sectes, ou systèmes particuliers « de foi et de culte », par quoi nous distinguons le Christianisme du Judaïsme, ou le Judaïsme du Mahométisme ».

La vraie Maçonnerie n'a aucune prétention à occuper une place dans ce qu'elle appelle les religions du monde ; car celles-ci, comme nous l'a dit le F.·. Pike, sont des corruptions de la foi primitive. La Maçonnerie ne veut certes pas prendre rang parmi ces dernières, non plus qu'elle n'ambitionne d'être une secte différant du Christianisme comme le Christianisme diffère du Judaïsme ; car notons bien que, dans l'idée maçonnique, les sectes particulières sont la corruption différant de la corruption ; la religion fondamentale étant la même en l'une et en l'autre, les différences ne proviennent que des erreurs accumulées qui sont l'œuvre de l'homme. La Maçonnerie diffère donc, d'après sa propre théorie, de toute forme particulière de religion, elle est la religion *catholique*, universelle de l'humanité. Elle prétend être le type pur duquel les religions sont les déformations multiples. Elle est la base solide sur laquelle on a entassé des erreurs variées. Aussi diffère-t-elle de toutes les



religions ; elle est cachée, enfouie sous toutes ces formes particulière de religion, mais elle est supérieure à toutes.

« Dans ce sens du mot, (le sens de *secte*) dit-il, nous ne parlons et nous ne pouvons pas parler de la religion maçonnique, non plus que nous ne dirons d'un homme qu'il n'est pas un Chrétien mais un Maçon. Voilà où les adversaires de la Maçonnerie se sont fourvoyés ; ils ont confondu l'idée d'une institution religieuse avec celle de la religion chrétienne en tant que forme spéciale de culte, et ils ont supposé que, parce que la Maçonnerie enseigne la vérité religieuse, elle se propose comme remplaçante de la vérité chrétienne et du devoir chétien [1] ».

Les idées chrétiennes sur Dieu et sur l'âme humaine, les idées catholiques, par exemple, sont-elles identiquement les mêmes que les idées maçonniques ? Les devoirs chrétiens au sens strict du terme, sont-ils identiques aux devoirs maçonniques ? La morale chrétienne et la morale maçonnique sont-elles semblables ? Répondez par oui ou par non. Vous ne pouvez pas dire " oui ", car vous identifieriez la Maçonnerie au Christianisme en général ou au Catholicisme, et vous protestez bien haut, et avec raison, qu'il n'en est pas ainsi. Par ce seul mot, vous détruiriez tout l'échafaudage maçonnique, sa raison d'être et celle de son mystère, car nous trouverions en dehors de la Maçonnerie ce qu'elle affirme ne pouvoir exister ailleurs que dans son sein. Il faut donc que vous répondiez : « Non ; l'idée chrétienne de Dieu, la morale chrétienne et le devoir chrétien ne sont pas maçonniques ». Et vous avez raison, votre assertion sera confirmée à chaque pas que nous ferons dans notre Etude. Mais ne voyez-vous pas que le Maçon instruit, le candidat à la lumière maçonnique qui embrasse votre théorie doit nécessairement, s'il est sincère et honnête, abandonner les idées chrétiennes, les idées catholiques qu'il avait jusqu'alors tenues pour sacrées, pour adopter les nouvelles idées, les nouveaux principes, la nouvelle vie que propose la Maçonnerie ? N'est-ce pas là une substitution évidente ? « Mais elle ne se *présente* pas sous cet aspect », dites-vous. Ah ! voilà qui est bon : qu'elle se présente ou non comme telle, elle est logiquement un remplacement, et c'est comme telle que l'accepte celui qui est véritablement instruit. Ainsi que nous l'avons dit, aucun homme, digne de porter ce nom, ne pourra à la fois croire que le Christianisme, le Catholicisme soit un tissu de corruptions et d'erreurs inventées par l'homme et adhérer à ses doctrines spécifiques et pratiquer les devoirs particuliers qu'il impose. La naissance de la nouvelle foi est la mort de l'ancienne. Supposons qu'au moment

1. *Encyclopædia of Freemasonry*, p. 641.



même où s'opère ce changement, on présente à celui en qui il s'opère la pure religion, telle qu'il la conçoit ; s'il est honnête, il l'embrassera spontanément. N'est-ce pas de la sorte que s'opère toute substitution, qu'on l'appelle ainsi ou non ?

Pour que le lecteur comprenne mieux le sophisme qu'emploie la Maçonnerie pour nier qu'elle veuille supplanter le christianisme, nous allons retourner brièvement à la doctrine qu'expose le F∴ Pike : « La Maçonnerie enseigne et a conservé dans toute leur pureté les principes fondamentaux de la vieille foi primitive, qui sont *les bases sur lesquelles s'appuie toute religion*. Toutes les religions qui ont existé jusqu'ici ont eu un fonds de vérité ; et *toutes l'ont recouvert d'erreurs*. Les vérités primitives enseignées par le Rédempteur furent *plus rapidement corrompues*, *mélangées* et *alliées* à des fictions que lorsqu'elles furent enseignées aux premiers hommes. La Maçonnerie est la morale universelle qui convient aux habitants de tous les pays, aux hommes de tous les *Credo*[1] ».

De son propre aveu, la Maçonnerie existe donc sous deux formes : une forme pure et intacte qui se trouve dans le sein de ses Loges ; une forme fausse et corrompue qui réside dans les diverses religions pratiquées au dehors. Dès qu'il entre dans une Loge, le candidat est inondé de lumière ; la lumière intellectuelle est créée dans le chaos de son esprit ; les corruptions introduites par toutes les religions particulières apparaissent dans leur vraie lumière à son regard fortifié et purifié ; et au travers de ces corruptions, derrière elles, dans chacune d'elles, il découvre la pure Maçonnerie, bien qu'elle soit ensevelie, cachée sous leur masse. Il faut donc que vous en arriviez à reconnaître la Maçonnerie dans votre religion, que vous soyez catholique, protestant, juif ou bouddhiste ; il faut que vous admettiez que votre religion, quelle qu'elle soit, n'est qu'une variété de la Maçonnerie, son prototype, et une variété d'origine humaine. Ne comprenez-vous pas, disent les auteurs à qui nous avons affaire, que vous ne substituez aucunement la Maçonnerie à votre religion, mais que vous ne faites que reconnaître en celle-ci la Maçonnerie, qui s'y trouve ? Vous écartez simplement les corruptions sans faire de substitution. Il est donc juste de dire que la Maçonnerie peut communiquer sa lumière aux hommes de toutes les religions, sans s'occuper de ce qu'elles sont, puisque toutes sont, en résumé, la Maçonnerie elle-même corrompue par l'homme.

Tel est donc le sophisme subtil et insidieux dont tout le système maçonnique est vicié et qui a trompé tant d'esprits bien intention-

1. *Morals and Dogma*, p. 161.



nés. Le germe de ce sophisme est contenu dans les figures dont usent nos auteurs. Elles semblent bien appropriées, et sont cependant des plus inexactes, si l'on y regarde de près. Ce qu'on nous donne pour des erreurs dans les différentes religions, c'est ce que la Maçonnerie appelle des constructions superposées aux vérités primitives et fondamentales, et représente comme des corruptions qui recouvrent et cachent ces vérités. La fausse impression faite sur l'esprit du disciple de la Maçonnerie est celle-ci : il croit que les vérités premières et fondamentales sont distinctes des erreurs et des altérations qui constituent toutes les formes particulières de religion et que l'on compare à des constructions superposées, tout comme les fondations d'une maison sont distinctes des étages qu'on élève au-dessus, comme est distinct le fer de la rouille qui le ronge, le diamant, de la terre qui le recouvre. Si ce sont choses bien distinctes, on peut donc enlever les unes sans nuire à l'autre, car chacune a son existence indépendante. Voilà le sophisme d'où vient le mal.

Or, ce que la Maçonnerie appelle erreurs et corruptions dans les différentes religions, est précisément ce qui constitue ces religions. Elles ne forment pas quelque chose d'étranger à l'essence de la religion comparable à la terre qui enveloppe le diamant, mais quelque chose qui lui est intrinsèquement, intimement uni, s'identifiant avec elle au point de ne former qu'une seule et même chose, une sorte de composé vivant dont on ne saurait séparer les éléments sans le détruire. Retirez au Christianisme ses doctrines particulières et vous n'aurez plus le Christianisme. Retirez au Judaïsme, au Bouddhisme, au Presbytérianisme ce qui leur appartient en propre et vous les détruirez, quoi qu'il reste à leur place. Dites ce que vous voudrez, vous leur avez enlevé l'existence même en leur retirant ce que vous appelez corruptions, comme on détruirait un homme, un cheval, un chien, un chevreuil en les dépouillant de leurs caractères spécifiques ; on en ferait de simples animaux et rien de plus. Et de même que cet animal abstrait et général, s'il pouvait exister, ne ressemblerait en rien à l'homme, au cheval, au chien, au chevreuil, puisqu'il ne serait aucun d'eux, de même la Maçonnerie est elle-même considérée dans le système maçonnique comme la religion fondamentale, différente et distincte de ses formes variées, car elle n'est aucune d'elles. En résumé la Maçonnerie même dans la théorie qui la pose en religion fondamentale, et quoique cette théorie soi fausse, constitue une religion distincte, comme nous l'avons prouvé par d'autres arguments.

Ses amis les plus chauds et les plus éclairés, continue le Dr. Mackey, n'ont jamais avancé ni soutenu une semblable prétention, à savoir : que la Maçonnerie fût présentée comme devant se substituer



à la vérité et au devoir chrétiens[1] ».C'est vrai, Docteur, répondrons-nous, mais une telle action ou une telle absence d'action ne prouve rien.Vous savez aussi bien que moi qu'il serait excessivement imprudent aux amis les plus fervents de la Maçonnerie d'avancer ouvertement ou de soutenir pareille théorie, si vraie qu'elle pût être. Ces amis doivent prétendre le contraire. Vous le prétendez vous-même, et ils suivent votre exemple.Il faut nous excuser cependant de ne pas accepter comme preuve de votre assertion ce qu'ils n'ont *point* fait.

« La Franc-Maçonnerie n'est pas le Christianisme, dit le Docteur, ni sa remplaçante. Elle ne cherche pas à le supplanter, non plus que n'importe quelle autre forme de culte ou de système de foi. Elle n'intervient dans aucun *credo* ou doctrine confessionnelle, elle ne touche que la vérité religieuse fondamentale — pas assez pour annuler la nécessité du système chrétien de salut, mais plus que suffisamment pour démontrer qu'elle est, dans tous les sens philosophiques du terme, une institution religieuse, celle dans laquelle le Maçon chrétien sincère trouvera, pourvu qu'il les cherche avec ardeur, des modèles de sa propre foi exaltée et divinement inspirée »[2].

Reprenons : La Maçonnerie n'est pas le Christianisme — nous admettons cela sans peine ; mais nous ne pouvons convenir aussi volontiers qu'elle ne se pose pas en remplaçante. Nous avons clairement prouvé que, par sa nature même, elle en était le « substitut » ; que ce soit intentionnellement ou non, qu'elle se présente ou non comme telle, ceci est, quant à présent, en dehors de la question. Cependant, s'il s'agit de s'entendre sur un simple mot, satisfait d'avoir prouvé que la Maçonnerie, en tant que religion, justifie parfaitement la définition anglaise de ce mot, nous consentons à admettre que, dans un certain sens, on peut laisser passer l'assertion de Mackey. Car un « substitut » peut être parfait ou imparfait. Il peut remplacer complètement ou dans quelques détails seulement. S'il remplace dans tous les détails, il est complet et parfait ; s'il ne remplace que dans quelques détails seulement, il est un « substitut » incomplet et imparfait. Si par substitut, le Docteur Mackey entend un substitut parfait, nous pouvons admettre sans hésiter que la Maçonnerie n'a pas une telle prétention. Puisqu'elle se dit être le professeur de la Vérité divine dans toute sa pureté, elle ne pourrait représenter à la fois la masse des « corruptions » qui, dans sa propre idée, constituent les formes du Christianisme autour

1. *Encyclopædia*, p. 641.
2. *Ibid.*



de nous. Tout cœur maçonnique éclairé et sincère doit rejeter ces corruptions, et il n'est pas nécessaire de les remplacer. Mais, comme nous l'avons expliqué, en rejetant ce qui constitue essentiellement le Christianisme, on détruit le Christianisme tel qu'il est actuellement professé, même si, dans la théorie maçonnique, cette destruction est supposée n'être que la restauration du pur Christianisme et son retour à l'enseignement du Christ. Le Christianisme, tel qu'il est dans nos cœurs et dans le cœur de ceux qui nous entourent, n'est plus. Vous êtes libre, il est vrai, de ne pas appeler cela « s'ingérer » dans notre foi, car ingérence et destruction ne sont pas synonymes. Vous pouvez dire que la foi religieuse Maçonnique, professée maintenant par l'initié, ne se « substitue » pas à la foi chrétienne qu'il professait auparavant ; il n'en reste pas moins certain que, s'il est sincère et honnête, ledit initié conviendra que sa foi chrétienne appartient au passé. A l'avenir, il ne confessera plus que la pure foi maçonnique, dont notre auteur nous dit dans cette même phrase qu'elle « *n'est pas le Christianisme* ». La Maçonnerie « n'intervient pas dans les *credos* ou les doctrines confessionnelles » ; elle les fait disparaître, non dans l'esprit des Maçons exotériques et sans instruction, mais dans l'âme des Maçons ésotériques et éclairés, comme le prouve l'expérience et comme le confirmera de plus en plus notre étude.

Mais ce que nous voulons nier absolument, c'est que la Maçonnerie « ne détruit pas... le système chrétien du salut ». En effet, si la doctrine chrétienne du salut était nécessaire à la Maçonnerie, elle n'admettrait pas dans son sein des Juifs, des Bouddhistes, des Mahométans et des sectateurs de Confucius qui rejettent cette doctrine chrétienne du salut. Dans cet article même, d'où nous tirons nos citations, notre auteur nous dit que la Maçonnerie « n'est pas le Judaïsme, quoiqu'il n'y ait en elle rien d'offensant pour le Juif ». Soutiendrait-il que la doctrine du salut, qui est essentiellement basée sur le Christ, le Messie qui est venu, n'a rien de répugnant pour la foi religieuse du Juif ?

Ce que dit le Dr. Mackey de la « foi exaltée et divinement inspirée » du Maçon chrétien, ne nous retiendra pas ; car pourquoi la Maçonnerie ne fait-elle pas sienne cette foi, si elle la croit divinement inspirée ? Pourquoi considère-t-elle le Koran comme divinement inspiré, de même que les Vedas et tous les livres enfin que les différentes religions tiennent pour divins ? Nous traiterons ce sujet dans les chapitres « La Maçonnerie américaine et le Christianisme » et « La Maçonnerie américaine et la Bible ». Nous n'indiquons ceci qu'en passant pour montrer à nos lecteurs combien peu de confiance



il faut avoir en ces expressions d'apparence chrétienne, lorsqu'elles sont employées par des écrivains maçonniques.

« Toute vraie Maçonnerie, poursuit notre auteur, tend vers la religion. Si elle fait quelque progrès, c'est dans cette direction sainte. Considérez ses anciens préceptes (Landmarks), ses cérémonies sublimes, ses allégories et ses symboles profonds, inculquant tous la doctrine religieuse, prescrivant la pratique des devoirs religieux, enseignant la vérité religieuse, et dites-nous qui pourrait nier qu'elle est une institution éminemment religieuse ? [1] ».

Certes, nous ne le nions pas. Elle *est* une institution éminemment religieuse dans sa forme particulière de religion ; et nous remercions le Dr. Mackey, qui confirme de plus en plus notre opinion que la Maçonnerie est bien *une* religion. Toutes ses cérémonies, ses symboles, ses allégories enseignent distinctement la doctrine *maçonnique* religieuse et ses pratiques, et rien de plus. Tout cela a été institué expressément dans ce but et enseigne tout ce qu'en matière de religion, un Maçon doit savoir ou pratiquer pour élever « l'édifice spirituel de sa vie éternelle ». Ce sont là des caractères distinctifs de la Maçonnerie, qui ne s'appliquent qu'à elle. Or, des vérités religieuses, des pratiques complètes en matière de religion et particulières à une institution religieuse constituent bien, dans tous les sens du mot, une religion distincte.

« De plus, dit le Dr. Mackey, la Maçonnerie sous toutes ses formes est marquée au coin d'un véritable esprit de dévotion. Nous ouvrons et fermons nos Loges par la prière ; nous appelons la bénédiction du Très-Haut sur tous nos travaux ; nous exigeons de nos néophytes une profession de foi confiante dans l'existence et la providence de Dieu ; et nous leur apprenons à se courber avec humilité et révérence en entendant prononcer son nom terrible, tandis que sa loi sainte est largement exposée sur nos autels. La Franc-Maçonnerie est ainsi identifiée à la religion, et, quoique un homme puisse être éminemment religieux sans être Maçon, il est impossible qu'un Maçon soit « sincère et digne de confiance » vis-à-vis de son Ordre, s'il n'a pas le respect de la religion et s'il n'en observe pas les principes ».

Qu'entend le Dr. Mackey, en disant qu'un homme peut être éminemment religieux sans être Maçon ? Veut-il dire qu'on peut avoir une idée de Dieu éminemment vraie sans être Maçon ? Qu'on peut avoir une idée éminemment vraie de la nature et de l'essence de Dieu et de l'âme humaine sans entrer dans la Maçonnerie ? Qu'un homme peut pratiquer à un degré éminent la vraie morale qu'en-

1. *Encyclopædia*, p. 641.



seigne la Maçonnerie et cependant ne pas participer à la lumière maçonnique qui, en fait, n'a pas « été créée dans le chaos de son esprit » ? Si l'on peut être « éminemment religieux » selon la vraie religion de la Maçonnerie sans entrer dans son sein, toutes les réclamations qu'elle fait entendre en faveur de son illumination n'ont aucune raison d'être; c'est à quoi le Dr. Mackey ne peut consentir. Il faut admettre alors que les mots « éminemment religieux » signifient, comme ils doivent évidemment le faire, l'éminence dans l'erreur (car pour la Maçonnerie, nous le savons, tout ce qui est hors de son sein est l'erreur). Nous imaginons que nos bons profanes éminemment religieux ne vont pas remercier le Dr. Mackey de son compliment plus que douteux.

« Mais, conclut notre auteur la religion de la Maçonnerie n'est pas sectaire. Elle donne asile dans son sein hospitalier aux fidèles de toute religion, n'en rejetant ni n'en approuvant aucun en raison de sa foi particulière. Elle n'est pas le Judaïsme, quoiqu'elle ne contienne rien qui puisse offenser un Juif; elle n'est pas le Christianisme, quoiqu'il n'y ait en elle rien qui répugne à la foi du Chrétien. Sa religion est la religion générale de la nature et celle de la révélation primitive qui nous a été transmise par quelque ancien collège sacerdotal — à laquelle croient tous les hommes, et dans laquelle ils ne peuvent pas ne point s'entendre. Elle inculque le principe de pratiquer la vertu, mais elle ne fournit aucun système de rédemption pour le péché. Elle montre à ses disciples la voie du bien, mais elle ne prétend pas être « la voie, la vérité et la vie ». Elle ne peut donc pas être substituée au Christianisme, mais elle y mène ; et, comme elle est la servante de la religion, elle peut remplir, ainsi qu'elle le fait souvent, le rôle du porche de l'église, qui introduit les élus dans le temple de la vérité divine.

« C'est alors que la Maçonnerie est vraiment une institution religieuse ; et c'est sur ce point surtout, sinon uniquement, que le Maçon religieux peut l'affirmer [1] ».

Nous avons déjà considéré la Maçonnerie comme servante de la religion ; par cet hymne que le Dr. Mackey a dû souvent chanter avec ses frères dans l'enceinte de la Loge, vous allez juger à quel point il croit à cette théorie :

Salut ! divine Maçonnerie,
Brille, gloire des siècles !
Puisses-tu régner longtemps !
Que partout où seront tes Loges
Leurs ordres soient *souverains* :

1. *Encyclopædia*, p. 641.



Qu'elles soient toujours l'ornement du pays.
Tu es *divine !* [1]

Cet hymne fait partie du rituel, et se nomme le chant du « Maître Mark ». L'absurdité qu'il y aurait à admettre qu'une servante puisse « régner » est trop évidente pour que tout commentaire ne soit superflu ; et que dirons-nous des mots « divine maçonnerie » appliqués à « la servante » ?

Etant donné tout ce que nous avons dit et dirons dans les chapitres qui vont suivre, nous ne nous attarderons pas non plus sur la prétention de la Maçonnerie à n'être pas une secte. L'idée de secte, selon elle, est étroite, limitée et non universelle — elle dépend du pays, des usages, des préjugés. La Maçonnerie, d'après sa propre théorie est, au contraire, universelle, convenant à tous les hommes, dans tous les climats, au-dessus de tous les préjugés ; en un mot, elle est *catholique,* mais non catholique romaine. L'Eglise est romaine, infestée par le microbe du pays et du climat. Elle est faite pour les Romains et elle leur convient, tandis qu'elle ne peut satisfaire toute l'humanité. C'est donc la Maçonnerie qui est la vraie religion catholique de l'humanité, et c'est bien là ce qu'elle dit à ses initiés, quand elle leur parle de la conduite à tenir dans une Loge.

« Aucune discussion ni querelle ne devra donc se manifester dans l'enceinte de la Loge, encore moins les querelles sur la religion, les pays ou la politique ; car, en tant que Maçons, nous appartenons uniquement à la religion *catholique* dont il est parlé plus haut[2] ».

La Maçonnerie consent donc à recevoir dans son sein largement hospitalier le Juif, le Méthodiste, le Catholique, le Musulman, tous ceux qui veulent bien accepter sa religion fondamentale de Vérité divine, les vérités primitives sur Dieu et sur l'âme humaine qu'elle seule a conservées immaculées. Ce sont des vérités transmises par un collège patriarcal de prêtres. Qu'étaient ces prêtres ? On ne le dit pas, mais ils nous communiquèrent la religion de la *nature* et de la révélation primitive. On ne nous dit pas davantage comment la Maçonnerie a réussi à conserver intactes ces vérités à travers tous les siècles, au milieu des vicissitudes des temps, malgré la

1. *Hail ! Masonry divine,*
Glory of ages shine :
Long may'st thou reign !
Where'er thy Lodges stand,
May they have great command,
And always grace the land :
Thou art divine !
(*Masonic Ritualist*, p. 166)

2. *Ritualist*, p. 249.

tendance du cœur humain à corrompre la Vérité, malgré l'ignorance démontrée des maîtres en Maçonnerie, et l'inévitable altération des traditions orales. Le nombre des institutions ou des individus qui ont transmis ces vérités est également inconnu. Nous verrons que la Maçonnerie ne peut pas retracer sa propre histoire d'une façon certaine et authentique. Cependant elle exige de son candidat, comme nous l'avons vu, une abdication totale de tout son être : de son intelligence, pour pouvoir y opérer un grand changement ; de son cœur, pour y établir une vie morale toute nouvelle. Et lorsqu'on lui demande quels sont ses titres, elle n'a que sa parole à offrir. Comme Pythagore, elle impose ses propositions infaillibles par un simple *Ipse dico*, « Je l'ai dit ». Cela suffit naturellement à ceux qui la croient « divine ». Mais quelles preuves apporte-t-elle ? L'humanité, l'humanité raisonnable, ne peut placer entre les mains de la Maçonnerie ses intérêts éternels et temporels sur cette affirmation gratuite.

« Ma religion est telle, dit la Maçonnerie que tous les hommes y peuvent s'entendre, et que nul n'y peut trouver un motif de désaccord ». En êtes-vous bien sûr ? demanderons-nous. Vous devez nous faire connaître la nature et l'essence de Dieu, de l'âme humaine, les rapports qui existent entre eux. Vous devez nous enseigner la vraie morale, nos devoirs envers Dieu, envers nous-mêmes et envers nos semblables — et vous nous dites que les hommes ne peuvent pas être en désaccord sur ces points ? Mais si les hommes n'ont pu s'entendre avec les Maçons sur le premier point fondamental, celui de l'existence et de la nature de Dieu, et cela malgré l'illumination maçonnique et le grand changement intellectuel, que dira la Maçonnerie sur la possibilité d'une telle divergence ? Et cependant nul maçon n'ignore l'existence du fait : le Grand-Orient de France et les Loges de sa dépendance, au nombre d'environ deux cent cinquante, très au courant de la doctrine maçonnique, se sont cependant, après mûre réflexion, déclarés purement et simplement en désaccord avec le reste de la Maçonnerie sur ce point capital : Dieu[1]. Vous dites qu'à compter de ce moment, ils ont cessé d'être Maçons. Que tel soit le cas ou non, cela nous importe peu quant à présent. A dessein, nous n'appuyons pas sur ce point. La proposition que nous avons avancée nous demeure acquise. Les hommes, même lorsqu'ils sont en pleine possession de la lumière maçonnique peuvent avoir des opinions divergentes sur la religion maçonnique. Des dissensions peuvent encore surgir entre eux puisqu'ils ne s'entendent même pas au sujet de Dieu.

1. *Encyclopædia of Freemasonry*, p. 954.



Enfin, dit notre auteur, la Maçonnerie « n'offre aucun système de rédemption du péché », donc, elle ne peut prétendre se substituer au Christianisme [1] ».

Pour lesquels de ses disciples se substituerait-elle au Christianisme ? Faut-il répéter une fois de plus que le Maçon Bouddhiste, sectateur de Confucius ou Mahométan rejette la doctrine chrétienne de la rédemption. Ils peuvent, sans elle, entrer dans la vie éternelle de la Maçonnerie. Donc, elle n'est pas essentielle. De plus, notre auteur sait que la Maçonnerie soutient que cette doctrine n'est pas indispensable. L'Initiation, la purification des anciens mystères du paganisme, symbolisée par l'Acacia, suffit aux Maçons. Car l'Acacia, qui est la plante sacrée de la Maçonnerie, symbolise l'immortalité, l'innocence et l'initiation ; et notre auteur nous dit que ces trois choses sont intimement unies, que « cette union doit être maintenue si nous désirons acquérir une définition exacte du symbole [2] ». Quand nous traiterons de « L'Ame dans la Maçonnerie », nous expliquerons très clairement pourquoi la Maçonnerie peut se passer de la doctrine de la Rédemption.

Sans recourir à d'autres preuves, puisque la Maçonnerie elle-même admet si nettement qu'elle est une institution éminemment religieuse, nous terminerons là ce chapitre. Les Frères qui niaient le fait n'ignoraient pas cependant que la Maçonnerie était essentiellement une institution religieuse, mais ils redoutaient que les adversaires de la Maçonnerie ne se prévalussent de cette concession, une fois faite, pour réussir à démontrer que, pour les cœurs maçonniques sincères, la Maçonnerie, en bonne logique, devait remplacer le Christianisme. La crainte des Frères était bien justifiée, ainsi que nous l'avons montré. Ajoutons que, sur ce point, nous sommes en complet désaccord avec le Dr. Mackey.

Nous admettons, il est vrai, avec le Docteur, et sans la moindre réserve, que dans la Maçonnerie se vérifient les trois premiers sens donnés au mot religion ; et nous avons surabondamment prouvé que le quatrième sens s'y trouve également contenu. C'est un « système de foi et d'adoration » ; c'est donc une religion. En ce qui concerne la foi maçonnique, nous pouvons nous en tenir à l'article qui nous prescrit de croire en Dieu, à la révélation de sa volonté, à un état de récompense ou de châtiment etc., etc. ; son ensemble constitue le *credo* du Maçon. Quant au culte maçonnique, nous avons déjà vu qu'il consiste surtout dans le travail de la Loge : « Notre travail, dit le Dr. Mackey, est son culte [3] ». Que manque-t-il à la

1. *Encyclopædia*, p. 9.
2. *Ibid.*
1. *Symbolism of Freemasonry*, p. 268.



Franc-Maçonnerie pour être un système de foi, un culte, une religion ?

Il est certain que, de l'avis d'un grand nombre de Frères, la Maçonnerie est une religion qui suffit à leurs aspirations et qu'ils n'en ont pas besoin d'autre. Dans une remarquable réunion qui eut lieu au Temple maçonnique d'Oakland (Californie), le lundi soir 24 avril 1893, pour la réception du cœur de l'Ex-Gouverneur Ygnacio Herrera y Cairo par le Chapitre Rose-Croix de Gethsémani n° 5, le Frère James G. C. Lee, 32e, et Colonel du U. S. A., dit, lorsqu'il eut à répondre au toast porté « Au Président des Etats-Unis » : « Au Patriotisme joint à la Maçonnerie ! — car je ne connais aucune religion sur terre plus élevée que la Maçonnerie. Si le patriotisme, dis-je, se joint à elle, notre pays prospérera sous n'importe quel président. Le F∴ Samuel W. Holiday fit écho à ce sentiment en insistant sur ce fait qu'après quarante ans passés dans la Maçonnerie, il était autorisé à affirmer que celui qui était un bon Maçon était à la fois un bon patriote, un bon fils, un bon mari, un bon voisin, un bon ami ; et il ajouta : « Si vous connaissiez un mot qui réunît en soi un plus grand nombre des vertus cardinales qui devraient faire l'ornement de notre pauvre humanité, je voudrais entendre son nom. Souvenez-vous qu'ici nous n'avons ni églises, ni sectes discordantes. Nos principes sont très simples : l'honnêteté, la sincérité, l'affabilité, la vérité, la tempérance, le dévouement au pays et à la vérité. Rien de moins. Rien de plus. Souvenez-vous que, si vous pouvez trouver une meilleure religion pour nous conduire sur le chemin de la gloire, je vous prie de me la révéler, car elle m'est complètement inconnue [1] ».

Il est donc inutile, comme nous l'avons démontré, que le Dr Mackey affirme que la Maçonnerie ne se substitue pas au Christianisme. Nous admettons qu'elle ne s'y substitue pas d'une manière parfaite, car elle refuse naturellement de représenter le Christianisme en ce qu'elle considère comme les corruptions de cette forme de religion. Mais elle s'y substitue vraiment en ce sens qu'elle retire le Christianisme des cœurs qui étaient chrétiens et qu'elle se fait le guide de ces cœurs pour la gloire maçonnique.

A. PREUSS.

(A suivre).

1. Tiré d'une brochure dont le titre complet sera donné plus loin.



LA MORALITÉ D'UN INCIDENT

IVe Article

Depuis le 5 mars dernier, j'ai exposé dans une série d'articles publiés par la *Revue Internationale des Sociétés secrètes*[1], les faits qui ont précédé ou accompagné, au mois de janvier 1913, la réintégration du Lieutenant-Colonel du Paty de Clam dans les cadres de l'armée.

D'autre part, M. Charles Granson, dans des articles intitulés : *Une page d'Histoire*[2], a montré les conséquences extérieures des faits qui ont motivé l'incident.

Le moment paraît venu d'en tirer la moralité annoncée par le titre.

A tout bien prendre, il semble qu'il suffirait de reproduire ici l'article à la fois si condensé, si clair, si mesuré de M. Maurice Talmeyr, paru dans l'*Univers* du 20 août dernier sous le titre : *Histoire d'une chute, d'une loi et d'un suicide*, et de river là la chaîne des faits. Mais cet article lui-même ajoute un anneau de plus à la chaîne, en ce qu'il précise le niveau auquel nous sommes tombés depuis que la conquête étrangère semble s'être affermie en France, comme elle s'est affermie au XVIIIe siècle en Pologne avant le partage.

1. Voir la *Revue Internationale des Sociétés secrètes* des 5 mars, 20 avril, 20 juin 1913.

2. Voir *ibidem* 20 mai, 20 juillet, 5 août 1913.



Il est donc logique de faire entrer l'article de M. Maurice Talmeyr dans le cycle des documents destinés à donner la leçon de choses qui se dégage des faits.

A cette liste, j'ajouterai certains articles parus le 1er juillet et le 1er août dernier dans une petite Revue aux lanières cinglantes, intitulée l'*Indépendance* [1].

Je n'ai garde d'oublier les articles publiés dans l'*Action Française* sur l'Avant-guerre [2], ni les articles du Commandant Corps dans la *Bastille* [3], au mois de février dernier, sur le rôle du Lt-Colonel du Paty de Clam dans l'affaire Dreyfus, ni enfin les commentaires faits aussi dans la *Bastille* par la plume si autorisée de MM. Copin-Albancelli et Louis Dasté.

Si on ajoutait à cette lecture celle des dépositions du Lt-Colonel du Paty de Clam publiées par le *Gil Blas* entre le 8 octobre et le 4 novembre 1906, on aurait un ensemble assez complet, surtout en y joignant les dépositions de M. le Commandant Lauth et de M. l'Archiviste Principal, Gribelin au sujet de l'affaire du « Petit Bleu ».

Pour mémoire, je signalerai un fait assez caractéristique qui frappera peut-être ceux qui gardent encore les yeux fermés. Lorsqu'on constitua le dossier destiné à atteindre le Lt-Colonel du Paty de Clam, on y introduisit, parait-il, un article du Colonel dont on attendait un effet sensationnel. Or, M. Jaurès ayant fait à cet article une allusion très discrète, et qui semblait un peu gênée, on résolut d'y regarder de plus près. Quand on s'aperçut de la qualité du personnage mis en cause, ce fut une consternation générale, et, dans la précipitation, on fit au dernier moment une salade de documents des plus réjouissantes.

Je vais maintenant donner un aperçu sur la moralité à tirer de l'incident.

I

M. Maurice Talmeyr s'étonne, à bon droit, du silence observé dans la Presse sur cette affaire.

En ce qui concerne mes articles, ce silence est caractéristique. J'ai prouvé, pièces sur table, que le Lt-Colonel du Paty de Clam est victime de manœuvres commises au Ministère de la Guerre

1. *L'Indépendance*, 1, rue Saint-Benoit, Paris, 0 fr. 10 le numéro.
2. *L'Avant-Guerre*, par Léon Daudet. Articles réunis en volume.
3. *La Bastille*, 42, rue de Bellechasse et 3, rue Solférino.



pour falsifier des pièces sur laquelle les juges du Conseil d'Etat ont jugé et rejeté son pourvoi. Les faits se sont passés en 1907 sous le Ministère Picquart. La preuve matérielle de la fabrication d'Etats de service faux a été fournie en 1912 au Lt-Colonel du Paty de Clam sous le Ministère Millerand.

Le silence gardé par la Presse à la suite de mon article du 5 mars dernier, sous le Ministère Etienne, prouve que j'ai touché juste et profondément.

En ce qui concerne les articles de M. Charles Granson, la matière est plus délicate.

M. Maurice Talmeyr l'a traitée avec un fin doigté. Il eût été logique que la Presse fît de même ; que tout au moins elle effleurât le sujet. Elle pouvait poser par exemple les questions suivantes :

« On dit que Reld a été découvert au moyen d'un document venu de Paris.

« Y a-t-il eu, à Paris, un document dont la connaissance par « l'Etranger pouvait mettre celui-ci d'une façon précise sur la « piste des auteurs de certaines trahisons ou confirmer les soup- « çons que l'Etranger osait à peine concevoir à leur égard ? Ce do- « cument a-t-il été détourné ? Y a-t-il une preuve écrite du détour- « nement ? Y a-t-il eu intention de nuire ? Y a-t-il eu plainte sui- « vie d'une audition du plaignant, enquête..., etc. »

En un mot, tout ce qu'une Presse bien informée a l'habitude de demander en pareil cas.

Or, tout ce qu'on observe, c'est que, de temps en temps, la *Libre Parole* demande malicieusement ce qu'est devenue une affaire qui donna lieu à enquête, arrestation, interventions puissantes, etc. Mais elle a le bon goût de ne pas insister. Le fait s'est passé quelques jours avant le suicide du Colonel Redl, ce qui permet d'en fixer la date vers les premiers jours du mois de mai, peut-être le 6.

Cochefert disait au Lt-Colonel du Paty de Clam, de qui je tiens le propos depuis bien longtemps : « J'ai toujours un beau crime en « réserve s'il faut faire le silence sur une affaire ». Cochefert était un habile homme. Il savait faire du silence avec du bruit : la tradition ne s'est pas perdue. On a fait du bruit autour du petit pour masquer le gros.

Quelle est la cause du silence remarqué par M. Maurice Talmeyr ?

Certainement on pourrait l'expliquer par ce fait que la *Revue Internationale des Sociétés secrètes* n'est pas encore très connue.



en France surtout ; que l'attention dispersée par la multiplicité des faits ne saurait se concentrer sur des incidents rétrospectifs, qu'il ne faut pas dénoncer les trahisons en temps de paix, etc...

Mais là n'est pas la vraie raison, celle qu'il faut donner telle qu'elle est.

Le silence gardé dans la Presse est voulu par le Gouvernement, imposé par le Gouvernement, maintenu par le Gouvernement, parce que le Gouvernement n'a rien à répondre à des accusations formelles de falsification de pièces de procédure et de détournements commis dans les dossiers du Ministère de la Guerre. En effet, ces accusations sont appuyées sur des faits précis exposés partiellement ici et aboutissant à la mise en cause de personnages auxquels le Gouvernement ne veut pas, ne peut pas toucher sans provoquer une crise de régime.

Le Gouvernement est en effet prisonnier d'une Maffia internationale à laquelle sont de plus en plus soumises les destinées du pays.

C'est cette Maffia qui arrête toutes les tentatives de retour au bon sens. C'est elle qui a empêché d'aboutir le service de 3 ans et l'a fait remplacer par un compromis bâtard permettant la néfaste et dissolvante interruption du service par les congés obligatoires. C'est elle qui entend faire dévier le projet de M. le Commandant Driant sur le service des vétérans auxiliaires de l'armée, sorte de levée immédiate pour la garde et la défense des points importants menacés, et placée sous l'autorité des Généraux commandant le territoire.Ce qu'elle veut, c'est faire des préfets des bandes d'argousins échappant à la loi commune de soumission des groupements armés à l'autorité militaire. C'est cette Garde Maçonnique qui, assurée contre les coups de fusil ennemis par la qualité de non-belligérants qu'on entend lui réserver soigneusement, aurait tôt fait de se transformer en Garde Communarde dans les Villes et en Jacquerie dans les campagnes. C'est encore cette Maffia qui, après avoir, souvent sur les indications de l'Etranger, — brisé les officiers désignés par leur mérite, pour les hautes fonctions, a introduit dans nos cadres supérieurs ces officiers politiciens dont l'incompétence technique, reconnue malgré les congratulations officielles, encombrera les hauts grades pendant de longues années. C'est à elle que nous devons enfin cette poussée croissante d'officiers sans caractère, perpétuellement préoccupés de trouver dans les ordres qu'ils donnent la formule ambiguë propice au désaveu sournois.



C'est elle qui, pour une vergue mise en pantenne le Vendredi Saint, menace M. Baudin de lui faire subir le sort de M. Millerand. Et, comme pour M. Millerand, c'est à qui cherchera à lâcher Baudin-le-Capucin. Soyez-en sûr, si on bat déjà en retraite en suivant une tengente, c'est qu'il y a une autre raison qu'on n'avoue pas, toujours comme pour M. Millerand. En réalité, ce qu'on n'a pas pardonné à ce dernier, c'est que le replacement du Lt-Colonel du Paty de Clam pouvait amener, et a amené, mais autrement qu'on ne le prévoyait, la découverte de la preuve d'une série de faux commis par les protégés de la Maffia. C'est aussi parce que ce replacement a été la consécration jusque-là inavouée du service rendu récemment à la Patrie par cet officier supérieur, et révélé à mots couverts par l'article du 22 janvier 1913 de M. le sénateur Gaudin de Villaine dans la *Libre Parole*, repris par lui dans le même journal, et rappelé encore par le bel article de M. Maurice Talmeyr « De la Lumière à tout prix » en date du 17 février 1913, paru dans l'*Univers*. Il fallait que du Paty fut mis dans l'impossibilité de rendre de nouveaux services et il fallait que les protégés de la Maffia, liés à celle-ci, soit par un pacte de famille, soit par leur rôle de paravent dans des manœuvres antifrançaises, fussent assurés contre les plaintes en faux faites par du Paty.

C'est pourquoi la Maffia internationale a organisé le silence sur l'incident de janvier 1913 quand elle s'est aperçue que du Paty attendait de pied ferme l'exécution des menaces de conseil d'enquête et de révocation, et qu'il avait manœuvré de façon à voir les pièces de son dossier et à ne laisser d'autre arme que le silence à ceux qui ont falsifié ou détourné des pièces de ce dossier.

Or, le silence c'est l'aveu. Le silence n'empêche pas les faits d'exister et d'avoir engendré des actes qui consacrent les faits.

Mes articles et ceux de M. Charles Granson ont été lus où il fallait qu'ils fussent lus. Ils ont ému là où il fallait provoquer l'émotion, et cette émotion s'est traduite par des actes.

Certains de ces actes sont sans importance : glisser quelque monnaie dans une poche besogneuse ou quelque ruban dans une boutonnière défraîchie, c'est sans intérêt.

Mais glisser des pièces fausses dans un dossier comme ces agents qui glissaient des porte-monnaie dans la poche des pauvres diables injustement arrêtés, éliminer les pièces justificatrices, en fabriquer d'autres comme on a fait pour le Lt-Colonel du Paty de Clam, voilà des actes qui ont une certaine allure. On y sent la dextérité que donne sinon l'habitude au moins le précédent. Il faut être bien sûr de l'impunité pour oser les accomplir. Il



faut donc tenir par quelque secret efficace cette Maffia qui tient à son tour le Gouvernement. Il faut pouvoir dire : « Si on me « touche, je parle ».

Or, le mot a été prononcé au mois d'avril ou de mai dernier, mais par un très petit seigneur. Si c'était un gros personnage qui se mit à « manger le morceau », où irait-on !

Il est déjà assez vil d'avoir fait disparaître du dossier du Lt-Colonel du Paty de Clam toute trace du service qu'il a rendu à son pays avec le désintéressement le plus complet ; d'avoir chargé des courtisans de nier le service rendu, jusqu'à ce que M. Millerand lui-même reconnût devant témoins la valeur du service ; d'avoir caché à M. Etienne, grâce à un intérim opportun, d'abord l'existence du service rendu, puis son étendue, puis sa portée ultérieure, puis ce que le Ministre ignore encore parce qu'on le lui a dissimulé. On l'a trompé, on le tient dans l'erreur; M. Lebureau est infaillible, les faits doivent se plier à ce qu'il a érigé en principes, en axiomes, devant l'Etranger qui rit sous cape. D'autre part, on a encore surpris la bonne foi de M. Etienne en lui dissimulant le tripatouillage du dossier de du Paty et l'existence de l'enquête sur la fabrication de ses Etats de service faux, en 1907. On a ainsi amené M. Etienne à prononcer de bonne foi les paroles qui figurent après atténuation au compte rendu de la Chambre des Députés du 31 janvier 1913.

L'ingratitude et l'envie sont monnaie courante en France ; mais il y a pire, il y a plus vil encore.

Je me tais parce que j'ai dans l'idée que la vérité finira par briser les fragiles barrières d'une consigne de silence. Les mensonges ne peuvent toujours durer : ils s'enchevêtrent trop désormais. La vérité libérera. Il se trouvera quelqu'un pour la préférer à toutes les guenilles dont on l'affuble. Un homme viendra qui tranchera le nœud gordien. Plus le nœud sera serré et compliqué, mieux on le coupera.

Quel peut être l'état d'esprit de tel personnage ministériel qui, trompé jadis, a lancé à ses électeurs un manifeste dans lequel il accusait du Paty d'être un faussaire. Aujourd'hui, ô ironie du sort, c'est du Paty l'accusateur, c'est du Paty qui crie « Au faussaire ! » C'est le faussaire qu'il faut couvrir contre l'évidence, en y employant toutes les protections du pouvoir, toutes les lâchetés d'une prétendue opposition.

Va-t-on faire une proclamation aux électeurs pour leur dire :



« Il y a maldonne. Le faussaire, c'est celui qui, en 1907, a fabri-
« qué ou fait fabriquer des papiers faux pour perdre du Paty ».

Non, n'est-ce pas ?... C'est un trop haut seigneur, sans doute.

On est comme le forçat rivé à sa chaîne ; on ne peut ni se regarder dans la glace, ni regarder dans les yeux de ses proches sans lire le blâme. On entend la petite voix intérieure qui dit : « Répare ». On ne répare pas, on se tait et on fait taire les autres. Mais la petite voix ne se taira pas, elle.

II

Mais enfin, me direz-vous, il y a la Presse ! Elle pourrait dénoncer ces faits scandaleux, forcer le Gouvernement à marcher !

Non : la Presse, directement ou indirectement, est entre les mains de la Maffia qui mène la France. Le rêve de Crémieux est réalisé : « Ayez la Presse et vous aurez tout ». Et ils ont tout.

Comment en sommes-nous arrivés là ?

La Revue de l'*Indépendance* n'y va pas par quatre chemins. Voici ce qu'on y lit sous la signature Isaac Blümchen, dans le numéro du 1er juillet dernier : « Les Etrangers sont maîtres et
« bien maîtres de la France et de la République. Les Français ne
« connaissent que ce qu'ils nous plaît (à nous Juifs) de leur laisser
« connaître, et sous la forme qu'il nous plaît de déterminer. La
« Presse française est à nous ; le journal qui remue des millions
« dépend de nous comme le journal qui cherche cinquante louis.

« Quand un journaliste français devient dangereux, nous l'achetons.

« Si l'homme n'est pas à vendre, nous le supprimons. ».

Naturellement, vous me direz que c'est une manière de parler. Sans doute, mais c'est aussi une manière forte de peindre une situation exacte quant aux conséquences.

Certes, il y a des journaux qu'on n'achète pas au sens propre, si on peut dire, de ce mot. Mais le Pouvoir occulte a toujours prise sur eux par quelque moyen détourné.

Un journal peut obéir d'une façon désintéressée à des suggestions intéressées.

Il n'y a pas de journal où l'on n'ait glissé quelqu'un qui reçoit le mot d'ordre maçonnique. L'un fera vibrer la corde patriotique : « Ne créons pas de difficultés au Gouvernement en un pa-
« reil moment ». Le moment n'a rien à voir là-dedans. C'est com-



me si l'on disait à un créancier : « Ne dérangez pas votre débiteur, il est à table ». Qu'on nous l'ait faite avant le vote de la Loi de trois ans, passe encore ; mais la plaisanterie a assez duré.

On dit aussi : « Prenez-garde, Combes va revenir, Clémenceau « nous guette ». Hé bien ! qu'ils viennent. Ils sont dans la coulisse, on les verra mieux en scène. Tout cela, c'est ce qu'on appelle du « chiqué ».

Tel autre a une part de responsabilité dans les manœuvres scandaleuses dont le Lt-Colonel du Paty de Clam a été victime. C'est quelque personnage parfois vide, mais plus ou moins décoratif. On arrive à l'introduire dans un journal d'opposition utilitaire. Dès lors, il y a partie liée : on ne parle pas de corde, n'est-ce pas, dans certaines maisons ? La manœuvre prend toujours, le journal n'y voit que du bleu, et le public aussi.

A quoi cela tient-il ?

A ce que, sans vouloir nous l'avouer, nous sommes en partie maçonnisés.

Il n'y a plus de causes justes ni de causes injustes. Il y a des thèses profitables et des thèses gênantes pour telle ou telle personne manœuvrée par un organisme secret. Les esprits indépendants peuvent se laisser prendre, longtemps quelquefois, aux apparences extérieures des organisations pénétrées par le virus. Mais bientôt ils finissent par se rendre compte que c'est la même Maffia internationale qui, par les mêmes trompe-l'œil, par les mêmes mensonges, par les mêmes insinuations, dirige aussi bien les organismes maçonnisés que les organismes maçonniques.

Le réveil sera difficile en France ; pourtant il y a quelque chose, parce qu'on commence à démasquer les gens et à connaître leurs procédés. Les articles du *Figaro*, le 22 septembre, et du *Temps*, le 23, contre la Maçonnerie sont symptomatiques.

Mon Confrère P. Esma, dans une chronique autrichienne de l'an dernier, nous rappelait en détail le programme maçonnique de 1883 qui se résume ainsi : s'introduire secrètement dans certaines organisations pour y substituer l'influence maçonnique à l'influence catholique. Tous les journaux auxquels ce programme a été communiqué se sont dérobés quand il s'est agi de le reproduire. Je n'en connais que deux ou trois qui aient passé outre à la consigne de silence.

On ne peut s'expliquer que par l'infiltration maçonnique com-

1. Voir *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*, 15 octobre 1912.

ment des hommes de haute intelligence, dont la bonne volonté n'est pas à suspecter, ne voient pas qu'en se laissant prendre aux sophismes que leur insinue l'adversaire, ils font le jeu de celui-ci. Ils sont hypnotisés par l'espoir que le loup se changera en agneau par quelque coup de baguette magique ; ils ont peur de faire de la peine à ces bons ministres en parlant du crime de droit commun commis en 1907 contre le Lt-Colonel du Paty. Ils ont pourtant là une occasion de tâter le pouls au Gouvernement, de lui faire tirer la langue, et ils n'en profitent pas. Et ce qu'il y a de pire, c'est qu'il est fort possible que le Gouvernement ne leur en sache aucun gré. Il aimerait peut-être à se faire forcer la main pour avoir une occasion de rompre nettement avec sa queue dreyfusarde, c'est-à-dire non pas avec les gens de bonne foi qui ont pu s'attendrir sur le sort du fameux capitaine, mais avec la bande internationale qui en a fait sa vache à lait.

Nous aurions cependant intérêt, nous autres catholiques, à aider malgré lui le Gouvernement à se libérer de la secte internationale.

Tous les pays commencent à réagir contre la tyrannie maçonnique : l'Italie en est un exemple. La France seule fait exception et reste le centre apparent de la résistance de la secte qui tient notre Gouvernement à la gorge.

Il en est de cela comme de la dernière phase de la guerre des Balkans. Tout le monde voudrait faire la paix, mais chacun cherche avant tout à rouler le voisin. Je ne parle pas du personnel gouvernemental apparent qui n'est que personne interposée dans le débat, mais du Gouvernement réel. Quand nous aurons livré nos gages, il retirera les siens. Si un ministre veut tenir parole, on lui laisse jouer la partie ; mais les cartes sont bizeautées, on le renverse après. Ainsi se résume l'incident d'hier, l'incident Millerand.

Mais cet incident a un présent et un avenir. Dans le présent, on nous fait des avances sournoises sur un terrain imprécis, le terrain vague cher aux coupe-jarret. C'est maintenant et non plus tard qu'il faut ramener le Gouvernement dans le champ des précisions. Aucun terrain n'est plus propice que celui des faits de droit commun. C'est celui sur lequel se meut l'affaire du Paty de Clam : *introduction frauduleuse de pièces volontairement falsifiées, dans un dossier de procédure, devant une juridiction sans appel, le Conseil d'Etat.*

Si vous vous apercevez qu'on se dérobe vers le terrain vague



des assurances bénisseuses, n'allez pas plus loin sur le chemin qui mène au rétablissement de relations avec le Saint Sège.

En effet, si nous acceptons aujourd'hui qu'on ait pu impunément prononcer un arrêt au Conseil d'Etat sur dossier truqué et falsifié comme pour le Lt-Colonel du Paty de Clam, le fait se reproduira demain pour nos affaires religieuses qui, quoi qu'il advienne, ressortiront toujours au Conseil d'Etat en France. Or, si le Conseil d'Etat lâche de temps en temps un presbytère à ronger aux catholiques, n'oublions pas qu'il a signé un arrêt rendu sur pièces fausses, truquées ou dissimulées et que pas un des signataires n'a élevé une protestation au nom de la Justice violée. Quelques-uns ont murmuré à mi-voix que, s'ils avaient su, ils auraient prononcé autrement, mais c'est tout. Quand on parle de l'affaire du Paty de Clam, on lève les bras au ciel, on gémit, et puis on s'en va.

Si le Gouvernement veut que nous ayons foi dans sa sincérité sur le terrain des ententes désirables et désirées quoique toujours niées, qu'il commence par nous donner un gage précis, hors du terrain religieux, par la liquidation équitable de l'affaire du Paty de Clam ; sans subterfuges ni dérobades.

III

Une autre moralité à dégager de l'affaire du Paty de Clam, c'est qu'il n'est plus possible en France d'instruire une affaire d'espionnage, dès qu'elle sort de la banalité d'une aventure de subalterne imbécile qui livre la clé du champ de manœuvre. On craint toujours de retomber sur une affaire Dreyfus, ou sur une affaire Ullmo, c'est-à-dire de trouver derrière le caporal ou le quartier-maître soupçonné ou mis en cause, un seigneur du régime, son neveu, son cousin ou son vénérable, à moins que ce ne soit la dame du troisième, comme Madame Déry.

Dès lors, il a fallu déformer la signification des mots de notre langue, suppléer à l'indigence qui fait sa clarté, l'embuer de périphrases ou de mots à l'allemande.

Rollet n'est plus un fripon, c'est un homme qui fait des affaires avec « une habileté spéciale ». On ne trahit plus : on commet « de regrettables imprudences ».

Prenons des exemples :

Jadis, en 1893, l'adjudant Chatelain offre aux Italiens de leur livrer un fusil Lebel, modèle 1886, dont les Italiens possédaient déjà, on le savait en France, plusieurs spécimens. Chatelain est condamné à Marseille pour haute trahison et déporté à vie. Aujourd'hui, il



n'aurait qu'à contracter l'assurance maçonnique, on n'oserait plus l'inculper, car il lui suffirait de déclarer qu'il a livré le «document» pour en avoir de plus importants. Il s'en tirerait avec 8 jours à la chambre.

L'enseigne de vaisseau Ullmo occupe la case de Dreyfus à l'Ile du Diable pour avoir adressé, au contre-amiral allemand Siegel, un télégramme en clair portant sa signature, « Ullmo », sous un renvoi. Aujourd'hui, une telle candeur serait « la preuve d'une conscience pure », et Ullmo pourrait soutenir qu'il entretenait une simple correspondance philologique avec l'officier allemand.

Peut-être retrouverait-on son télégramme vierge de son nom dans des archives complaisantes.

Il y a un précédent dans l'affaire de la dépêche Panizzardi. Le complice était gênant, on l'a supprimé sur le dos de l'Etat-Major. Ces procédés de bachibouzouks ont été récompensés.

Faire disparaître des pièces secrètes d'un dossier auquel elles servaient de base, cela s'appelle modifier leur classement. Montrez-les donc, s'il vous plaît ; ou bien réclamez-les à l'Etranger pour leur faire passer la revue. Faire glisser dans un dossier des pièces fausses pour servir de prétexte à un manque de parole, cela se dit rouler le « client ». Escamoter ces pièces après s'en être servi pour tromper un ministre, retirer des pièces authentiques pour en mettre d'autres fausses, c'est un innocent « tripatouillage ». Comme écrit M. Georges Thiébaut dans la *Libre Parole*, un secret militaire est devenu une simple valeur négociable, tout comme un collier de perles.

Et la cause ?

Il y a des choses sur lesquelles il est inutile d'insister ; celle de Versailles est du nombre.

Mais dans cette ville où le cercle catholique était consigné à la troupe comme un mauvais lieu quand il était dirigé par le Père Gueusset, un vieux brave homme d'aumônier de 80 ans, des sous-officiers pouvaient sans se gêner, m'a-t-on dit, il n'y a pas encore très longtemps, assister à des *messes noires* dans un local situé dans une vieille rue dont on trouverait le nom en feuilletant les archives d'un des deux Conseils de guerre de Paris. Que voulez-vous, les uns étudient les religions comparées, les autres la linguistique internationale.

L'estomac des Français a acquis une accoutumance telle, que c'est un sport pour leurs conquérants de leur faire avaler les bourdes les plus invraisemblables sans provoquer un hoquet. Ils



ont si peur de faire de la peine à cet excellent Guyot, berger de ce troupeau !

Ainsi donc, on est obligé d'étouffer toutes les affaires de faux et de trahison parce que, directement ou indirectement, on y retrouve toujours la main de la Maffia.

Un des soldats qu'on a laissé déserter dans la récente affaire de Versailles sur la linguistique, aurait dit : « Quand on a du piston, on s'en tire toujours ». On attribue le même propos à un militaire employé au mois de mai au Ministère de la Guerre, et qui s'est dérobé ensuite dans un nuage descendu de l'Olympe.

Le meilleur des pistons, c'est l'affiliation aux Loges.

Examinez toutes les affaires de faux, d'espionnage ou de trahison dont une lueur a réussi, depuis plusieurs années, à pénétrer jusqu'au public français. Partout vous trouverez cette préoccupation primordiale : « Qui cela va-t-il ou pourra-t-il atteindre »?

Jadis, on craignait de trouver l'Hébreu. Aujourd'hui, comme l'écrit M. Charles Granson, les Juifs passent la main. Si on trouve quelqu'un protégé par l'assurance maçonnique, l'affaire est invariablement étouffée. Les enquêtes sont déviées ou étranglées, les traces d'actes criminels sont effacées, des notes tendancieuses sont sournoisement glissées dans le dossier pour préparer la fausse légende à la postérité, d'autres notes, par contre, font le tour de la Presse. Si vous n'avez pas, comme le Lt-Colonel du Paty de Clam, la patience de laisser les coupables s'enferrer, et puis d'aller y voir, vous trouverez des hommes graves qui déclareront avec des airs de Caton l'Ancien qu'ils sont vertueux, que leur âme est de cristal et que le dossier dit blanc... alors qu'il dit noir, quand on se donne la peine d'y regarder.

Quelles conclusions devons-nous tirer de tout cela ? C'est qu'il faudrait créer l'union offensive des bonnes volontés, non pas sur des généralités vagues, mais sur un point bien précis, afin de montrer au Gouvernement que nous sommes une force avec laquelle on doit compter.

L'*Action Française*, par son « talisman » inlassablement répété, a plus fait que tous les raisonnements. Personne n'ose la poursuivre ; il n'y a pas besoin de raisonnement subtil pour tirer la conclusion : on ne lui répond pas, parce qu'on n'a rien à lui répondre. On dit qu'elle répète toujours la même chose : c'est comme les volés qui crient toujours : Au voleur ! Ils finissent par ameuter les passants.

C'est la même chose pour l'affaire du Paty de Clam, sauf qu'ici



il ne s'agit pas d'atteindre une corporation judiciaire sur laquelle il n'y a pas de prise, mais de démasquer des faussaires soumis au droit commun, du moins on doit le supposer, n'est-ce pas ?

Nos adversaires ont constitué, en 1896-1897, un syndicat pour monter à l'assaut du Pouvoir. Ils ont pris la poterne grâce à l'affaire d'un petit capitaine hébreu.

Sommes-nous donc incapables de faire de même en sautant sur la poterne qui nous est ouverte par l'affaire du Paty de Clam ?

Au début, le syndicat Dreyfus comprenait, outre la famille du condamné, une poignée d'hommes unis par une haine commune : un obscur avocat, un officier ambitieux, un ingénieur fanatisé, un juif glorieux, et quelques comparses.

Ils ont trouvé moyen d'intéresser à leur cause d'autres fanatiques, d'autres ambitieux, des vaniteux, des Scheurer, des Waldeck, des Zola. Il a fallu des années d'intrigues, d'opérations occultes, d'achats de consciences, pour monter cette gigantesque mystification et la faire aboutir contre la volonté de la nation, contre les règles de la justice.

Et nous, qui agissons au grand jour, qui avons la sympathie du vrai peuple, qui nous appuyons sur un fait-base indiscutable et indiscuté, c'est-à-dire sur *falsification des pièces du dossier du Lt-Colonel du Paty de Clam en 1907*, nous qui avons vu rééditer contre cet officier toutes les manœuvres dont on s'est plaint souvent sans aucune apparence de raison dans l'affaire Dreyfus, nous n'arriverions pas à déloger des avenues du Pouvoir les auteurs de ces criminels agissements, les complices de l'Etranger !

Malgré leurs dénégations apparentes, bien des gens qui ont part au Pouvoir ne demandent peut-être qu'à casser la corde, mais ils n'osent pas le dire.

Aidons-les... On a peine à croire que, parmi les bonnes volontés existantes, il soit impossible de constituer un groupe de juristes compétents pour étudier le point d'attaque et de réunir, pour mener la partie, des hommes d'action qui trouveraient certainement aide et conseil à la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*.

Malheureusement, dans notre pauvre pays divisé, désagrégé par les passions jalouses, il est bien difficile de déployer l'énergie montrée en 1896-1897 par une poignée d'Hébreux, d'Alsaciens et de Bretons tenaces qui ont constitué jadis le noyau du syndicat Dreyfus.

Cependant nous ne manquons pas d'exemples d'énergie parmi nous. Nous pourrions essayer. Voilà quelle serait une bonne moralité à tirer de l'Incident.

A. Fidus.



LES JUIFS & LA PROPRIÉTÉ

NOTICE SUR M. LE COMTE YVERT
FONDATEUR DE LA SOCIÉTÉ DES PROPRIÉTAIRES CHRÉTIENS

Sous ce titre, le comte Yvert a publié, en 1884, deux ans par conséquent avant l'apparition de la *France Juive*, d'Edouard Drumont, une très intéressante petite étude que nous sommes heureux de pouvoir placer sous les yeux de nos lecteurs.

Le comte Yvert était un vaillant chrétien dont toute la vie fut consacrée aux œuvres catholiques. Né dans une vieille famille parisienne, descendant du côté paternel de dévoués serviteurs de la Reine Marie Leczinska, femme de Louis XV, et par sa mère de hauts magistrats, le comte Yvert eut la bonne fortune d'être élevé dans un milieu essentiellement chrétien. Il commença ses études à Louis-le-Grand d'abord, et à Vaugirard ensuite, sous la savante et paternelle direction du P. Olivaint. Des raisons de santé obligèrent le jeune Gaston Yvert à séjourner dans le midi, c'est pourquoi il termina ses études au Collège Romain. A dix-huit ans, il devint camérier de Cape et d'Epée de S. S. Pie IX, qui lui conféra la noblesse.

Revenu définitivement en France, après la mort de sa mère, en 1876, il s'adonna tout entier au grand mouvement des œuvres qui venait d'éclore ; il suivait les directions de Mgr de Ségur, du cardinal Pie, de Mgr Gay et d'autres personnages qui peuvent être considérés comme de véritables lumières dans l'Eglise de France à cette époque. Attiré par les questions sociales, le premier, il dénonça le péril juif, alors que les membres de la haute société française se vantaient de fréquenter chez les grands barons de la finance. Péril que devait signaler avec tant de vigueur, deux années plus tard, Edouard Drumont; et il est pro-

bable que l'homme d'œuvres et le rédacteur du *Monde* durent en causer plus d'une fois.

Le comte Yvert s'attacha plus particulièrement à l'étude de la propriété immobilière qu'il voulut rechristianiser, afin de ramener le peuple à la foi qui a fait la grandeur de la France, par l'exemple venu de haut. Il était lui-même le modèle du bon riche, connu à Saint-Germain-en-Laye comme « l'ami des pauvres ».

Aidé de trois amis, il fonda la *Société des Propriétaires Chrétiens*, qui serait (si l'on savait mieux s'en servir parmi les catholiques) une arme redoutable contre la Franc-Maçonnerie et la Juiverie, en formant le bloc de la propriété foncière chrétienne en face du bloc sectaire.

Cette œuvre a pour but de grouper au pied de la Croix tous ceux qui possèdent la fortune, et de les conduire à la pratique d'une vie de plus en plus chrétienne, puis de constituer une force sociale assez puissante pour résister aux entreprises des ennemis de l'Eglise. La propriété doit être, avant tout, non un élément de bien-être et de jouissance, mais une source d'influence religieuse et sociale.

La *Société des Propriétaires Chrétiens* est administrée par un Comité Central et a pour organe le *Propriétaire Chrétien*, journal hebdomadaire de grand format qui compte parmi ses rédacteurs, outre le vicomte Henry de France, *directeur*, MM. Ambroise Rendu, Arthur Loth, Hubert Valleroux, Paul Tailliez, le vicomte de Bizemont, Jean Auvert, Jules de Brax, d'Hézeuthail, etc., etc

Un cercle d'études se réunit tous les mois chez le directeur du journal. La Société a, en outre, créé une série de services : Renseignements sur les œuvres économiques et sociales, Vérification des impôts par un spécialiste, Placement, etc., etc.

La Société, mise sous le patronage de saint Michel et de saint Rémy, a reçu un bref de Léon XIII, plusieurs bénédictions de S. S. Pie X, et les encouragements de nombreux évêques.

Soumise avant tout au Saint-Siège, elle n'établit aucun comité local sans l'autorisation de l'évêque du diocèse.

En résumé, le but que poursuit la *Société des Propriétaires Chrétiens* est le relèvement de la France par la restauration de la civilisation chrétienne, et elle fait sienne la devise de S. S. Pie X : « *Instaurare omnia in Christo* ».

Le comte Yvert, son fondateur, était l'âme de l'œuvre, et l'on pouvait craindre un moment que sa mort prématurée n'amenât, sinon la disparition complète de l'œuvre, du moins un grand ralentissement dans son activité. Il n'en est rien ; la Providence veil-

lait, et elle a inspiré à Mme la comtesse Yvert la pieuse pensée que la meilleure manière d'honorer la mémoire qui lui est si chère, était de continuer l'œuvre entreprise par celui qui la lui a confiée. En vaillante chrétienne, sans pour cela cesser de pleurer le noble compagnon de sa vie, elle n'a pas voulu que ses larmes soient stériles, et elle a su rendre sa douleur féconde en consacrant sa vie et ses efforts au développement de la pensée si catholique, qui avait inspiré à son mari la création de la belle association à laquelle son nom restera, à juste titre, pour toujours attaché.

Associée à la naissance, au développement et aux travaux de la *Société des Propriétaires Chrétiens*, Mme la comtesse Yvert en demeure l'âme et l'inspiratrice, et elle a su s'entourer de collaborateurs dévoués qui continueront à faire prospérer la magnifique création du regretté comte Yvert.

Les Juifs et la Propriété [1]

I

On s'est, depuis quelque temps, beaucoup occupé des Juifs, et non sans raison, car ils ont une influence considérable dans les sociétés modernes. Nous voudrions étudier cette influence, et nous rendre compte de sa nature. C'est le but du présent opuscule.

II

Tout le monde sait que les Juifs constituent un peuple à part, doué de qualités qui lui sont propres, et caractérisé par des coutumes d'un genre spécial. On évalue leur nombre sur toute la terre à sept millions et demi. C'est en Europe et au nord de l'Afrique qu'on les rencontre particulièrement ; mais, il y a des Juifs dans toutes les contrées du monde, en Chine comme en Amérique, à Rome comme à Londres [2]. Dans ce moment, ils cherchent à se réfugier en Palestine, et à Jérusalem ils sont fort nombreux.

Du reste, c'est avec la plus grande facilité qu'ils s'acclimatent dans n'importe quel pays, et, ce qui est absolument remarquable, c'est qu'ils restent partout les mêmes. Ils gardent leur type, ne mêlent point leur sang avec celui des autres peuples, et cependant la race ne dégénère jamais. Bref, le *Juif est le seul homme cosmopolite*. A ces qualités physiques se joint en sa faveur une intelligence très extraordinaire ; le nombre des hommes d'Etat, des savants, des artistes, de race juive est comparativement prodigieux. Aussi, M. Disraeli avait-il raison lorsqu'il disait, en 1884 : « Est-ce que jamais vous verrez se prononcer en Europe un mouvement intellectuel de quelque importance, sans que les Juifs y figurent pour leur large part ? »

1. Comte YVERT, *Les Juifs et la Propriété*. Edité pour la première fois en 1884 : Paris, J. Dumoulin, 1901.

2. *Le Planisphère des croyances religieuses. Missions catholiques*. 1883.



Et cet homme d'Etat signalait ainsi l'influence des Juifs dans la diplomatie russe, si pleine de mystères, et dans la préparation d'une révolution en Allemagne, qu'il appelait *une seconde Réforme plus considérable que la première.*

La race juive est donc, sans contredit, une race supérieure ; et, comme elle n'a pas de patrie, elle a besoin qu'on lui donne asile, et, partout où elle reçoit l'hospitalité, elle entre en lutte pour imposer la puissance si extraordinaire dont elle a le privilège.

Or, cette puissance ne s'appuie pas seulement sur le fait de l'antique noblesse du sang, elle puise aussi sa force dans une croyance, qui est l'espoir d'une domination universelle par le règne d'un Messie juif [1]. Sans doute, les individus possédant de grandes richesses sont moins fervents que les autres, et s'accommodent assez de l'état présent des choses ; mais l'ensemble de la nation reste très attaché à la croyance dont le Talmud, bien plus que l'Ancien Testament, constitue la loi sacrée [2]. On sait que ce code, en même temps religieux et civil, a été composé par les rabbins, ou docteurs, sur les traditions pharisaïques, et qu'à côté de belles sentences, il s'y trouve des absurdités ridicules ou révoltantes. Mais les éditions modernes du Talmud ont été soigneusement expurgées ; car, depuis l'invention de l'imprimerie, les Juifs ont cru devoir tenir secrets les principaux passages de cette loi ; on voit même encore des exemplaires où des lignes entières sont en blanc : les rabbins y suppléent par leurs explications verbales, moins compromettantes qu'un texte laissé à la portée de tous. Un Juif du XVIe siècle, converti au christianisme, Sixte de Sienne, donne, dans sa *Bibliothèque sainte*, quelques-uns de ces passages supprimés ; les voici dans leur ensemble : « 1° Nous ordonnons que tout Juif maudisse trois fois par jour tout le peuple chrétien, et prie Dieu de le confondre et de l'exterminer, avec ses rois et ses chefs ; et que les prêtres fassent cela surtout en priant dans la synagogue, en haine de Jésus le Nazaréen ; 2° Dieu a ordonné aux Juifs de s'approprier les biens des chrétiens autant de fois qu'ils le pourront, par fraude, par violence, par usure ou par vol ; 3° il est ordonné à tous les Juifs de regarder tous les chrétiens comme des brutes, et de ne pas les traiter autrement que les animaux ; 4° que les Juifs ne fassent ni aucun bien, ni aucun mal aux païens, mais qu'ils tâchent, par tous les moyens, de tuer les chrétiens ; 5° si un Hébreu, en voulant tuer un chrétien, tue par mégarde un Juif, il mérite le pardon ; 6° si un Juif voit un chrétien au bord d'un précipice, il est tenu de l'y jeter aussitôt [3]. » Voilà quelle est la doctrine que de nombreux témoignages affirment être enseignée par le Talmud, loi sacrée, loi observée par la plupart des Juifs, quoique l'intérêt et la crainte des persécutions l'aient fait renier souvent par les riches et les juristes en Israel [4]. On comprend dès lors pourquoi a dû être acharnée l'attaque du Juif partout où il s'est trouvé

1. Voir le *Juif*, par Gougenot des Mousseaux, chap. XII.
2. Voir *Rome et la Judée*, par le comte F. de Champagny, chap. VI.
3. Rohrbacher, *Histoire de l'Église*, t. VIII, page 607, édition 1872.
4. Voir l'art. de l'*Univers*, daté du 15 juillet 1884, sur *les déclarations du Sanhédrin de Berlin*.



en présence des nations chrétiennes, et pourquoi ces nations, envahies et dominées rapidement par la supériorité du Juif, l'ont spécialement exécré, l'ont persécuté et chassé de leurs territoires.

Un aperçu de quelques faits principaux suffit pour en donner la preuve.

III

Chose bien digne de remarque, ce petit peuple, séparé des autres, et dont l'antiquité s'était peu effrayée, devient, dès sa dispersion, l'objet des préoccupations gouvernementales dans le monde entier. Et, en effet, Constantin est obligé d'édicter des lois contre les Juifs en 315 et 336, pour les séparer autant que possible des chrétiens, qu'ils oppriment déjà. Quelques années après, Constance interdit tout mariage entre Juifs et chrétiennes. Théodose le Jeune ne peut plus permettre aux Juifs de se cotiser entre eux pour leurs intérêts communs, et il ne veut plus qu'ils exercent aucune charge publique [1]. Malgré ces précautions nécessaires, les Juifs étaient maîtres du commerce à Paris dès le commencement de la monarchie française. En 633, Dagobert les chasse, mais ils sont déjà rentrés sous Charles le Chauve; Philippe Ier, et, à son exemple, les autres princes de l'Europe, les chassent de nouveau ; mais, peu de temps après, les voilà rétablis, grâce à la servitude qu'ils acceptent, et sous le couvert de laquelle ils s'enrichissent.

Cependant, dira-t-on, comment s'enrichissaient-ils ? Devenaient-ils seigneurs territoriaux, et obtenaient-ils ainsi l'autorité naturellement dévolue au possesseur du sol ? Non pas, car personne n'eût admis dans aucun pays chrétien que les Juifs pussent exercer les droits et accomplir les devoirs de seigneurie. Ils tournaient la difficulté, et prêtaient sur gages ; ce qui mettait, sinon l'autorité reconnue, du moins la propriété et la richesse entre leurs mains. C'est ainsi que, sous Philippe-Auguste, la moitié de Paris était à eux; et ils se trouvaient si forts que, lorsqu'un chrétien n'arrivait pas à se libérer à leur égard, le créancier juif emmenait chez lui le débiteur chrétien et le gardait prisonnier. Le roi les expulsa du royaume, mais ce ne fut pas sans difficultés, car les seigneurs de la cour avaient été corrompus par l'or d'Israël. Ce système de domination indirecte se retrouve chez les Juifs de tous les pays, et l'histoire d'Angleterre en montre un exemple curieux. Lors du sacre du roi Richard, en 1189, il y eut à Londres un grand massacre de Juifs, par suite d'un malentendu, dont le peuple profita contre ses créanciers ; et à York, l'année suivante, les Juifs ayant déposé chez l'archevêque leurs titres et leurs créances pour les avoir ainsi en sûreté, le peuple se précipita chez l'archevêque, lui arracha tous les papiers des Juifs et les brûla au milieu même de la cathédrale [2]. Ces faits montrent bien la force des Juifs dans ces temps reculés ; mais il faut reconnaître que dès lors, les princes chrétiens eux-mêmes se faisaient leurs complices. Ce fut trop souvent de la part de ces princes un calcul honteux : se servant des Juifs pour se procurer beaucoup d'argent, ils les chassaient ensuite à cause des usures intolérables dont

1. Delamarre, *Traité de la Police*. Les Juifs.
2. Rohrbacher, VIII, p. 608, 630.



le peuple se trouvait écrasé. Cela se vit en Sicile, en Allemagne, en Espagne comme en France.

Partout les Juifs prêtaient à intérêts, et à très gros intérêts, ce que les chrétiens n'ont pas le droit de faire, ce qu'ils ne faisaient guère jusqu'au temps de la prétendue Réforme. Les Juifs étaient donc créanciers partout ; leur expulsion des Etats devenait une fête populaire ; seulement, ils revenaient bientôt, grâce à leurs gros sacs d'écus. On sait que pendant les croisades, ils prêtaient des sommes énormes sur les terres des croisés, sans arriver toutefois à en devenir propriétaires, car on les harcelait, on les maltraitait à ce point qu'il est vrai de dire, avec les Juifs eux-mêmes, « qu'on était bien aise d'avoir dans les Juifs une corporation damnée d'avance, qui pût se charger du métier de réprouvés [1] ». Le pape Grégoire IX écrivit à ce sujet à saint Louis, qui s'occupa beaucoup des Juifs pour les protéger sans doute contre les excès des débiteurs, mais aussi pour réduire leur pernicieuse influence. *Il fit brûler tous les exemplaires du Talmud qu'on put trouver*, et obligea les Juifs à porter une pièce d'étoffe jaune d'une palme de diamètre et de quatre de circonférence. C'est ce qu'on appela la rouelle [2]. Les chrétiens étaient ainsi prévenus, et devaient se tenir en garde. Malgré toutes ces précautions, sous Philippe le Bel, les Juifs possédaient en France d'immenses richesses, que le roi confisqua en les chassant du royaume. Un peu plus tard, en Espagne, gênés par l'Inquisition, ils firent assassiner un membre de ce tribunal, et Ferdinand et Isabelle ordonnèrent leur sortie du royaume. On assure que pour rester sur un territoire où leur puissance était très grande, ils offrirent des sommes colossales d'or et d'argent, et qu'enfin 800.000 Juifs émigrèrent, tandis qu'un grand nombre d'autres se convertissaient plus ou moins sincèrement au catholicisme pour demeurer en Espagne.

Mais, le Protestantisme éclate, la révolte contre l'autorité de l'Eglise catholique proclame l'indépendance des individus ; et, comme il faut nécessairement un gouvernement quelconque à toute société, le Protestantisme préconise l'Etat-Dieu. Rien ne pouvait favoriser davantage le développement de la puissance juive, car le Protestantisme est le germe du socialisme et du communisme, qui ne peuvent exister quand la propriété assure à ses différents possesseurs leur part d'autorité. La participation des Juifs à l'œuvre de la Réforme n'est pas assez connue. Qu'on lise Macaulay, et l'on verra qu'il signale le caractère hébraïque des puritains [3]. Cantu, de son côté, déclare que Cromwell protégea les Juifs [4]. A-t-on remarqué de nos jours le soin que prennent les sommités financières d'Israël de s'abriter derrière le Protestantisme en Allemagne, en France et ailleurs ? Quoi qu'il en soit, un fait des plus significatifs, c'est l'application sociale des théories protestantes en France, alors que le peuple y demeurait attaché à la foi catholique. La royauté et la nation françaises furent entraînées rapidement sur la pente où la révolte religieuse voulait attirer le monde chrétien tout entier, et, tandis

1. *Archives israélites*, 15 déc. 1867.
2. Delamarre, *Traité de la Police*.
3. *Histoire d'Angleterre*, *chap.* I.
4. *Histoire universelle*, 36e biographie.



que les pays qui s'étaient séparés de Rome conservaient, dans la pratique des rapports de société, l'ordre naturel et catholique, la France se laissait emporter, à la suite des légistes, dans le gouffre protestant. Les Juifs profitèrent de cette révolution, car, à mesure que le pouvoir central absorbait toute direction dans le pays, à mesure que les seigneurs territoriaux perdaient l'autorité civile, la puissance de l'argent s'affirmait davantage, et par le fait la supériorité du Juif sur le chrétien s'imposait aussi. A partir du XVIe siècle, les écrivains français font l'apologie des Juifs. Ils rendent, affirme-t-on, d'immenses services au commerce, et, grâce à eux, *les théologiens sont obligés de restreindre leurs principes*. Montesquieu s'en réjouit, et leur fait grand honneur de l'invention des lettres de change, avec lesquelles *le négociant le plus riche, n'ayant que des biens invisibles, pouvait les envoyer partout en ne laissant de trace nulle part* [1]. Les guerres de religion, les discussions philosophiques et les initiations maçonniques favorisèrent extrêmement les plans judaïques. Sous Louis XIII, les Juifs étaient très nombreux à Paris, et ils se faisaient protéger par le maréchal d'Ancre. Cependant, le roi leur ordonna de quitter le royaume, par lettres patentes du 23 avril 1615 [2]. C'est leur dernière expulsion de France, occasionnée surtout par la haine du peuple de Paris pour celui qu'il appelait le *Juif excommunié* [3]. De fait, on chassa les complices de Concini bien plus que les usuriers. Ils demeurèrent, du reste, en Alsace et en Lorraine, où ils étaient fort nombreux depuis leur renvoi du royaume sous Charles VI. Un autre centre de Juifs existait en même temps à Bordeaux et à Bayonne. Ceux-là étaient venus d'Avignon et du Portugal ; ils se prétendaient une élite de la nation, et disaient ne pas se soumettre aux prescriptions du Talmud.

Cependant, c'est avec Louis XIV que les Juifs recueillent d'une manière évidente les premiers avantages dont le Protestantisme social devait leur assurer la possession exclusive. Par calcul et par entraînement, le roi ruine ses sujets avec le luxe qu'il leur impose. Lui-même est réduit aux expédients, et Saint-Simon nous raconte que « les papiers de toutes les espèces dont le commerce se trouvait inondé faisaient un chaos dont on n'apercevait point le remède ; billets d'Etat, billets de monnaie, billets des receveurs généraux, billets sur les tailles, billets d'ustensiles, étaient la ruine des particuliers que le roi forçait de recevoir en payement de lui, qui perdaient moitié, deux tiers et plus, avec le roi comme avec les autres... Ces escomptes enrichissaient les gens d'argent et de finance aux dépens du public ». Viennent les grandes guerres, et Louis XIV impose d'un dixième tous les biens de ses sujets. Saint-Simon dit alors : *Les seuls financiers s'en sauvèrent par leurs portefeuilles inconnus, et par la protection de leurs semblables, devenus les maîtres de tous les biens des Français de tous les ordres*. C'est à ce moment qu'on voit Louis XIV emprunter à Samuel Bernard, juif qu'il décore du titre de comte de Coubert, avec lequel Desmarets, contrôleur général, escroque par l'agiotage à la crédulité publique plusieurs millions dont le roi avait le

1. *Esprit des Lois*, l. XXI, ch. XX.
2. Griffet. *Vie de Louis XIII.*
3. Feller.



plus pressant besoin [1]. Les choses ne vont pas mieux sous Louis XV. La corruption, unie à une centralisation toujours plus absolue, fait le bonheur des usuriers juifs, qui, forts de leurs richesses et des services qu'ils rendent aux grands seigneurs en les aidant à consommer leur ruine, savent bien qu'un jour ils sortiront nécessairement de la tutelle où les anciennes coutumes les retiennent encore. Un reste de pudeur ne permettait pas, en effet, de confier aux Juifs les emplois publics : de droit, ils n'étaient pas Français quand la révolution de 1789 éclata, et donna le caractère légal à leur puissance, ainsi qu'à l'autorité dont la Réforme leur avait fourni les éléments en France, plus que partout ailleurs.

Ils ne perdirent pas de temps. Dès le 28 septembre 1789, sur la proposition de M. le comte de Clermont-Tonnerre, le président de l'Assemblée constituante écrit aux Juifs de Lorraine que *les droits de l'homme sont communs à tous les habitants de la terre*. Voilà donc les Juifs en possession des droits de l'homme. Le 14 octobre suivant, un Juif alsacien, M. Besr-Isam-Besr, est introduit dans l'Assemblée constituante, qui l'écoute avec sympathie lorsqu'il dit : « Je parle au nom de Dieu, qui, en donnant à chacun les mêmes droits, a prescrit à tous les mêmes devoirs ». Sur ces entrefaites, la municipalité de Paris s'émeut en faveur des Juifs, qui sont au nombre de cinq cents dans ses murs. Elle leur reconnaît les droits civils, considérant, entre autres choses honorables pour eux, que, *dans cette révolution surtout, ils ont donné les preuves les plus méritoires de patriotisme* [2]. A l'Assemblée, ils comptent de nombreux et puissants défenseurs. Godard, leur avocat, plaide leur cause en ces termes : « Il n'y a, il ne peut y avoir que deux classes d'hommes dans un Etat : des citoyens et des étrangers. Prouver que nous ne sommes pas étrangers, c'est prouver que nous sommes citoyens ». Et il ajoute : « La religion peut-elle changer la nature des hommes et celle des choses ? Les rapports civils peuvent-ils être anéantis par les rapports religieux ? Non. On le sait depuis longtemps, et on peut le dire aujourd'hui ». Ce langage de sectaire trouve de l'écho dans l'Assemblée, mais quelques hommes de bon sens s'opposent encore au triomphe complet des Juifs. C'est que les uns les voient à l'œuvre dans leurs provinces, et que les autres savent ce qu'est la force des Juifs et leur haine du nom chrétien. Mais enfin la logique impose ses droits. Seulement, pour faire taire les justes réclamations de quelques chrétiens éclairés, on dissimule le triomphe des Juifs sous une formule qui n'est au fond qu'une confession involontaire de la vérité. Le 28 septembre 1791, un décret de l'Assemblée « révoque tous les ajournements, réserves, exceptions, insérés dans les précédents décrets relativement aux individus Juifs qui prêteront le serment civique, qui sera regardé comme une renonciation à tout privilège et exemption précédemment introduits en leur faveur ».

Les principes de 1789 ont fait le tour de l'Europe, et dans beaucoup de pays ils inspirent, comme en France, les lois et les coutumes. Presque tous les gouvernements protègent donc les Juifs. Dès les dernières années du

1. Oscar de Vallée, *les Manieurs d'argent*, p. 51.
2. *Moniteur* du 9 février 1790.

siècle passé, l'empereur d'Autriche leur était favorable ; depuis, la Hollande en a fait des citoyens, la Suisse les a émancipés, et Bonaparte les invitait à se ranger sous ses drapeaux pour aller reconstruire le temple de Jérusalem ! Toutefois, c'est en France qu'ils sont les plus puissants, grâce à l'application plus complète qu'on fait dans ce pays des principes révolutionnaires. C'est Napoléon qui a organisé le culte juif. Jusque-là, les rois avaient toléré la suprématie des rabbins en matières religieuses et pour les affaires de police ou de droit civil en faveur de cette race à part ; mais la Révolution ayant fait des Juifs des Français, des *citoyens* français, selon l'expression barbare en usage, ils n'avaient plus besoin des *privilèges* visés par le décret du 28 septembre 1791. C'est donc avec reconnaissance qu'ils acceptèrent le rôle que Napoléon leur donnait, en instituant des rabbins *prêtres*, — alors qu'ils ne le sont nullement [1], — et les chargeant de prêcher l'obéissance aux lois de l'empire [2]. Mais, qu'est-il résulté de là ? En 1831, Louis-Philippe répondit à cette question, car il plaça les rabbins sur la même ligne que les ministres des autres cultes et *leur assigna un traitement sur le trésor public*. Dès lors, rien ne manque plus aux Juifs pour s'emparer du gouvernement, et, en 1848, ils y figurent d'une manière ouverte. On remarquera que l'institution stable du suffrage universel date de cette époque. Enfin, c'est en France que se fonde, en 1860, l'Alliance israélite universelle, destinée à unir les membres des différentes confessions sous la bannière juive. Le président de cette Société le déclare : « J'appelle, dit-il, à notre association nos frères de tous les cultes ; qu'ils viennent à nous..., avec quel empressement nous irons vers eux ! On nous tend une main fraternelle, *on nous demande pardon du passé* ; le moment est venu de fonder sur une base indestructible une immortelle association [3] ». Depuis, les affaires de Roumanie ont manifesté l'influence de cette Alliance israélite universelle. Elle a obtenu l'intervention de tous les gouvernements en faveur des Juifs qui s'étaient jetés sur la Moldavie comme une nuée de sauterelles, et que les propriétaires de la contrée voulaient expulser à cause de leurs usures effroyables. L'émancipation des Juifs d'Algérie a la même origine, et tout le monde sait quelle est maintenant leur puissance dans ce pays. Il convient de ne pas oublier aussi que, dans une récente affaire judiciaire, qui en rappelle beaucoup d'autres, les Juifs de Londres, Paris, Vienne, sont intervenus très puissamment en faveur des accusés de Tisza-Ezlar, en Hongrie.

IV

Voilà donc une suite de faits qui prouvent, avec la dernière évidence, la prodigieuse puissance des Juifs produite par leurs qualités exceptionnelles : la vitalité, la fécondité, la ténacité, que couronne une habileté financière hors ligne ; tolérés partout à cause de leurs richesses, ils sont arrivés, par suite, à se rendre partout nécessaires ; et l'on peut dire de chaque pays ce

1. Voir Bédarride, *les Juifs en France, en Italie*, etc., et F. de Champagny, *Rome et la Judée*, chap. XVII.
2. Assemblée des Israélites, le 30 mai 1806.
3. *Archives israélites*, XXV, p. 520.



que Toussenel signalait en France du temps de Louis-Philippe. « Le roi, sans le concours des Juifs, ne fait pas les traités. Je défie le roi et les chambres de faire un traité d'alliance douanière, un traité de coton, de houille, de fer, dont les Juifs ne veuillent pas. Avant que la loi eût concédé les chemins de fer aux Juifs, tout voyageur pouvait circuler librement sur le *pavé du roi*. Depuis, toute voie de communication : canaux, rivières, chemins ferrés, sont au Juif ; nul n'y peut plus passer sans lui payer tribut [1]. » On ne peut plus rien sans le concours du Juif, parce qu'il a pris une prépondérance financière absolue. Et ce fait est général ; mais en France, il a des conséquences terribles, parce que rien n'y contre-balance la force de l'argent. En Angleterre, en Autriche même, et en Hongrie, l'autorité sociale est reconnue, tout au moins par les coutumes, comme une conséquence de la possession de la terre, et, dans ces pays, il y a révolte chaque fois que les Juifs veulent réaliser leurs énormes hypothèques pour leur propre compte. La situation est bien différente en France où la propriété foncière ne comporte aucune fonction sociale. *Un mouvement antisémitique n'a aucune raison d'être en France*, car le Juif y est partout et nulle part ; la souveraineté du peuple ôte à la fortune toutes ses responsabilités naturelles ; le riche, juif ou autre, n'est donc rien dans l'Etat ; mais, en même temps, la finance ayant toute puissance, c'est le Juif qui se trouve le maître.

Qu'on rapproche maintenant les principes talmudiques des théories maçonniques, et l'on verra quelle parenté intime existe entre eux. Barruel n'avait pas saisi cette filiation quand il reçut, en 1806, une lettre de Jean-Baptiste Simonini, Piémontais résidant à Florence, dans laquelle il est prouvé que la Maçonnerie et l'illuminisme ont été fondés par des Juifs, qui ont su y faire entrer jusqu'à des ecclésiastiques et des prélats ; que la maison de Bourbon est leur principale ennemie ; qu'ils espèrent par leurs richesses se faire délivrer dans tous les pays un *état civil* ; et qu'ainsi, en moins d'un siècle, ils comptent se rendre maîtres du monde [2]. De récents travaux ont éclairé encore davantage ce sujet : on sait maintenant que la Franc-Maçonnerie a pour but la destruction du christianisme. Ses rites sont juifs ; les chrétiens sont traités par elle de *profanes*, et elle déclare que le clérical, c'est l'ennemi. A l'exemple de la conscience talmudique, la conscience maçonnique fait la loi ; elle affirme la bonté native des hommes, leur égalité et leur fraternité selon la mode juive. La corruption des mœurs entre dans le plan juif, qui se sert de la Maçonnerie pour faire admettre que la religion chrétienne, le gouvernement et la propriété sont trois péchés originels. Ce qui amène Weishaupt à dire que les gouvernements démocratiques ne sont pas plus dans la nature que les autres gouvernements ; et il ajoute, en s'adressant aux Francs-Maçons : *Soyez égaux et libres, et vous serez cosmopolites ou citoyens du monde* [3]. Il n'y a donc pas moyen de douter d'une chose, c'est que dans tout ce qui se fait actuellement en France, Israël a la haute main. Le grand synode de Leipzig l'a avoué implicitement, lorsqu'il a reconnu

1. *Les Juifs, rois de l'époque.*
2. Voir la *Civiltà cattolica*, 1883.
3. Voir Mgr Fava, *le Secret de la franc-maçonnerie*, 1re édit., p. 154 et suiv.



que le développement et la réalisation des principes modernes sont les plus sûres garanties du présent et de l'avenir de la nation juive et de ses enfants [1]. Les théories des économistes sont d'origine juive. Le laisser-faire, le laisser-passer, les emprunts d'Etats, l'incessante circulation des richesses privées, la mobilité de la propriété foncière, la suprématie du commerce, le libre échange n'ont qu'un but : augmenter la puissance du Juif. Car il faut se rappeler qu'il est cosmopolite, qu'il peut habiter Paris, y faire une fortune colossale, y posséder même de somptueux palais, sans être Français, sans être soumis aux lois qui pèsent sur un Français. Il se gardera cependant d'acquérir trop de terre ; la terre le lierait, ferait connaître ce qu'il est, et pourrait être confisquée un jour. La terre, source naturelle de la richesse et point d'appui de l'autorité sociale, ne peut convenir au Juif conquérant. Il s'est donc efforcé de faire donner l'autorité sociale au nombre, afin d'en être le maître par son argent. La combinaison a obtenu plein succès en France, et elle promet de réussir partout ailleurs. La France devra peut-être en mourir la première, mais c'est de peu d'importance, le Juif étant Juif, et non Français, et son but étant d'arriver à la domination universelle.

V

A une pareille situation y a-t-il quelque remède ? Peut-on empêcher la race d'Israël de s'enrichir par l'action combinée de l'usure et de la presse, qui lui assure conséquemmentla puissance sur les gouvernements révolutionnaires ? Ce n'est pas d'hier qu'on se plaint des manieurs d'argent. Depuis que l'autorité donnée par la terre, n'est plus reconnue, on a souffert de l'importance des agioteurs. En 1661, Colbert réunit une Chambre de Justice à ce sujet. Une autre fut assemblée en 1716, pour juger « une espèce de gens auparavant inconnue, qui ont exercé des usures énormes, en faisant un commerce continuel des assignations, billets et rescriptions des trésoriers, receveurs et fermiers généraux [2] ». Il en était résulté une ruine « presque entière de tous les ordres du royaume ». Mais cela n'aboutit à rien, si ce n'est à corrompre plusieurs des juges. Contre les effroyables folies de la rue Quincampoix en 1718 et 1720, contre les ducs épiciers et les princes marchands d'actions, les laquais millionnaires et les abbés agioteurs, les remontrances du Parlement n'eurent aucun effet. La création de la Bourse et de la Compagnie des Agents de change en 1724 ne fit qu'aggraver le mal. En 1786, Louis XVI déclarait vouloir éloigner des charges de finances tous les joueurs, et ses ministres étaient à leur tête. La Convention ne fit pas mieux avec son décret qui condamnait les agioteurs à porter un écriteau sur leur poitrine. Quel frein peut être l'impôt sur les valeurs mobilières ? Que produiront contre les Juifs et leurs complices toutes les enquêtes économiques, toutes les associations corporatives ou autres ? Sous le régime de l'égalité civile, quand celui qui n'a rien est autant dans la société que celui qui est attaché à la terre, le possesseur de l'argent sera toujours le plus fort ; tout le monde voudra s'en procurer autant que possible, et personne ne

1. Deschamps, *les Sociétés secrètes*, t. III, p. 25.
2. Édit du Régent, 1716.



pourra lutter avantageusement dans cette recherche avec le génie des Juifs. Ce génie est si puissant qu'il a su faire manœuvrer dans son intérêt non seulement une multitude d'hommes baptisés, au moyen de la Franc-Maçonnerie, mais aussi quantité de bons esprits séduits par le libéralisme de 1789, et captivés par les *affaires*. En réalité, il résulte de tout cela que le champ reste libre pour les Juifs ; et les bénéfices que peuvent faire leurs alliés chrétiens ne sont que les miettes tombées de la table où les fils d'Israël se gorgent de la richesse des peuples.

On peut changer le gouvernement, modifier l'étiquette qu'il porte, l'appeler monarchie ou lui laisser le nom de république ; on peut faire quelques économies et redonner un peu de vie à l'industrie nationale, mais rien n'empêchera que le Juif, toujours plus riche quel que soit l'état du pays, — *parce qu'il spécule sur sa misère comme sur sa prospérité*, — ne soit réellement le maître absolu. Et le Juif dominateur, c'est la ruine de la société chrétienne. Un changement radical de l'état présent des choses paraît donc nécessaire pour faire sortir les peuples de l'état d'esclavage où les constitutions modernes les ont réduits au profit des Juifs.

Un homme célèbre a dit un jour que les Etats modernes ressemblent à une pyramide qu'on cherche à maintenir sur sa pointe contre les lois naturelles. Ils ne peuvent se maintenir en paix, et versent soit dans l'anarchie, soit dans la tyrannie. Rétablir la pyramide sur sa base doit donc être l'œuvre première d'une rénovation sociale ; et pour les associations humaines, la base solide, c'est la propriété.

Supposons, en effet, que l'autorité confiée par la nature aux détenteurs du sol leur soit reconnue ; que non seulement l'individu propriétaire de la terre, mais aussi le membre d'une société d'exploitation quelconque deviennent officiellement responsables vis-à-vis de l'Etat de la part proportionnelle d'autorité qui leur incombe ; la suprême puissance de l'agiotage disparaît par le fait, et la richesse du Juif ne lui assure plus la domination absolue. C'est que, dès lors, les intérêts véritables du pays restent aux mains de qui de droit, et que, si le Juif veut encore être le maître, une crise surgit pour l'empêcher de tyranniser le peuple chrétien. Il suffit que les accaparements de la race sémitique soient mis au grand jour pour qu'une réaction se manifeste de la part des intéressés ; et, si dans plusieurs contrées les créances usuraires des Israélites soulèvent des tempêtes dès qu'ils veulent les réaliser en terre, c'est que, dans ces contrées, des vestiges tout au moins d'autorité sont encore laissés à la propriété foncière. Quel est le peuple chrétien qui accepterait que des Juifs fussent ses supérieurs, c'est-à-dire ses guides, ses protecteurs ? En France, qui est-ce qui trouverait bon que les grands banquiers israélites de Paris fussent les chefs officiels de l'Etat ? L'autorité politique rendue aux propriétaires peut seule détruire la suprématie juive, parce que seule elle modère la puissance de l'argent, et par suite la fièvre de l'agiotage. Sans doute, les Juifs pratiqueront toujours et quand même l'usure, afin de se procurer de grandes fortunes, mais ces grandes fortunes resteront mobilières, et, comme telles, n'auront pas toute autorité dans les pays chrétiens. A ce point de vue, l'exemple de l'Angleterre est bien remarquable : jusque dans ces derniers temps, les fortunes mobilières n'ont pas



réussi à s'emparer du pouvoir, malgré le développement inouï du commerce et des affaires financières dans ce pays. L'autorité, restée aux propriétaires fonciers, a conservé à la société le caractère chrétien [1].

La réforme fondamentale dont il est ici question aurait sans doute une conséquence plus complètement heureuse ; la puissance du Juif dans les sociétés chrétiennes disparaîtrait probablement tout à fait. Et, en effet, l'autorité une fois restituée à la propriété territoriale, les étrangers ne sauraient être admis à posséder les biens fonciers ; ou du moins, si des raisons de l'ordre économique leur faisaient octroyer cette faculté, ils ne sauraient avoir de ce fait la part d'autorité qui en résulterait pour des nationaux. Ainsi un sujet autrichien, propriétaire de terres en France, ne serait pas admis à exercer les droits électoraux, par exemple, que comporterait sa propriété si elle était possédée par un Français. Ces droits seraient naturellement exercés par le souverain, protecteur né de la nation et des étrangers se trouvant sur son territoire. A l'égard des Juifs, cette mesure, indiquée par le bon sens, trouverait donc son application, car si la Révolution a donné aux Juifs des lettres de naturalisation, ils n'en restent pas moins cosmopolites, c'est-à-dire sans patrie, sans intérêts fixes, sans liens positifs dans tel ou tel pays. La force même des choses exclurait le Juif de l'exercice de tout droit politique, et, réduit à ses industries usuraires, il ne s'attirerait plus que le mépris des honnêtes gens dans les contrées où il chercherait encore à prendre quelque influence.

VI

Les considérations qu'on vient de lire n'ont rien de commun avec les idées généralement reçues de nos jours. Elles sont opposées aux doctrines économiques à la mode, et ne concordent pas avec les mœurs du temps. Les petits-fils des croisés s'estiment honorés, paraît-il, de dîner en compagnie des Israélites, pourvu qu'ils soient très riches, et, loin de réprouver le communisme électoral, la plupart des catholiques coopèrent à son action révolutionnaire. Il paraît utile, cependant, d'attirer l'attention des esprits sérieux sur des points que les préjugés du siècle ont obscurcis de mille manières différentes.

Qu'on veuille bien considérer la prépondérance du rôle de la propriété dans la vie des peuples ; qu'on observe l'action constante des Juifs dans les relations économiques, et l'on verra que toutes les théories modernes ont pour origine le génie conquérant des enfants d'Israël, et pour but leur suprématie universelle. Se rendre d'abord utiles par des prêts d'argent, anéantir les aristocraties territoriales par la centralisation du pouvoir, obtenir l'égalité civile et politique, la liberté de conscience, faire proclamer la souveraineté du peuple et imposer l'égalité des partages testamentaires, être autant que les chrétiens dans l'Etat pour les dominer sûrement par ses richesses, tel est le plan du Juif ; et chacun peut se rendre compte du degré d'application déjà obtenu par lui, surtout en France. La Révolution de 1789 a été l'œuvre de la Franc-Maçonnerie ; et celle de 1870, avec l'agitation actuelle, a pour origine le socialisme ; mais en réalité, la Franc-Maçonnerie, et le com-

1. Voir Rubichon. *De l'action de la noblesse*, etc., p. 303.



munisme qu'elle a engendré, viennent tous deux d'une même source : le Judaïsme, dont ils servent également les vues, en détruisant la société chrétienne au profit des Juifs. Un fait bien saisissant suffirait pour le prouver : depuis la révolution de 1789, la mobilisation de la propriété a pris d'énormes proportions en France ; la terre elle-même est, pour ainsi dire, perpétuellement en mouvement, grâce au code et aux sociétés par actions. La part du Juif dans ces déplacements incessants est celle du lion. Quant à lui, au moyen de naturalisations étrangères, il évite l'éparpillement de ses biens au moment de la mort. Maintenant, en face du communisme de plus en plus menaçant, les chrétiens propriétaires se hâtent de réaliser, encore plus que par le passé, leurs fortunes territoriales, pour tâcher de les mettre à l'abri hors de France. Nouveaux profits pour les Juifs, et surtout abandon du sol de la patrie, laissée de la sorte sans aucune défense à la merci des capitalistes cosmopolites.

On peut chercher bien des moyens de remédier à cette effroyable situation, mais l'étude approfondie de la question nous fait croire qu'on n'obtiendra rien d'important tant que la possession de la propriété, en France et ailleurs, ne sera pas suivie de ses conséquences naturelles, qui sont l'autorité et la responsabilité sociale, civile et politique.

Pour résumer cette étude, nous dirons d'abord avec M. Disraeli, parlant des Juifs, que *le monde est gouverné par de tout autres personnages que ne se le figurent ceux qui ne voient pas ce qui se passe derrière les coulisses* [1]. Puis nous citerons le manifeste des trente-et-un membres de la Chambre législative de l'Etat roumain, faisant appel à l'Europe contre la tyrannie juive : « Les dominateurs (les capitalistes israélites), ne sentant plus aucune opposition qui puisse contre-balancer leurs instincts, créent des gênes et des crises factices, et s'ingénient à trouver, même dans les misères du peuple, toute sorte de moyens d'extorsion pour satisfaire leur insatiable avidité ; car la misère est productrice en faveur de ceux qui ont la cruauté de l'exploiter. C'est ainsi que naît bientôt la plus dure et la plus implacable des tyrannies : la tyrannie de l'argent, qui, exercée sur un peuple par des *étrangers*, anéantit tous les moyens de développement, empêche l'élan de ses aspirations généreuses, et, sans qu'on s'en aperçoive, donne à son avenir un coup mortel ».

1. *Coningsby*, p. 184.



INDEX DOCUMENTAIRE

DOCUMENTS ANCIENS

UN FAUX CHEVALIER DE MALTE

Templier-Franc-Maçon 1807-1808

Tandis qu'en France, au temps de la domination impériale, les Francs-Maçons se livraient, dans les Loges entr'ouvertes, à des agapes joyeuses et à des tournois lyriques, sous l'égide bigarrée de l'apôtre saint Jean, de Vénus et de Cupidon, au solstice d'été ou à celui d'hiver, les Loges étrangères étaient plus sérieusement actives, particulièrement en Angleterre, où l'on avait un besoin extrême de gens de bonne volonté pour travailler à la perte de l'Usurpateur et à la ruine de la France.

On recrutait partout, sans beaucoup de scrupules sur le choix des individus, des agents propres à la trahison, à l'espionnage et même à l'assassinat.

Depuis la rupture de la paix d'Amiens, quand l'Angleterre eut acquit la certitude que Bonaparte, loin de se faire son féal serviteur, se déclarait au contraire de plus en plus son adversaire irréductible, il y eut une levée de poignards dont tous les frais furent faits par le Cabinet de Saint-James.



Un seul ministre répudia ces procédés criminels et entrava personnellement toute tentative déloyale, ce fut l'honnête Fox.

Ceux qui s'offraient ou que l'on recrutait pour ces besognes dangereuses et malpropres, étaient naturellement des gens dévoyés ou flétris, des gens dans la misère par le fait de leur inconduite, de leurs vices ou de leurs passions; des escrocs, des individus avides de faire fortune par n'importe quel moyen, par le plus malhonnête surtout.

C'est à cette dernière catégorie qu'appartenait un certain Peter Kuhn junior, qui avait, en 1805, obtenu l'*exequatur* en qualité de consul des Etats-Unis d'Amérique à Gênes.

Peter Kuhn, citoyen de la libre Amérique, était un négociant en déconfiture. En 1801, il avait établi à Gibraltar une maison de commerce en société avec son beau-frère, sous la raison sociale Kuhn et Green. Les affaires allant fort mal, la dissolution de la société s'imposa en août 1804. Kuhn alors quitta l'Espagne, passa à Livourne, et vint finalement s'établir à Gênes, tandis que Green partait au Maroc après un important détournement d'actif à la liquidation.

Est-ce pour cause de pénurie de sujets, ou par suite d'habiles intrigues, on ne saurait le dire, toujours est-il que Peter Kuhn obtint le poste de consul des Etats-Unis, dans ce port où les créanciers s'obstinèrent à ne point le laisser refaire tranquillement sa situation. Le 14 novembre 1805, d'honorables commerçants se plaignaient en effet au Ministre de la Police générale à Paris, et le priaient de faire arrêter le sieur Peter Kuhn junior, qui s'était enfui de Gênes à quatre heures du matin, le dimanche 13 novembre 1805, pour se soustraire à leurs réclamations.

Le mois suivant, le fuyard débarquait en Angleterre, après avoir traversé le Tyrol et une partie de l'Allemagne et avoir séjourné à Hambourg et à Husum, attendant des vents favorables.

Au bout d'un an, Peter Kuhn rentrait en toute hâte à Gênes, bien lesté d'argent et en mesure de désintéresser ses créanciers. Il n'avait mis que douze jours à peine pour effectuer son retour: cette célérité, qui ne s'expliquait point, surprit beaucoup de monde

Par bonheur, il y avait à Gênes comme Commissaire général de police, un homme peu ordinaire : le fameux François-Xavier-Désiré Joliclerc, ce policier amateur, qui, par dilettantisme, avait livré à la police le général Pichegru, les frères de Polignac et bien d'autres conspirateurs, qui avait aussi rendu à Napoléon des services très méritoires, qui lui valurent sa nomination au poste impor-



tant qu'il occupait à Gênes, Joliclerc avait l'œil à tout: aucun petit détail ne lui échappait. Il remarqua que le retour de Peter Kuhn coïncidait exactement avec l'apparition de deux bricks de guerre battant pavillon américain, mais évidemment chargés de quelque mission d'espionnage pour le compte des Anglais.

Ces bricks se mirent à parcourir les rivages de la Méditerranée. L'un d'eux, commandé par le capitaine Poter, homme qui passe pour être infiniment adroit, était même entré dans le port de Naples, sous le prétexte d'y faire un radoub qui fut effectivement commencé. Mais, se voyant étroitement surveillé, lui et son équipage, par la police, Poter repartit précipitamment, avant même l'achèvement de l'opération, et regagna la Sicile et Malte. D'après des renseignements certains, on sut que ces deux bâtiments avaient ordre de relâcher à Livourne, Gênes, Toulon, dans la plupart des ports d'Espagne, puis à Gibraltar, et de gagner Londres avant de retourner aux Etats-Unis.

C'était là une marche des plus singulières, dont il était fort difficile de se rendre raison, et Joliclerc n'était pas seul à voir dans cette manœuvre une sorte d'espionnage; le consul de France à Naples et le préfet maritime de Gênes partageaient également ses idées.

Un autre fait plus extraordinaire surprit étrangement tout le monde officiel de Gênes, et même un certain nombre de gens qui, ayant voyagé, étaient au courant des mœurs et coutumes des Etats-Unis d'Amérique. Le sieur Kuhn rapportait d'Angleterre la décoration de l'Ordre de Malte, suspendue à un ruban *violet*, alors que le ruban de cet ordre est noir. Joliclerc, intrigué, se demandait : Par quel genre de service, ce consul américain a-t-il pu mériter, dans les circonstances actuelles, une pareille distinction de la part du gouvernement anglais ? Comment ce même consul ose-t-il en faire parade dans une ville de la France Impériale, où il ne doit être que l'homme du gouvernement américain ? Enfin, comment se fait-il qu'un fonctionnaire de cette nation puisse se parer d'une décoration, alors que la Constitution déclare : « Les Etats-Unis n'accordent aucun titre de noblesse, et personne, tenant d'eux une place de profit ou de confiance, n'acceptera cadeau, bénéfice, place ou titre d'aucune espèce quelconque de roi, prince ou puissance étrangère sans le consentement du Congrès ».

Les Américains n'ont aucun ordre chez eux, et cependant Kuhn, prétendit, être décoré de l'ordre de *Cincinnatus* qui fut institué par le Gouvernement des Etats-Unis pour récompenser les vail-



lants soldats qui étaient venus leur apporter le secours de leur bras pour conquérir l'indépendance. Le général de Montchoisy qui avait précisément fait cette campagne, lui fit cette remarque, ainsi que celle sur la couleur du ruban, qui était toute différente. Mais cela ne troubla nullement ce singulier consul.

Le commissaire général Joliclerc, très édifié sur l'esprit, la conduite et la moralité du sieur Kuhn, s'empressa d'envoyer un rapport à Fouché, ministre de la Police de l'Empire.

Fouché en informa l'Empereur, et le général Armstrong, Ministre des États-Unis, manifesta « son indignation de la conduite du consul Kuhn qui ose porter un ruban ; il déclara qu'il allait le révoquer, et que le gouvernement français devait lui retirer l'*exequatur*.

Quant à l'Empereur, les ordres donnés par son ministre au commissaire général à Gênes, font suffisamment connaître sa pensée.

« Vous m'annoncez, écrit Fouché, en date du 22 juillet 1807, que, pour obtenir des renseignements plus positifs sur le sieur Kuhn, consul des Etats-Unis d'Amérique, il est nécessaire de lui faire subir un interrogatoire, et vous demandez une autorisation spéciale à cet effet. Les détails que vous avez recueillis légitiment cette mesure ».

« Les Américains n'ont aucun ordre chez eux, et la Constitution défend expressément à tout Agent, Consul, Ministre des Etats-Unis de recevoir d'ordres étrangers, sous peine de perdre leur emploi et d'être déchus des droits de citoyens. Sous ce rapport, le sieur Kuhn, en se décorant d'un ordre étranger, cesse d'être sous la protection de son pays et de son caractère ; d'un autre côté, lorsqu'il se vante de tenir cette distinction de l'Angleterre, ennemie de la France, il en résulte contre lui des suspicions graves qui méritent d'être approfondies. Je vous invite donc, monsieur, à mander auprès de vous le sieur Kuhn, à le faire expliquer catégoriquement sur sa nouvelle décoration, d'où il la tient et quels sont les motifs qui la lui ont fait accorder.

« Il importe surtout que vous cherchiez à connaître avec exactitude les causes précises de son dernier voyage à Londres et à obtenir tous les renseignements propres à vous mettre à même de me faire un rapport détaillé sur sa personne, ses relations et sur sa conduite ».

Pour répondre aux ordres du Ministre de la Police, le commissaire avec une courtoisie et des formes tout à fait en rapport avec le protocole, pria le sieur Kuhn de vouloir bien passer à son bureau, et il lui fit subir un long interrogatoire auquel le consul se soumit avec assez de déférence, mais ses réponses très nettes,

Archives Nationales, Police Générale F7 6498



malgré une certaine franchise de forme, éludent cependant le fond même de la question.

Après s'être enquis des affaires personnelles de Peter Kuhn, de ses affaires commerciales, etde ses relations en divers pays, le Commissaire général lui dit :

— Avez-vous des relations avec des membres du gouvernement anglais ?

— Aucune.

— Par quels moyens et à quels titres avez-vous obtenu la croix de Malte de la Langue anglaise, dont vous vous êtes montré décoré à votre retour ici, et que vous-même avez déclaré vous avoir été donnée en Angleterre ?

— Je l'ai obtenue comme tous les autres Chevaliers l'obtiennent. Si vous étiez Chevalier de Malte vous-même, vous ne me feriez pas cette question.

— Je vous répète ma question : Comment vous, citoyen des Etats-Unis d'Amérique, avez-vous pu obtenir du gouvernement anglais, la décoration de l'Ordre de Malte ?

— C'est que ce n'est pas le gouvernement anglais qui donne cette décoration, et qu'il n'a aucun droit sur l'Ordre de Malte, tel qu'il est établi en Angleterre. Il n'y a pas de grande ville en Angleterre où il ne se trouve une réunion de Chevaliers de Malte, ayant un chef à leur tête, et qui ont le pouvoir de donner la décoration de l'Ordre à qui bon leur semble. Il n'est même pas nécessaire d'être Anglais pour l'obtenir. Ceux qui la confèrent sont Anglais à la vérité, mais ils ne dépendent en aucune manière, à cet égard, du gouvernement anglais.

Il est si vrai que, pour obtenir cette décoration, il n'est pas nécessaire d'être Anglais, que, dernièrement, il est passé ici un Américain qui en était revêtu. Au reste, si je suis Chevalier de Malte, c'est à mon gouvernement que j'en dois compte, et je ne crois pas que le gouvernement français ait le droit de me demander à cet égard aucune explication.

— Vous ne pouvez nier du moins que cette décoration ne vous ait été conférée par des Anglais, que leur qualité de Chevaliers de Malte ne dispense pas de soumission envers le gouvernement anglais. C'est donc toujours sous les auspices de ce même gouvernement que l'Ordre existe ; et les étrangers qui y sont admis reconnaissent en quelque sorte, par là, l'autorité du gouvernement anglais, et se mettent ainsi sous sa protection. Or, dans ce cas, comment avez-vous pu accepter cette décoration sans com-



promettre l'indépendance de votre caractère de citoyen américain ?

— Je vous répète que le gouvernement anglais n'est pour rien dans l'Ordre de Malte. Ceux qui m'ont conféré la décoration de cet ordre ne dépendent de ce gouvernement, ni comme Chevaliers, ni même comme particuliers, et j'ai pu l'accepter sans compromettre ma qualité de citoyen américain.

— Par qui est signé votre diplôme de Chevalier ?

— Je ne me le rappelle pas.

— Dans quelle ville d'Angleterre avez-vous été reçu ?

— A Birmingham.

— Par qui avez-vous été présenté ?

— Par un Chevalier.

— Comment s'appelle ce Chevalier ? Est-il Anglais ?

— Il s'appelle Barber ; il est Anglais et simple propriétaire.

— Quelles formalités a-t-on observées à votre réception ?

— J'ai été reçu dans les formes d'usage; mais je crois inutile de vous en donner les détails.

— Quel serment a-t-on exigé de vous à votre réception ?

— Le serment d'usage.

— Le serment d'usage comprend l'obligation de rester fidèle à la religion catholique et de combattre pour elle les infidèles. Avez-vous prêté ce serment ?

— Oui, j'observe seulement que ce serment ne parle que de la religion chrétienne.

— Etes-vous catholique ?

— Je suis chrétien.

— Quelle est la couleur du ruban que vous êtes autorisé à porter avec la Croix de Malte ?

— C'est la couleur noire.

— Cependant vous aviez à votre arrivée à Gênes un ruban violet. Pourquoi cette différence ?

— Ce ruban n'était pas violet, mais bleu. J'avais remarqué que le sceau de mon diplôme était attaché avec un ruban de cette couleur et avec un autre ruban de couleur noire. J'avais cru d'abord qu'il était indifférent, d'après cela, que je portasse le ruban bleu ou le ruban noir, mais, ayant pris depuis des informations, je sus que l'usage des Chevaliers était de porter le ruban

noir. J'ai renoncé en conséquence au ruban bleu, et je ne porte plus que le ruban noir que vous me voyez.

— Avez-vous été autorisé par le gouvernement américain à accepter cette décoration ?

— Non. Cela ne touche pas au gouvernement.

— Les Constitutions de votre pays défendent expressément à tout agent, consul ou ministre de recevoir des ordres étrangers, sous peine de perdre leur emploi ; vous avez donc cessé d'être sous la protection de votre pays et de votre caractère ?

— Non, le même Ordre existe en Amérique. Un Américain peut le recevoir sans manquer à la Constitution de son pays. On n'est point pour cela dans la dépendance d'aucun prince étranger ; on n'appartient qu'à l'Ordre, qui n'appartient lui-même à aucun gouvernement en particulier, et qui est indépendant. C'est pour cela que dernièrement, un Américain, comme je vous l'ai dit, qui est venu ici en passant, était chevalier comme moi, sans avoir perdu ses droits de citoyen américain. Cet Américain venait pour la première fois en Europe, ce qui suppose que c'était en Amérique même qu'il avait reçu cette décoration. J'ai d'ailleurs vu son diplôme, qui prouve qu'elle lui a été donnée à New-York.

On remarquera que Kuhn n'explique pas très clairement d'où il tient sa décoration et qu'il va même d'une façon fort ridicule jusqu'à prétendre ne point se rappeler par qui son diplôme est signé, et Joliclerc, dans une conversation privée, en dehors de toute fonction, ne put faire dire nettement à l'Américain les motifs qui ont pu lui faire accorder cette décoration, sur laquelle il a constamment refusé de s'ouvrir. Il se contenta d'insinuer qu'il était bien plus facile alors qu'autrefois de devenir Chevalier de Malte, qu'il suffisait pour cela d'avoir quelques amis, et il affectait beaucoup de mystère sur le mode de son admission, sur les formalités qui l'avaient accompagnée, comme s'il se fût agi de quelque association maçonnique.

Tout cela ne s'accordait guère avec ce que l'on sait de l'Ordre de Malte, et à cette époque précisément, il ne se faisait plus de Chevaliers depuis longtemps, et l'on n'en pouvait faire, tant que le Conseil de l'Ordre serait dispersé, puisque lui seul a ce droit.

Le Conseil nommait sur le rapport qui lui était fait par une commission prise dans la *Langue* à laquelle appartenait le candidat. Or, toutes ces formalités ne pouvaient être observées à cette époque, vu l'état des choses ; par conséquent, il ne pouvait y avoir de nominations statutaires. On sait toutefois que les An-



glais qui occupent Malte ont pris un prétexte pour distribuer quelques croix dans le Royaume-Uni; mais l'Ordre ne reconnaissait point ces nouveaux Chevaliers. et ne peut considérer ces décorations que comme des croix de mérite, qui n'ont de commun avec celles de Malte que la forme et la couleur du ruban.

Quand Fouché fut en possession de l'interrogatoire subi par le Consul, il écrivit aussitôt cette lettre :

Paris, 8 septembre 1807.

Le Ministre de la Police Générale à M. le Commissaire général de Police, à Gênes

« Le Sieur Kuhn, ayant reçu une décoration étrangère, ne peut plus être regardé comme un citoyen des Etats-Unis et bien moins encore comme Consul de cette nation. Il est l'agent de l'Angleterre qui lui a donné la Croix de Malte. Je vous charge de le faire arrêter sur le champ; vous ferez mettre les scellés sur tous ses papiers, que vous m'adresserez à moi seul, et vous tiendrez toute cette opération secrète jusqu'à nouvel ordre. [1].

Cet ordre fut exécuté le 15 septembre 1807, à quatre heures et demie, avec toute la discrétion et la déférence possible par le Commissaire de police, qui avait pris toutes les précautions afin d'éviter un esclandre. Si la population eut connaissance de l'événement, ce fut uniquement du fait de Kuhn, qui fit du tapage, se targuant de l'immunité consulaire, du droit des gens, et qui, loin d'éviter le scandale, crut devoir revêtir sa grande tenue, et c'est en tel équipage qu'il fut conduit par le commissaire et ses deux agents à la prison de Gênes, tandis que tous ses papiers mis sous scellés étaient transportés au Commissariat général pour être examinés avec attention.

C'est dans ces papiers que Joliclerc trouva le fameux diplôme conférant à Kuhn le titre de Templier franc-maçon (et non de Chevalier de Malte), dont voici le texte et la traduction. Il est calligraphié sur un parchemin assez grand et de très fine qualité : En tête, une draperie rouge et blanche s'étend sur presque toute la largeur de la feuille, au-dessus de l'étoile d'or à six pointes, formée de deux triangles ayant au centre un soleil d'or ; De chaque côté, un flambeau allumé; au-dessous de l'étoile, une tête de mort sur deux tibias croisés. A gauche des premières lignes de la formule, une croix de Malte argentée, nouée d'un léger ruban bleu. — A droite, une petite croix en rubis ou grenats sertis d'or ; cette petite croix

1. Archives Nationale F7 6498 : *minute*



fort commune ressemble à celle des jeunes filles du peuple et n'a rien d'élégant ni d'artistique ; l'emploi qui en est fait sur ce diplôme ne s'explique point.

Le Sceau en cire rouge, illisible aujourd'hui, est suspendu à un large ruban noir, rouge et violet, dit violet évêque. Cette pièce est dans un parfait état de conservation dans le dossier de Kuhn.

THE LIGHT SHINETH IN DARKNESS, BUT DARKNESS COMPREHENDETH IT NOT.

In the name of the undivided Trinity
Three Persons in one GOD.

We the Grand Master, etc., etc., etc. of Royal Arch Superexcellent Encampment Masons, of the Register of England nº 33. With the Invincible and Magnanimous Assembly of Knights Templars, do hereby Certify that our Trusty and well Beloved Companion Peter Kuhn Junr was admitted by us as a Royal Arch Mason, and was by us Regularly Initiated, and Dubbed, a Knight of the most noble and sublime Order of Knights Templars, he having proved himself a Valiant Champion of our LORD and SAVIOUR, JESUS CHRIST, and having with honor, and fortitude, supported the amazing trials of skill, and valor, attending the admission, as such, we Recommend him to all the Enlightened Companions of this Order round the Globe. Given under our Hands, Seal, and Ensigna, of our Grand Conclave this light day of December AD 1806, AL 5810.

W. B. FRANKISH, E. G. E. ; — J. G. SMITH, C.C. ; — Wm. BROOKES, C. G. ; — CHARLES HANESCH, Scribe ; — IM. BARBER, Centurion ; — I. BRYAN, Centinel.

LA LUMIÈRE BRILLE DANS L'OBSCURITÉ ; MAIS L'OBSCURITÉ NE LA RENFERME PAS

Au nom de la Trinité indivise, trois personnes en un seul Dieu...

Nous, Grand-Maître, etc., etc., de l'Arche Royale, très-excellent campement de maçons, sur le registre d'Angleterre, nº 33, par l'Invincible et magnanime assemblée des Chevaliers Templiers, Certifions, que notre fidèle et bien-aimé compagnon, Pierre Kuhn (jeune), a été admis par nous comme maçon de l'Arche Royale, initié régulièrement et créé chevalier du très noble et sublime Ordre des Chevaliers Templiers, s'étant prouvé vaillant champion de Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, et ayant supporté avec honneur et courage les épreuves surprenantes d'habileté et de valeur. En conséquence, nous le recommandons à tous les compagnons illuminés de cet Ordre dans le monde entier.

Donné de notre main, cachet et marque de notre Grand Conclave, ce jour de décembre, AD, 1806, AL, 5810.

W.-B. FRANKISH, EGE ; — J.-G. SMITH, E. E ; — Wm. BROOKES, C. G. ; — CHARLES HANESCK, secrétaire ; — BARBER, Centurion ; — J. BRYAN, sentinelle.

F 7. 6498.



Le 8 octobre, le Ministre ordonnait la mise en liberté du sieur Kuhn.

« Vous lui déclarerez, écrit-il à Joliclerc, que l'Empereur et Roi ne le reconnaît plus pour agent des Etats-Unis d'Amérique et que S. M. lui a ôté son *exequatur*. Vous lui signifierez également qu'il doit, non seulement sortir de Gênes, mais se retirer à la distance de 40 lieues des côtes et des lieux où la Cour réside. S'il n'obéit pas à cet ordre, il devra être arrêté dès qu'il se présentera dans les lieux qui lui sont défendus ».

Le lecteur aura tiré de lui-même la moralité de cette petite histoire; il aura retrouvé l'association internationale dont les membres sont prêts à toutes les besognes et à toutes les trahisons ; il aura constaté que la manie des décorations et la gloriole des titres sévissait alors comme aujourd'hui, et que ce besoin de se distinguer, de se singulariser est inné chez l'homme.

LÉONCE GRASILIER.

D'après le dossier de la Police Générale, aux Archives Nationales F^7, 6498.



INDEX OCCULTISTE

COMPTE RENDU DES SCIENCES OCCULTES

Alchimie

Nous trouvons dans une étude du Dr Allendy sur l'Alchimie, publiée dans le *Journal du Magnétisme et du Psychisme expérimental*, août 1913, les renseignements suivants sur « La Pierre Philosophale ».

Quelques-uns pensent qu'il s'agissait là d'un véritable magnétisme, l'opérateur s'efforçant, à l'aide de passes, de donner un peu de sa propre vie à la matière, de même que le fakir fait germer des graines par imposition des mains. Vous voyez que l'Alchimie n'est pas étrangère au magnétisme.

La substance était enfermée dans un récipient ovoïde qu'on appelait l'*œuf philosophique* et qui était *scellée du sceau d'Hermès*, c'est-à-dire fermé à la lampe. Au cours de l'opération, la matière passait par toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. La pierre philosophale elle-même était rouge comme du rubis. Pour lui donner plus de puissance, on la faisait recuire plusieurs fois de suite : cela s'appelait la *multiplication* de la pierre. La pierre définitive avait le pouvoir de transmuer dix mille fois son poids de plomb ou de mercure en or.

Pour effectuer cette transmutation, on faisait fondre le plomb ou bouillir le mercure et on *projetait* dedans une parcelle de pierre enrobée dans la cire.

La question de savoir si la transmutation a pu réellement être accomplie est très troublante. Des savants comme Albert le Grand

nous l'affirment ; Van Helmont, d'autre part, adversaire déclaré de l'Alchimie, aurait été converti par une transmutatoin qu'il affectua lui-même, dans son laboratoire de Vilvorde, avec un fragment de pierre donné par un adepte inconnu.

Nous n'avons pas à nous étendre ici sur des documents historiques. Notons seulement qu'il y a toujours des Alchimistes ; et l'on signale souvent de nos jours de véritables transmutations. La dernière en date que je connaisse est l'expérience suivante réalisée par M. Jollivet-Castelot à Douai : Un mélange d'*argyrithrose* et de *proustite* provenant des mines du Mexique, auquel on a ajouté des traces d'orpiment, de tri et de pentasulfure d'antimoine, a donné, par cuisson à 1.000° pendant une heure, un culot qui a produit, par coupellation au plomb, un bouton d'argent : ceci n'a rien de surprenant. Mais ce bouton d'argent traité par l'acide azotique a laissé un résidu présentant les réactions caractéristiques de l'or. Vous voyez que la croyance à la transmutation n'est pas morte.

Astrologie

M. Jacques Brieu écrit dans le *Journal du Magnétisme et du Psychisme expérimental*, août 1913, p. 512 :

En vérité, nous faisons fausse route. Allons aux faits. Oublions, tout au moins provisoirement, les règles qui nous les cachent et rejetons les théories prématurées et hasardées qui obstruent la voie qui nous conduit à eux ou — ce qui est plus grave — nous en détournent.

Allons aux faits. Observons-les et soumettons-les à des expériences soigneusement et méthodiquement instituées, comme ont fait les Galilée, les Pascal, les Newton, les Lavoisier et leurs successeurs pour l'astronomie, la physique et la chimie. S'ils n'avaient pas fait table rase des théories astronomiques, alchimiques, magiques et physiques qui étaient admises et enseignées de leur temps, ils n'auraient pas créé ces admirables sciences qui sont aujourd'hui dans tout l'éclat d'une prospérité sans égale.

Faisons comme eux, et lorsque nous aurons reconstruit l'astrologie sur des bases indestructibles, alors nous pourrons — sans craindre de nous égarer ou de perdre notre temps — nous ressouvenir de celle des anciens. Peut-être qu'à ce moment-là, nous la verrons sous un autre angle et la comprendrons-nous mieux ?

— A propos de l'article bibliographique que j'ai publié sur son livre l'*Horoscope quotidien*, dans le numéro de la *Revue* du 5 septembre dernier, M. J. Mavéric m'écrit :

Je suis surpris que vous ne vous soyez pas rendu compte que ce petit ouvrage est fondé sur des *bases scientifiques*, puisqu'il s'agit des transits établis à l'aide d'éphémérides astronomiques !



Je ne crois avoir mis en doute ni la science de M. Mavéric, ni les bases sur lesquelles s'appuient son ouvrage. Mais je n'ai jamais admis en astrologie ni les à peu près ni la vulgarisation qui nous valent la nuée de faiseurs d'horoscopes. Et c'est justement parce que je connais la valeur de M. Mavéric, que je regrette qu'il se livre à ce genre de vulgarisation, que certainement, comme savant, il doit regretter. Si la base de tels ouvrages est scientifique, la pratique ne l'est pas, et ceux qui s'en servent sont presque tous des charlatans. C'est ce qu'il faut éviter, en ne leur fournissant pas les moyens de s'occuper de l'Astrologie et de paraître pratiquer une science dont ils sont incapables, si on ne leur donne que des ouvrages vraiment scientifiques, de comprendre les premières notions.

Franc-Maçonnerie initiatique

Sous le titre « L'Initiation maçonnique », notre collaborateur M. Jean Bidegain a écrit dans *la Liberté du Sud-Ouest*, 18 septembre 1913, une remarquable étude, que nous allons reproduire. Elle contient sur l'initiation des points de vue qu'il est très intéressant de mettre en lumière et que feront bien de méditer tous ceux qui ne veulent voir que l'action politique des sociétés secrètes, et cela contrairement aux enseignements de l'Eglise, comme le montre très bien l'auteur.

On m'a souvent demandé en quoi consistait l'initiation maçonnique, et j'ai toujours été embarrassé pour répondre brièvement et nettement.

Etre initié, c'est être admis à la connaissance de choses secrètes.

Qu'enseigne-t-on aux Francs-Maçons nouvellement reçus à tel ou tel grade ?

Une légende, des signes, des mots, un pas particulier ; on leur montre des symboles, et c'est à peu près tout.

Est-ce à cela que se réduit l'initiation maçonnique ?

Certes non. La Franc-Maçonnerie a véritablement un Secret, mais qui ne doit et ne peut être connu que d'un nombre très limité d'initiés. J'écrivais, à ce propos, dans la *Franc-Maçonnerie démasquée*, en 1908, quelques lignes qui intriguèrent beaucoup de lecteurs. Les voici :

« C'est seulement après un temps plus ou moins long, selon le degré de malléabilité ou de réceptivité de l'adepte, qu'il peut enfin posséder le secret. *Ce secret ne lui est jamais révélé ; il doit le deviner. On se contente d'orienter, vers la Grande Lumière, le maçon capable de la recevoir en lui. De plus, ce secret n'étant pas et n'ayant jamais été exprimé par écrit, — ni verbalement devant les profanes maçons ou non-maçons, — celui qui en est le détenteur ne pourrait le dévoiler qu'à titre d'opinion personnelle. Il lui serait absolument impossible*



de s'appuyer sur un texte s'il lui arrivait de prétendre que ce secret est celui de l'Ordre.

« Les stades d'initiation sont au nombre de trois, et correspondent, dans les Grandes Loges et les Grands Orients qui ont conservé intacte la Tradition, aux trois grades d'Apprenti, de Compagnon et de Maître de la Maçonnerie bleue, seuls grades qui aient une valeur initiatique. Ils ont une analogie surprenante avec les trois degrés de la vie mystique : la vie purgative, la vie illuminative et la vie unitive. Je dois noter ici que jamais on n'a fait cette remarque, faute de bien connaître la Contre-Eglise maçonnique.

Pour le grade d'apprenti, on procède, sur le récipiendaire, à une sorte de purification intellectuelle et morale ayant pour but de le débarrasser des obstacles qui s'interposent entre son esprit et la Lumière. Par la vertu du grade de Compagnon, la Lumière pénètre, puis se condense et demeure en lui.

« L'homme pleinement éclairé, qui a été saturé de Lumière, devient, à son tour, un foyer ardent. Il rayonne, éclaire ses inférieurs les dirige, et se trouve, ainsi, revêtu de la dignité de Maître. S'il reste entièrement fidèle, il gravira, plus tard, les derniers degrés de la hiérarchie occulte et vivra de la vie même du plus grand des Maîtres d'Hiram, dans la substance spirituelle de qui il s'incorporera.

« La plupart de ceux qui n'ont point découvert le Secret lors de leur réception au grade de Maître, — et ils sont extrêmement nombreux, — ne seront jamais initiés véritablement. Ils pourront accumuler les grades et les cordons ; ils ne cesseront pas d'être des profanes et les serviteurs des serviteurs d'Hiram. Ils posséderont la lettre du Livre, mais n'en pénétreront pas l'Esprit ».

Ceux-là peuvent, de bonne foi, prétendre qu'il n'y a pas de secret en maçonnerie.

Un an après que j'eus écrit ce qui précède, un profond initié, le F.·. Oswald Wirth, confirmait, dans son livre : Le *Symbolisme hermétique*, ce que je disais de l'analogie entre les voies de la vie intérieure et les degrés de l'initiation maçonnique.

Ce qui surprend beaucoup de « profanes », c'est que le Secret de la Maçonnerie n'étant jamais communiqué, certains puissent pourtant arriver à le posséder.

Il en fut toujours ainsi dans les fraternités occultes. On lit ceci dans le *Talmud* de Jérusalem, 77 a (Talmud de Babylone, *Chagigah* 14):

« Rabbi Johanan ben Zaccaï était en route monté sur un âne, et derrière lui marchait Rabbi Eléazar ben Aroch. Celui-ci dit : « Maître, enseigne-moi un chapitre de *Maasch Mercabah* (signification mystiques et occulte des 1er et 10e chapitre d'Ezéchiel). Le Maître répondit : « Les sages n'ont-ils pas enseigné qu'il ne fallait pas exposer la *Mercabah* même à un seul, à moins qu'il ne fut sage et ***un homme pénétrant par lui-même***. — « S'il en est ainsi, reprit le disciple, permets que j'en dise quelques mots ». — « Parle », répondit le Maître, qui descendit de sa monture. Ils s'assirent sous un arbre. Alors le feu



fondit du ciel sur eux et les enveloppa, et les anges dansèrent et chantèrent devant eux. Un ange cria du sein du feu : « La *Mercabah* est bien telle que tu l'exposes ».

Ce récit symbolique est hautement significatif.

Grâce à lui, nous comprenons que, dans le mysticisme hébraïque, les maîtres de la doctrine, aidés par les idées hétérogènes et par leur réflexion propre, élaboraient et développaient seuls les éléments reçus des mains de leurs devanciers. Ces maîtres, arrivés aux sommets de la spéculation mystique, choisissait avec circonspection des disciples d'élite auxquels ils transmettaient « la matière première et le sens général des doctrines », puis ils laissaient à l'initiative de leurs disciples de faire le chemin qu'ils avaient, jadis, parcouru eux-mêmes et, s'ils en étaient capables, de pousser plus avant afin de devenir maîtres à leur tour. Ceux qui n'arrivaient pas à cette maîtrise se contentaient de tirer, des éléments reçus, des applications destinées à l'enseignement de la foule.

On le voit, le Maître ne livre pas le Secret ; il ne dévoile, au disciple, que des éléments, des « têtes de chapitres ». Si le disciple est prédestiné, il découvre, par ses propres forces, tout le texte caché du Livre.

Il en a toujours été ainsi, je le répète, partout où il y a eu des Mystères ; mais si j'ai pris un exemple dans le mysticisme juif, c'est afin que l'on puisse faire certains rapprochements.

Quelques hommes doués d'un génie particulièrement intuitif peuvent être initiés sans le secours des Maîtres. Il y a donc des initiés qui n'appartiennent à aucune fraternité secrète, mais, alors, leur puissance est moindre que celle des initiés régulièrement reçus dans un Ordre.

Parlant de l'initiation maçonnique au premier degré, l'Orateur du Convent du G.·. O.·. de France de 1909, le F.·. Lahy, disait :

« Il s'agit, durant les quelques instants consacrés à cette cérémonie, de faire du maçon un *homme nouveau*, et de lui transmettre symboliquement les enseignements traditionnels, la culture morale intensive, élaborée par les générations antérieures. Il s'agit de lui faire vivre le passé et de lui en inculquer, avec la connaissance, le respect ; *de le mettre en contact avec « l'âme collective » et les forces qui dirigeront désormais sa conduite* ».

Par suite de l'initiation « matérielle » à un Ordre, les actes de l'initié solitaire acquièrent une efficacité plus grande, parce que, dès ce moment, l'âme collective de l'Ordre et les forces dont cet Ordre dispose sont à son service dans la mesure où il peut les émouvoir.

Et, ici, nous allons voir combien est grande la valeur de cette initiation, même si elle reste purement matérielle et si elle est accordée par un Maçon qui ne possède pas et ne possèdera jamais le Secret.



L'initié non affilié, presque impuissant dans sa solitude, est reçu dans l'Ordre valablement et jouira de toutes les prérogatives spirituelles de la collectivité à la seule condition que l'initiateur soit muni, au moment de la cérémonie de pouvoirs réguliers délivrés par une Puissance maçonnique reconnue. Le F∴ Lahy dit excellemment :

« La place du Vénérable est située sous le symbole de la Lumière, afin de signifier qu'il incarne l'intelligence de la Loge et que par lui est rendue tangible la pensée du groupe, l'âme collective dont il est toujours l'émanation ».

Le Vénérable régulièrement élu est un médium, est l'instrument de la collectivité séculaire et, dès lors, il est inutile qu'il soit vraiment initié.

Si, demain, de tous les Maçons vivants, il n'en subsistait qu'un seul, l'Ordre tout entier serait avec lui, en lui, et pourrait, grâce à son action, reprendre sa forme collective matérielle, à la condition que ce survivant n'entrerait ou ne rentrerait pas dans l'Eglise catholique. C'est à cause de cela que se sont perpétuées et se retrouvent, aujourd'hui, dans la Maçonnerie, toutes les vieilles conspirations contre du Christ, toutes les hérésies, dont le but était de briser l'Unité romaine et que l'on croyait disparues à jamais.

Même parmi les prédisposés à l'Initiation, il y a des âmes lentes. La F∴ M∴ hâte leur évolution par son symbolisme.

Le symbolisme est la clé qui ouvre aux Maçons l'accès des plans divers d'initiation où ils doivent évoluer.

Le F∴ Lahy nous dit :

« Le symbole maçonnique est l'expression la plus haute des vérités de la science, le moyen émotionnant d'unir tous les hommes, *de faire sentir aux uns ce qu'ils ne comprennent pas, de faire comprendre aux autres ce qu'ils ne sentent pas* et de leur donner l'impression qu'ils communient dans une même vérité. »

Le Symbolisme et les diverses pratiques extérieures maçonniques éveillent en chaque F∴ des virtualités qui ne s'étaient pas manifestées encore, qui reposaient, endormies, dans le subconscient, dans cette pénombre de l'âme où sont accumulés les instincts héréditaires et les impressions antérieurement reçues sans qu'un souvenir semble en avoir subsisté.

Pour expliquer l'influence spirituelle des symboles et des pratiques de la discipline maçonnique, il faudrait écrire un cours de psychologie, exposer le processus des réactions visuelles et verbales qui, étant capables de provoquer chez nous des réactions mécaniques indépendantes de notre volonté, peuvent, à plus forte raison, créer un état psychique particulier, variable selon l'intelligence ou la sensibilitédu sujet et, aussi, selon la qualité de son subconscient.

Je ne fais qu'effleurer un sujet très vaste, infiniment complexe. Ceux des lecteurs de la *Liberté du Sud-Ouest* qui voudront avoir, sur



l'*Initiation Maçonnique*, des notions précises et exactes devront lire le volume que vient de faire paraître, sous ce titre, le savant et distingué M. Charles Nicoullaud[1]. Ce livre est précédé d'une très belle préface de M. le chanoine Jouin, curé de Saint-Augustin de Paris.

L'auteur n'a examiné que ce qui constitue le fonds permanent, doctrinal, de la Maçonnerie. Celle-ci a subi bien des avatars, s'est associée à beaucoup de nationalités ou de collectivités différentes, toutes hostiles à l'Eglise ; mais M. Nicoullaud n'a pas eu à traiter de l'histoire de la Secte et de son œuvre politique et sociale. Il existe, à ce sujet, des écoles différentes. M. Nicoullaud s'est placé au-dessus, ou si l'on veut, à côté d'elles. Il n'a étudié, de la Maçonnerie, que son Secret initiatique. Son livre, élégamment écrit, remarquablement documenté, offre un intérêt passionnant, et ses conclusions peuvent être acceptées par tous les catholiques, car elles sont conformes à la définition de la Maçonnerie qui nous fut donnée par Léon XIII dans son encyclique *Humanum genus* et que je rappelle ici :

« Depuis que, par la jalousie du démon, le genre humain s'est misérablement séparé de Dieu, auquel il était redevable de son appel à l'existence et des dons surnaturels, il s'est partagé en deux camps ennemis, lesquels ne cessent pas de combattre, l'un pour la vérité et pour la vertu, l'autre pour tout ce qui est contraire à la vérité et à la vertu. Le premier est le royaume de Dieu sur la terre, à savoir la véritable Eglise de Jésus-Christ... *Le second est le royaume de Satan...* Dans toute la suite des siècles qui nous ont précédés, ces deux cités n'ont pas cessé de lutter l'une contre l'autre... A notre époque, les fauteurs du mal paraissent s'être coalisés dans un immense effort, sous l'impulsion et avec l'aide d'une société répandue en un grand nombre de lieux et fortement organisée, la société des *Francs-Maçons.* »

M. Ch. Nicoullaud voit, dans la Maçonnerie, le « royaume de Satan ».

Il a, pour lui, l'autorité de l'Eglise catholique.

On ne saurait en invoquer de plus haute et de plus sûre.

Jean BIDEGAIN

— Les passages que voici sont extraits d'une conférence faite, le 18 juin 1913, à la R∴ L∴ *La Nouvelle Jérusalem*, obédience de la G∴ L∴ D∴ F∴, en tenue d'Adoption, par la S∴ Marie-E. Bernard-Leroy, S∴ d'Eloquence. Nous suivons le texte donné par *Le Symbolisme*, nos de Juillet et d'Août 1913, pp. 272 et 284.

La S∴ Bernard-Leroy répondait à une conférence faite, le 19 septembre 1912, à la R∴ L∴ *Le Droit Humain* n° *1*, par la S∴

1. Charles Nicoullaud, *L'Initiation maçonnique*, librairie académique Perrin et Cie, 35, quai des Grands-Augustins, Paris. — 3 fr. 50.



Amélie André Gédalge, 33e, Grande Chancelière du Suprême Conseil universel mixte et Vénérable de cette Loge.

« Chargée, de par mes fonctions mêmes de S∴ d'Éloquence, de maintenir le respect dû aux principes généraux de la Constitution, je manquerais moi-même aux règles qu'il me faut précieusement conserver, si j'apportais ici, par mes paroles, des éléments de désordre et d'indiscipline. Les Sœurs des Loges Mixtes travaillent à côté de nous dans un grand nombre de ces œuvres que la Maç∴ a créées en dehors de son sein. Elles y apportent, pour la défense de l'idée laïque et républicaine, un zèle et un dévouement auxquels nous sommes heureuses de rendre hommage. La Maç∴ d'adoption ne saurait se rabaisser à une rivalité mesquine. L'Obédience mixte et les Loges régulières d'adoption diffèrent par la conception de l'Initiation féminine. C'est sur ce point, et sur ce point seulement, que portera tout cet exposé. »

Voici ce que pense la S∴ d'Éloquence au sujet des rituels de Ragon :

« Si je crois volontiers, comme la plupart des Maç∴, que ces recueils sont intéressants en ce qui concerne la Maç∴ bleue, je ne pense pas qu'ils aient, pour la Maç∴ d'adop∴, la même autorité. Les excellents FF∴ qui ont réuni nos rituels n'ont parlé des Loges d'adoption que par un louable scrupule de bon historien. Les LL∴ d'adopt∴ n'existaient pas en fait ; leurs rituels n'étaient donc qu'une curiosité maç∴....

Les LL∴ d'adoption ont été créées de toutes pièces en 1730 à Paris. Le fait n'est peut être pas unique dans l'Ordre, mais il est rare... Quoi qu'il en soit, jamais un rituel définitif n'a été élaboré pour la Maç∴ d'adoption, et le plus sage, pour la juger, est de se reporter au manuel écrit au XVIIIe siècle par Guillemain de Saint-Victor, Maç∴, fort éclairé, dont les Rituels d'adoption sont une merveille d'ordre et de pondération. On conçoit, en les lisant, ce que peut être le développement maç∴ de l'initiation en L∴ d'adoption. »

La S∴ Bernard-Leroy nous fournit un intéressant renseignement, qui malheureusement ne peut guère servir aux profanes. C'est dommage, car nous aurions aimé pouvoir consulter l'important dossier signalé à notre convoitise de chercheur, mais fermé à notre curiosité d'adversaire.

« Ceux de nos FF∴ qui voudraient se documenter sur ces fluctuations de la Maç∴ d'adopt∴ feront bien de s'adresser à notre T∴ Ill∴ F∴ Bonnefon, bibliothécaire du Suprême Cons∴, qui a réuni un « dossier » des LL∴ d'adoption extrêmement important. »

La S∴ A. Gédalge a dit qu'il n'y avait pas à proprement parler d'init∴ d'adoption, puisqu'il n'y a pas de renaissance.



La S∴ Bernard-Leroy fait la très importante réponse suivante :

« Mais, dans tous les rituels, la néophyte a les yeux bandés ; de plus, pour ne parler que du premier degré, la récipiendaire a les mains liées de chaînes. N'est-ce pas marquer nettement qu'elle cesse d'être prisonnière de ses défauts et de ses erreurs pour commencer l'existence libre des Franches-Maçonnes ? D'ailleurs, l'instruction des App∴ donne, comme réponse à la question : « Etes-vous Appr∴ Maç∴ ? » ces mots : « Je nais à la vie. » N'est-ce pas indiquer que tout notre symbolisme du premier degré, ainsi que l'ont vu et compris tous ceux qui assistèrent à nos Init∴ Solennelles, est basé sur l'idée d'une renaissance ? Il en est de même aux autres grades, car l'initiation adoptive semble bien être, dans l'esprit de ses fondateurs, essentiellement une initiation par degrés...

Le grand œuvre de la Maç∴ d'adopt∴ est d'avoir su adapter à notre discipline maç∴ le haut idéal de l'Antiquité classique. Ainsi cette culture morale qui confond la Science et la Vertu dans la « Sagesse », devient accessible par la voie initiatique à toutes les femmes de bonne volonté... »

Ce haut idéal de l'antiquité classique est en réalité le paganisme, comme nous l'avons montré dans nos précédentes étude sur *l'initiation maçonnique*. On voit que l'opinion que nous avons soutenue est, n'en déplaise à certains contradicteurs, celle-là même des initiés de la Secte.

La S∴ Marie Bernard-Leroy, tout en reconnaissant comme la S∴ Gédalge que les principaux symboles de l'adoption sont tirés de la Bible, ajoute :

« Mais cela n'empêche pas l'arche, la pomme et le serpent d'être une source abondante de réflexions fort maç∴ et pratiquement très utiles, pour d'autres, tout autant que la rose, la croix, l'Agneau pascal et la Cène pour les 18es. »

Les SS∴ Marie Bernard-Leroy et A. Gédalge

« Considérant comme prof∴, ignorants les FF∴ qui estiment les rites et les symboles comme une niaiserie inutile »

Mais, contrairement à la S∴ Gédalge, la S∴ Bernard ne pense pas qu'on puisse s'initier sans l'intervention de la Loge. Cela lui semble « la négation même de la Maç∴ « Voici son raisonnement à ce sujet :

« La Maç∴ n'est pas une école d'enseignement mutuel, mais une discipline particulière faite pour une collectivité et ne pouvant être pratiquée que dans cette collectivité. Sans doute, « on est pas initié, on s'initie soi-même », mais on ne peut poursuivre le cours de son initiation en dehors de l'At∴ maç∴ Il y a une atmosphère maç∴



au sein de laquelle s'épanouissent facilement et complètement les plus hautes vertus sociales... »

Cette atmosphère est symbolisée, d'après la S∴ Bernard, en maçonnerie d'adoption par le « climat » :

« Il indique justement cette condition essentielle d'un milieu moral particulier, nécessaire pour l'évolution particulière du Maç∴ Le principe même du perfectionnement maç∴ est dans cette union indissoluble de chaque Maç∴ avec la Loge entière. Un prof∴ peut sans doute acquérir de hautes vertus, répugner au mensonge et suivre la loi de justice et d'amour ; mais il peut ne le pas faire, c'est affaire entre sa conscience et lui. La responsabilité du Maç∴ est infiniment plus grande ; elle est inéluctable. Ce n'est pas lui seul, c'est la Loge entière qui souffrira de ses erreurs et bénéficiera de ses progrès. »

Il y a dans ces dernières lignes, croyons-nous, une confusion. Ce lien existe pour toutes les Sociétés, qu'elles soient initiatiques ou non ; c'est le fait de l'association et non pas celui de l'initiation qui est cause que la faute ou la gloire d'un membre rejaillit sur la Compagnie tout entière. Point n'est besoin qu'il y ait eu initiation ponr cela.

Les lignes suivantes montrent-elles chez la S∴ d'Éloquence de la L∴ *La Nouvelle Jérusalem* une conception très exacte de ce qu'est en réalité l'Initiation dans les Loges? Tout profane que nous soyons, nous ne le croyons pas. Mais elles donnent assez exactement les tendances actuelles de la Franc-Maçonnerie latine, dans les loges bleues, où l'idée démocratique a prévalu. Reste à savoir si ces Ateliers ont conservé le véritable esprit maçonnique. Il semble que la Franc-Maçonnerie anglo-saxonne ne le pense pas.

Voici ce qu'écrit la S∴ Bernard :

« Ce n'est pas le Vén∴ ou la Grande Maîtresse qui initie le néophyte. En tant que président de la Loge, il n'a pas de pouvoir pour le faire. Image de la Démocratie parfaite, la Maç∴ régulière considère que le pouvoir de donner la lumière ou de conférer les grades émane de l'assemblée entière, et qu'on ne peut être initié que dans une Loge juste et parfaite.

Cela me semble le principe même de notre Ordre et sa raison d'être ; sa force et sa vitalité en dépendent. Si l'on nie ce principe, il faut admettre qu'il est nécessaire d'avoir une « Maç∴ pour le peuple », dans le sens péjoratif que certains pseudo-libres penseurs donnent à leur chère formule : « Il faut une religion pour le peuple. » Seuls, en effet, les êtres de culture inférieure auraient besoin du secours de la Loge ; les autres sauraient s'initier hors d'elle.

L'initiation, dans la Maç∴ régulière, reste donc effectivement un mystère pour les profanes, et la question peut se poser de le révéler



aux femmes ou de leur dispenser la lumière suivant des Rites différents. »

La S.·. Bernard nous indique, en terminant, quelle est la situation faite aux Sœurs dans la Maçonnerie d'Adoption. Contrairement aux Maçonnes des Loges mixtes, elles n'aspirent pas à la plénitude de l'initiation, et sans réclamer l'égalité de droits avec les FF.·. ; elles se contentent de ceux que ces derniers veulent bien leur accorder. Les Sœurs des Loges d'Adoption ne sont pas féministes ni « suffragettes ». S'il ne s'agissait pas de Franc-Maçonnerie, nous serions tenté de les en féliciter. C'est une preuve de bon sens : pourquoi celui-ci ne va-t-il pas jusqu'à leur faire comprendre dans quel guêpier elles se laissent entraîner ?

« Le principe d'une initiation spéciale pour la femme a prévalu dans les deux Obédiences régulières et amies de France.

Nous sommes entrées dans l'Ordre aux conditions que leur sagesse maç.·. avait dictées aux Maç.·. qui nous recevaient. Celles qui comprirent le sens de cette init.·. ne le regretteront jamais : elles savent le sens réel du mot « adoption ». Elles suivent les conseils de leurs FF.·., elles les sollicitent, parce qu'elles savent qu'ils sont plus éclairés qu'elles, exactement comme les FF.·., en maintes circonstances, ont recours aux lumières des Maçons appartenant aux Ateliers supérieurs.

Elles ne sont pas en « tutelle » ; plus elles s'initient et plus elles sont attachées à ces rites spéciaux qui font leur autonomie et leur permettent de se perfectionner incessamment.

C'est que l'observation psychologique nous conduit nécessairement à constater que la mentalité et le caractère de la femme sont avant tout différents de l'homme. Nous n'avons pas à chercher ici les raisons de cette dissemblance — si elles sont dans la nature ou seulement dans l'éducation de la femme — ni à déterminer la valeur relative de ces deux formes de mentalité et de caractère ; il nous suffit d'affirmer cette dissemblance réelle et actuelle. C'est pour cela que nous préférons la formule « écouter, travailler, obéir, se taire », qui est l'équivalent féminin de la règle « savoir, oser, vouloir, se taire ». Nous n'en concluons pas que la seule discrétion nous est commune avec nos FF.·. Notre obéissance est libre et volontaire, comme l'audace de nos FF.·. est disciplinée et ordonnée ; notre travail est de former notre volonté, et c'est parce que nous voulons savoir que nous apprenons à écouter.

Il reste infiniment à faire encore pour donner à nos LL.·. d'adoption la place qu'elles sont en droit d'espérer. Nous nous réclamons des Loges du XVIII[e] siècle, mais — comme les Loges bleues — nous avons évolué. Nos loges sont « exclusivement féminines » ; à nous, et à nous seules, incombe la tâche de les faire belles et viables. No-



tre zèle et notre ardeur s'accroissent en raison même de la grandeur de notre travail. Par lui, nous nous initions, puisque, selon la formule de notre rituel, « l'adepte est celui qui parvient par sa volonté et par ses œuvres ».

Notre collaborateur, M. L. Hacaut a publié l'article suivant dans *la Vérité* de Québec, 16 août 1913, sous le titre « Les Sociétés secrètes chez les noirs de l'Afrique » :

Le numéro d'août des *Missions d'Afrique*, bulletin mensuel illustré, toujours si intéressant, de l'œuvre des Pères blancs, publie un rapport sur le vicariat apostolique du haut Congo, où je lis ce qui suit :

« *Au Marungu* ». La mission de Lukulu-Sacré-Cœur fait des progrès constants... Le pays des Baluba a été et est encore une des forteresses du royaume du diable au Marungu. Les sorciers y sont très puissants. Ces fiers Baluba, que leur renom de bravoure et de férocité faisait redouter, autrefois, par tous leurs voisins, tremblent de peur devant la prétendue puissance occulte de ces exploiteurs de la crédulité publique. Pour se prémunir contre la puissance malfaisante des sorciers, ils se mettent sous la protection d'autres sorciers, réputés plus puissants. Dans ce but, ils se font affilier à l'une ou l'autre des nombreuses sectes secrètes qui existent dans ce pays. Presque tous les adultes font partie au moins d'une secte et s'engagent au secret sous les serments les plus terribles. Leur trahison serait punie de mort. La crainte de la vengeance des chefs et des initiés est un obstacle sérieux à la conversion de ces pauvres gens... »

Ces sectes secrètes nègres correspondent aux loges maçonniques des blancs, mais les noirs sont plus excusables de s'asservir au Satanisme que les blancs, se disant civilisés.

La Maçonnerie, le Kabbalisme et l'Occultisme satanique (évocation, nécromancie, magie, etc., etc.) ont des rapports intimes. A cela rien d'étonnant, puisque l'initiation maçonnique moderne est due au Kabbalisme judaïque, lequel s'inspire des mystères sataniques de l'antiquité païenne.

Les *profanes* qui voudraient s'édifier à cet égard n'ont qu'à lire le magistral ouvrage documenté de Ch. Nicoullaud, collaborateur de la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*, ouvrage qui vient de paraître à Paris : *L'Initiation dans les Sociétés Secrètes. — L'initiation maçonnique.* »

Ces noirs fétichistes, païens, satanistes, ne constituent pas un cas isolé.

Les sectes secrètes satanistes existent chez les sauvages païens d'Amérique. Ces derniers aussi ont leurs sorciers.

Par affinité d'origine et d'inspiration primitive, ses vrais organisateurs, les FF.·. *Rose Croix* (XVIIe et XVIIIe siècle) étaient des *occultistes* déguisés en *alchimistes*, comme Elias Adhmole ; la Maçonnerie impériale anglaise, à peine implantée, en Amérique, s'empressa de faire des recrues parmi les sauvages des sociétés secrètes.



Dans une étude historique sur la loge *Of Antiquity* de Montréal (1), l'ancien V∴ de cette loge, un Juif, raconte avec orgueil, l'histoire du F∴ Joseph Brant (nom fabriqué par les Anglais) chef Mohawk, initié dans une loge anglaise et qui, sous F∴ Guy Carleton, combattit les Français dans les rangs anglais. En 1776, le F∴ Mohawk fut affilié à Londres. Présenté à F∴ Georges III, le roi lui donna un tablier maçonnique. F∴ Brant reçut en outre des terres sur lesquelles se trouve actuellement la ville de Brantford, où l'on a dressé une statue du dit F∴, à qui le même Georges III donna aussi une médaille d'or.

F∴ Brant était-il initié aux grades occultes ? C'est ce que l'auteur ne révèle pas.

Lors de la guerre civile aux Etats- Unis, F∴ Pike, général dans l'armée des Esclavagistes, était affilié aux sectes secrètes des Peaux-rouges, et plusieurs de ceux-ci étaient affiliés aux loges américaines.

Les sorciers des sectes noires du Congo correspondent aux FF∴ occultistes des Loges blanches. Comme les sorciers noirs, les occultistes blancs se livrent aux incantations démoniaques. Ce sont là des traditions Kabbalistes séculaires. Les sorciers du moyen âge, la plupart Juifs et juives kabbalistes, se livraient à l'occultisme satanique, la nuit du « Sabbat », jour consacré au Seigneur. Par parodie de la Bible, les occultistes d'alors consacraient la nuit du « Sabbat » au démon...

Exploiteur de la crédulité, au surplus, les FF∴ *Rose-Croix* kabbalistes, alchimistes, mages, etc., l'étaient et le sont encore, au même titre que les sorciers noirs. Les FF∴ des loges blanches comme ceux des loges noires sont liés par des serments que sanctionne l'assassinat. On pourrait continuer l'analogie, en comparant les diverses sectes secrètes noires, superposées, échelonnées par degrés de perfection et de puissance, aux sectes secrètes noires, superposées, du Kabbalisme maçonnique.

Enfin, chez les FF∴ blancs comme chez les FF∴ noirs, la crainte des vengeances occultes constitue un obstacle sérieux à la conversion...

Il n'est donc pas étonnant que, dès les premières explorations du Congo, la Maçonnerie, en Belgique, ait jeté son dévolu sur le futur Congo belge. Elle lui a même imposé son drapeau bleu avec son Etoile ! Elle y fonda des Loges de blancs, destinées à fraterniser avec les loges noires, avec leurs sorciers démoniaques, contre l'œuvre de l'Evangélisation par les missionnaires catholiques. Et cette lutte doublement maçonnique a lieu actuellement au Congo, sous Albert Ier, comme sous Léopold II.

— **Nous trouvons dans un journal maçonnique anglais, du mois de septembre 1913, l'explication suivante à propos du symbolisme**

1. *Historical sketch of the Loge Antiquity*, by J. Beamish Saul *Past Master*, Montréal. 1912. In-8, 47 pp.



de la lettre G. Nous la donnons à titre de renseignement, ayant dit dans nos études sur l'*Initiation maçonnique* ce que, à notre avis, il fallait en penser.

« Le *Swastika* est le signe le plus anciennement connu du grand architecte de l'Univers ; il est en rapport intime avec la croyance ancienne que l'Etoile polaire est le centre de toutes choses et le séjour même de Dieu. Les détails qui s'y rapportent sont connus uniquement du Maçon qui est parvenu au rang de Maître VII[e] de la Vénérable Société des Francs-Maçons opératifs. Et ces détails ne sont donnés entièrement qu'une fois par an, savoir : le 2 octobre, quand l'emblème est expliqué au troisième Maître Maçon qu'on vient d'installer sur le trône. Naturellement cela ne peut être fait que quand les Trois Maîtres Maçons sont présents ,chacun avec sa « baguette » (selon le système des 3, 4, 5, etc.

« Du *G* qui est placé au plafond, et qui représente l'Etoile polaire, descend un fil à plomb, qui permet de donner au *Swastika* sa place exacte.

« Il est bien malheureux que le beau symbole du *Swastika* ait été perdu dans la Maçonnerie spéculative.

« Cela vient de ce que, dans les *Constitutions*, en 1723, le Docteur Anderson effaça le nom de Dieu, et naturellement il supprima aussi le *Swastika*, qui est le symbole de Dieu pour la Maçonnerie opérative. Il serait fort avantageux que ce symbole si important fut rétabli dans les Loges spéculatives.

Un autre périodique maçonnique américain écrit à ce sujet :

« La lettre *G*, toutes les fois qu'il en est question en Maçonnerie « comme d'un symbole, est tout simplement l'équivalent de la lettre « hébraïque Iod, qui était la première du mot Jehovad, le tétra- « gramme, et par conséquent constamment employée comme symbole de la Divinité ».

Fraternisme

Sous le titre « Premier pas », nous lisons dans le *Fraterniste*, 19 septembre 1913, cette suggestive nouvelle,qui montre où tend la morale de la secte spirite :

« Commencerait-on à comprendre que tout est à tous, et que même les enfants ,qu'ils soient issus d'un père et d'une mère quelconques, ne sont en définitive, que les produits d'une seule et même matière universelle ? Si cela était pratiqué, l'égoïsme serait bientôt chassé du concept humain.

A l'égoïsme personnel, à l'égoïsme familial, à l'égoïsme national, succéderait l'altruisme universel. Ne désespérons pas ! Une nouvelle qui nous arrive d'Amérique nous fait savoir qu'à Cleveland, dans l'état de l'Ohio, la municipalité vient de créer dans cette ville un *Marché aux bébés* réclamé par les habitantes, où les malheu-



reuses ne pouvant subvenir à l'entretien d'un enfant rencontrent des citoyennes fortunées qui n'hésitent pas à adopter les petits êtres qu'on leur présente.

Le marché en question se tient sous la surveillance de la *Claveland Humane Society*, qui se charge de faire le nécessaire avant de prendre ou de confier les enfants.

Il paraît que les petites filles blondes aux yeux bleus sont les plus demandées.

S'achemineraít-on enfin vers la Vérité ?

Il faut un commencement à tout. »

M. J. Béziat a donné, le samedi 23 août 1913, une grande conférence à Caudry. Nous extrayons les passages suivants du texte publié par le *Fraterniste*, 12 septembre 1913 :

Le *Fraternisme* est du *socialisme pur*, c'est-à-dire un socialisme qui, pour être compris et pratiqué, est basé sur la morale qui découle de la croyance raisonnée et scientifique du *Spiritisme*. Ce mot provoque bien souvent des sourires, car les spirites sont malheureusement, il faut bien le dire, considérés comme des simples d'esprit. C'est ce qui retarde tant l'avènement des temps meilleurs, car les spirites ne sont que des chercheurs, des méditatifs qui étudient le problème de l'être et de sa destinée, et il n'y a pas un seul exemple où une étude sérieuse et approfondie des manifestations de la nature n'ait apporté sa contribution au bonheur de l'Humanité. Et celle-ci a soif de connaître. Nous venons lui révéler une philosophie nouvelle, la Psychosie, qui s'attache à reconnaître l'influence que peuvent avoir sur nous les entités invisible de l'espace, que nous appelons *psychoses*...

Je suis, comme vous, socialiste. Mais je crois que nous différons sur les moyens à employer pour le réaliser. Et je vais vous exposer mes conceptions, qui permettront de transformer le socialisme des ventres en socialisme des cœurs. C'est dans ce but que je poursuis une œuvre d'éclairement des foules et de conciliation universelle.

C'est pourquoi je ne suis d'aucune religion, précisément pour être de toutes. C'est la seule attitude qui permet de pratiquer la vraie tolérance, le pardon, le socialisme pur, le *fraternisme*.

Si nous pensions sincèrement que les perturbations sociales sont vraies, nécessaires, capables d'assurer une organisation meilleure, nous serions pour la révolution. Mais il est facile de comprendre que les bouleversements sont inutiles parce qu'ils se bornent simplement à intervertir les rôles et qu'ils font des opprimés et des vaincus d'hier, des oppresseurs et des tyrans. C'est également une grossière erreur de voir le salut dans la répartition égale des richesses. Ces utopies, même réalisées, ne supprimeraient point la cause de ces misères, qui est l'égoïsme. Mais s'il faut raisonnablement abandonner la chimère de ce que l'on pourrait appeler l'égalité des ventres,

nous proclamons bien haut qu'une chose est possible, c'est l'égalité des cœurs !

La science, c'est-à-dire la somme des connaissances humaines acquises jusqu'à ce jour, n'est qu'un désocccultement constant du domaine de l'invisible. Et de quel droit un individu pourrait-il dire : la Science n'ira pas plus loin ? Les grandes inventions, considérées à leur apparition comme des utopies, en sont le démenti le plus formel. C'est pourquoi les spirites ont confiance. Il en sera pour leurs découvertes et leurs travaux comme pour les découvertes et les travaux des Edison, des Fulton, etc., qui subirent les sarcasmes de leurs ignares contemporains.

C'est d'ailleurs le rôle de la Science que d'abolir le Dogme ; aussi ne doit-elle pas être elle-même dogmatique. Les recherches dans le domaine matériel nous ont en grande partie affranchis du joug de la matière ; dirigeons nos efforts du côté spirituel pour nous rendre plus libres d'agir selon nos aspirations les plus chères...

Nous sommes presque constamment des ignorants, d'autant plus grands que nous n'en avons pas conscience. Nous croyons savoir, alors que nous négligeons d'étudier la vraie cause : *Dieu*, que nous ne considérons pas comme une idole devant être adorée avec fanatisme, mais comme le flot universel de Vie qui nous entoure et dont la meilleure prière est un acte de compréhension et d'observance des préceptes moraux. Dieu est cette force, cette énergie, cette conscience, cette intelligence formidable qui se manifeste partout de l'atome au firmament, et, nous sommes, nous, humains, parties intégrantes de la Divinité, immergés dans cet océan infini de modalités vibratoires... Débarrassons-nous de l'obsession des mots et ne tenons compte que des sublimes enseignements. Vous ne voudriez pas nous faire croire que ce que vous appelez Dieu, votre Père, est un bonhomme assis dans les nuages ? Alors ?... Quand vous dites : « Notre Père, qui est aux cieux », je comprends et ne peux comprendre autre chose que « Notre principe qui est dans l'Espace »...

Il nous faut donc ramener la Science matérialiste à la croyance religieuse par l'expérimentation spiritualiste, et ce sera l'œuvre de nos contemporains de transformer le spiritualisme religion en spiritisme science...

En résumé, nous ne voulons plus de culte rituel, plus de dogme, mais de l'Amour parfait, qui nous permettra de transformer le socialisme égoïste en socialisme altruiste !

Le 10 août, M. Jean Béziat avait fait une Conférence à Lille dont nous trouvons le texte dans le même numéro. Les paragraphes suivants sont intéressants à noter. Relevons d'abord ce passage du compte rendu :

« La conférence commença par l'audition de chants fraternistes, par la section enfantine de la Fraternelle 5 bis, de Tourcoing, sous la



direction autorisée de M. Armand Breye, secrétaire général des Fraternelles, qui s'excusa de n'avoir pu réunir tous les jeunes militants qui composent sa section, la majeure partie étant allée passer un jour à la mer, par les soins de la Société *Le Sou de l'Ecole*, à laquelle il rendit hommage, puisqu'elle cherche à améliorer le sort de l'enfant et à lui procurer de saines satisfactions.

Chaque couplet des chansons fraternistes souleva de formidables applaudissements.

Voici maintenant quelques déclarations de M. Béziat qui complètent les précédentes :

Le but que nous poursuivons est un but de conciliation, c'est pourquoi je tiens à dire pour débuter que, en tant que spiritualistes, nous ne sommes les ennemis d'aucune religion, et que, nous plaçant bien au-dessus des contestations sectaires de chacune d'elles, nous appartenons à Toutes, et nous sommes convaincus que seule cette attitude imitée par tous permettra d'organiser, de réaliser vraiment l'amour dans l'Humanité entière...

Mais une Œuvre aussi vaste, aussi grandiose que la nôtre ne va pas sans tracasseries de tous genres. N'a-t-on pas dit que, tantôt nous étions à la solde du protestantisme contre le catholicisme, tantôt que nous ne cherchions qu'à vaincre, par tous les moyens, le matérialisme. Certes, ce dernier point est une partie importante de la rénovation que nous nous proposons de réaliser, mais nous ne la mènerons à bien qu'en proclamant bien haut ce que nous sommes : des *spirites*, c'est-à-dire, aux yeux de beaucoup de ceux qui n'ont pas encore assez étudié, ni réfléchi, des utopistes, des illusionnés.

Le passage suivant est particulièrement initiatique. Il nous montre que le fraternisme procède de l'illuminisme médiumnique :

— Je trouve, à faire accepter la sublime philosophie qui m'a été révélée, au moyen de la médiumnité, par les Esprits, une difficulté, un obstacle tenace, provenant de l'erreur d'interprétation du mot : *Dieu*. La citation de ce mot évoque les querelles éternelles des conceptions théistes proposant une divinité limitée et située, responsable du Mal dont nous souffrons. Qu'il nous suffise actuellement, pour ne point créer de dissensions parmi ceux qui sont disposés à croire, que Dieu présente la Force des Forces Bonnes, que le Bien est la puissance la plus irrésistible, prépondérante, et qu'il faut conséquemment se ranger sous sa bannière, si nous voulons désormais voir des heureux là où nous voyons des martyrs !

Ainsi, on ne veut pas croire à la révélation divine, mais on s'incline au nom du libre examen, devant la révélation apportée à l'aide des pieds de table, des planchettes à billes ou autres moyens tout



aussi douteux et ridicules, par de prétendus esprits. En tout cas, retenons que la religion fraterniste n'est pas un produit de la raison ou de la pensée humaine, mais bien le résultat de révélations dont nous arriverons, à force de les étudier et d'écouter ceux qui prétendent s'en faire les propagateurs, à dévoiler la véritable origine, soit qu'il n'y ait là qu'illusions d'imaginations dévoyées, soit, au contraire, que nous y trouvions une influence extranaturelle, dont il restera à démontrer la nature et le but. Ce ne sera pas, croyons-nous, bien compliqué.

En attendant, voici ce que pense M. Béziat sur N. S. Jésus-Christ :

Le Christ, que je considère comme ayant été jusqu'à ce jour le plus grand *initié*, le plus grand moraliste, le plus grand Philosophe, le premier socialiste et le premier républicain...

C'est l'opinion des occultistes, des théosophes, des spirites, des martinistes et autres membres des Sociétés secrètes... bien élevés. Du reste, le fraternisme se rattache tout à fait à ces sectes :

Notre action sur l'organisation sociale et la conscience individuelle se borne à faire passer le domaine du mystérieux dans le domaine du naturel, car *le mystérieux n'est que du naturel encore non dévoilé*. Nous attendons beaucoup de cette connaissance.. Et nous la répandrons par l'Occultisme expérimental ; plus particulièrement par le Spiritisme. N'allez pas juger ses adeptes par les insinuations perfides des ignorants qui pensent que cette magnifique science révélée par Allan Kardec consiste à faire tourner les tables.

Pour M. Béziat et les fraternistes, comme pour beaucoup d'autres, le spiritisme a la prétention d'être une religion ou tout au moins une philosophie. Ce serait en tout cas celle des morts, or nous sommes des vivants, et N.-S. n'a-t-il pas dit : « Laisse les morts ensevelir les morts [1] ».

— Sous le titre « Profession de Foi » nous lisons dans *le Fraterniste*, 12 septembre 1913 :

Nous ne voulons être d'aucune religion afin d'être de toutes. Sans cette compréhension et cette tolérance poussée à l'extrême, il est impossible d'être fraterniste.

Et c'est pourquoi rien ne s'oppose à ce que protestants, théosophes, et voire même tous ceux pour qui le dogme n'est pas inébranlable, puissent, tout en conservant leur religion, devenir des fraternistes, ce qui est une pratique, une mise en action des sentiments d'amour du prochain et d'altruisme.

1. S. Matth. VIII, 22. S. Luc IX, 60.



On parle de protestantisme, de théosophie, de catholicisme, de maçonnerie, etc., etc. Tout cela est trop théorique. Un tout petit acte vaut mille fois mieux que des torrents de parole. Il faut que tout le monde devienne fraterniste. Tout doit converger vers ce but... C'est le bloc des bonnes intentions en application qu'il faut réaliser.

— Les Fraternistes sont aussi des Psychosistes. Dans *Le Fraterniste*, 5 septembre, M. Jean Béziat explique ce que cela veut dire. Il intitule son article « Psychosie » :

Devenir pleinement conscients que tout, sans exception, est causé par quelque chose, comprendre ainsi qu'il ne peut y avoir « hasard » en rien : c'est être psychosiste.

L'ensemble des causes de tout ce qui arrive de normal ou de bizarre, de régulier ou d'imprévu, en un mot de ce qui tisse inévitablement notre vie avec tout son cortège de succès, de déboires, de joies, et d'épreuves : c'est la psychose.

Ce grand mécanisme Universel Causal que nous n'avons pas encore réussi à subjuguer et vis à vis duquel nous sommes des aveugles et de grands ignorants, nous tient dans ses lacs.

N'oublions jamais plus qu'il y a cause à tout. Nous finirons par comprendre pourquoi les uns sont des favorisés et les autres des vaincus. Et bientôt nous comprendrons la raison de ces différences. Le voile se déchirera de plus en plus, et une lumière douce et bienfaisante nous pénétrera...

La psychose fraterniste n'est, du reste, autre chose que l'action des esprits enseignée par les spirites. Voici, en effet, ce que nous lisons dans *Le Fraterniste*, 22 août 1913 :

Si la philosophie psychosique ou des Causes spirituelles, tendait à détruire ou même, plus simplement, à nuire à la doctrine spirite, nous comprendrions qu'on la rejette.

Mais, bien au contraire, elle a pour but de rendre hommage aux esprits, en reconnaissant qu'ils ont un rôle prépondérant dans les actes de notre vie d'incarnation. Que nous sachions, la certitude que les esprits nous guident n'a jamais voulu prétendre que nous voulions nous attaquer au Kardécisme. Au contraire, nous désirons glorifier, de plus en plus, la doctrine du Maître...

— De M. Breye Armand, dans *le Fraterniste*, 22 août 1913 :

Qui croit à la Puissance Bénéfique et à l'Influence maléfique « Dieu et Satan » n'admettra ni la chance ni le hasard. Allons, un bon geste, admettez qu'il y a une force occulte qui nous détermine. Déchirez le bandeau qui recouvre vos yeux ! Etudiez la Psychose.

Or, nous lisons, dans la même colonne du journal, quelques lignes plus bas :



Et surtout n'oublions jamais que ce qui a fait le plus grand tort aux Eglises et les rendra tout à fait impossibles, c'est que l'on s'est toujours figuré dans le peuple, à de rares exceptions près, Dieu et Diable des êtres matériels, plus ou moins constitués à notre façon, limités et situés, alors que le Diable n'est tout simplement que la part satanique, c'est-à-dire méchante et torturante qui réside en l'ensemble des humains, pendant pue Dieu est l'ensemble des Lois d'Amour faites de bonté et de dévouement.

Conditions philosophiques et non êtres représentatifs des dites conditions...

Alors, « la force occulte qui nous détermine », c'est la part de bien ou de mal qui réside dans « l'ensemble des humains » ?

Sans chercher à creuser plus profondément, remarquons, en passant, avec quelle désinvolture MM. les Fraternistes prêtent aux autres les conceptions erronées de leur esprit sur les enseignements de l'Eglise. Jamais ni Dieu, ni le Diable n'ont été considérés ainsi que des « êtres matériels ». Tout enfant qui a suivi le catéchisme sait le contraire. Pourquoi la franchise, la droiture et la bonté, dont les fraternistes parlent tant, consistent-elles à déformer, afin de combattre la religion, les enseignements de l'Eglise? Est-ce parce qu'ils ne sauraient trouver d'arguments contre la religion, sans recourir à des subterfuges aussi peu loyaux et à des mensonges? Si vous voulez discuter les enseignements de l'Eglise, ne commencez pas par les travestir en absurdités qu'elle n'a jamais professées. Prenez ce qu'elle dit et non ce que vous lui imputez faussement afin de tromper les âmes simples et de bonne foi.

— Nous empruntons au *Fraterniste* les nouvelles suivantes sur les travaux exécutés dans les Fraternelles, numéro du 22 août 1913 :

Fraternelle n° 26, d'Orchies (Nord), réunion du 7 août 1913. — Après quelques minutes de repos, on essaye d'obtenir une communication spirite ; la table employée étant sans doute trop lourde pour ce genre de phénomène, aucun esprit ne se manifeste. On étudiera, et, par la persévérance, les résultats ne pourraient tarder à être concluants.

La soirée s'est terminée par des expériences de magnétisme et chacun se retire plus heureux, et se promettant bien de ne pas abandonner un sujet d'étude aussi intéressant et une philosophie aussi consolante.

Fraternelle n° 67, d'Alexandrie (Egypte), séance du 20 juillet. — Cinq personnes prennent place autour de la table (trois femmes et deux hommes). Après 5 minutes d'attente, la table se meut et frappe plusieurs coups. A la seconde reprise, la table craque, et le médium demande à l'esprit qui se manifeste de vouloir bien donner son nom.



Par coups frappés, l'esprit répond « Francesco ». Le médium prie l'esprit de donner son nom de famille : la réponse se fait attendre, et on insiste : pour toute réponse, la table se met à marcher et s'arrête devant un portrait. La photographie représente un Monsieur, beau-père du patron de la maison où a lieu la séance, et qui s'appelait « Francesco » !

Les personnes présentes se promettent de reprendre les expériences sous peu. On espère obtenir de meilleurs résultats encore.

Numéro du 19 septembre 1913 :

Fraternelle n° 26, d'Orchies (Nord). — Chaque semaine, des séances expérimentales ont lieu, et chacun s'applique à étudier les phénomènes occultes.

Nous devons à la vérité de dire que, jusqu'ici, rien de particulier n'a été observé, mais nul doute que la ténacité de ceux qui suivent avec une attention soutenue les tentatives de production des phénomènes spirites seront satisfaits de leur patience, et travailleront alors à la diffusion de notre chère doctrine.

Fraternelle n° 45, de Rouen, séance du 31 août 1913. — M. Laloy propose de donner une série de conférences suivies d'expériences sur le magnétisme et le Spiritisme. A ce sujet, il demande que les membres de la Fraternelle ou les abonnés de la région connaissant des médiums ou des sujets pour expérimentation du magnétisme et du spiritisme, veuillent les lui faire connaître. Il est à la disposition de toutes les personnes se supposant douées d'une médiumnité quelconque afin de les aider à la développer.

Fraternelle n° 69, de Cambrai :

Les résultats de la Réunion spirite du 4 septembre ont été très satisfaisants.

Nécrologie

Extrait du *Symbolisme*, Août 1913, p. 303 :

De nombreux Maçons se pressaient, le samedi 26 juillet dernier, dans la nef de la chapelle anglicane de la rue d'Aguesseau, pour rendre les derniers honneurs au F∴ Thomas Tayler Fountaine, qui fut le premier Vén∴ de la Loge anglo-saxonne de Paris. La cérémonie religieuse, conduite par un F∴ le Rév∴ Stantley Blunt, s'inspira du rituel maç∴ du 3e degré. L'inhumation eut lieu à la Ferté-sous-Jouarre, où s'était transportée une délégation importante d'*Anglo-Saxon Lodge*, afin d'accomplir au cimetière tous les rites en usage pour les funérailles maçonniques.

Une notice étendue sera ultérieurement consacrée à la mémoire du regretté F∴ Fountaine, qui a rendu des services universellement appréciés.



On remarquera une fois de plus l'alliance fraternelle du protestantisme et de la Franc-Maçonnerie.

Occultisme

Le *Journal du Magnétisme et du Psyschisme expérimental*, Août 1913, p. 498, publie la réponse de « M. l'abbé P. Naudet, chanoine honoraire de Tarentaise, professeur au Collège libre des Sciences sociales », à la question : Peut-on prédire l'avenir ?

Vous voulez bien me demander ce que je pense de la question posée dans votre estimable revue, et si je crois qu'il est possible de prévoir l'avenir. Je n'ai pas le loisir de traiter ce sujet avec l'ampleur qu'il mérite, mais, du moins, je puis répondre très nettement, et en m'appuyant sur des faits et des expériences personnelles, que, pour moi, la chose n'est pas douteuse : je crois qu'il est possible de prévoir l'avenir. Evidemment, cette faculté n'est pas à la disposition de tout le monde, et je me garderais bien de prétendre que les « clairvoyants » ne peuvent pas se tromper ; mais je puis affirmer qu'en d'assez nombreuses circonstances, il m'a été donné de constater des faits si positifs, que, jusqu'à plus ample informé, la question est résolue dans mon esprit.

M. l'abbé Naudet cite deux faits de clairvoyance obtenue à l'aide d'une personne qu'il dépeint ainsi :

La « Clairvoyante » dont il est ici question, n'est pas une professionnelle ; elle ne donne aucune consultation, et ne veut pas être connue. Je puis dire seulement qu'elle a vingt-sept ans, et qu'elle n'a jamais marché, par suite de convulsions infantiles. Sa santé est ordinaire, son intelligence ouverte et cultivée, elle est bonne musicienne, et possède une voix remarquable.

Voici une des explications que propose M. l'abbé Naudet pour certains faits.

Je suis tenté de croire que notre volonté peut émettre des radiations — je me sers de ce mot dans l'impossibilité d'en trouver un autre — qui s'impriment dans un plan différent du nôtre, et y forment des sortes de « clichés astraux ». Il se pourrait que certains médiums soient capables de lire ces clichés, et, par suite, de dire ce qui arrivera, à moins que d'autres clichés, émanant des « radiations » d'une volonté subséquente, ne viennent se substituer aux premiers et révéler ainsi un autre avenir.

M. l'abbé Naudet ajoute :

Je pourrais citer bien d'autres faits, car je poursuis cette étude depuis près de dix années.



Nous serions curieux de savoir quels renseignements M. l'abbé Naudet a obtenus, par cette voie, sur la « démocratie chrétienne » et son avenir.

« Que penser des malades qui, sur les indications d'une prétendue sorcière, recourent aux saints pour obtenir leur guérison » ? En réponse à cette question nous lisons dans *l'Ami du Clergé*, 28 août 1913, p. 721 :

La superstition improprement dite où l'on voudrait bien obtenir des effets de ce genre, ou au moins où l'on y croit trop, mais sans croire à l'intervention du démon et sans la vouloir aucunement : il y a plutôt ignorance, préjugé populaire, ou crainte vaine, contre lesquels, sans doute, on ne réagit pas assez ; dans ce cas, il n'y a que rarement péché mortel, mais plus souvent sans doute péché véniel ; cependant, en raison de l'ignorance et de la bonne foi, Dieu exauce quelquefois de telles prières ; enfin la superstition que l'on pourrait appeler charlatanesque, dont l'auteur ne pense et ne veut aucunement recourir à Satan, mais simplement tromper le public et gagner de l'argent et faire croire qu'au moyen de certains trucs il peut connaître parfaitement l'avenir et découvrir les choses les plus cachées, et même quand il ne sait pas, il affirme avec une telle assurance qu'on est porté à croire qu'il est sûr de son affaire, et il s'arrange de manière à ne pouvoir jamais ou presque jamais être pris en défaut : il n'y a là-dedans aucune superstition réelle, mais tout au plus un semblant de superstition ; il peut cependant y en avoir en ce sens que, sans y croire lui-même, l'opérateur commande aux autres de vaines observances, qui peuvent entretenir la superstition chez eux ; mais il y a certainement péché de tromperie et d'escroquerie dont la gravité doit se mesurer sur le mal et le tort fait aux autres, comme se mesurent le mensonge et le vol...

Relativement à la sorcière ou prétendue sorcière qui « met des feuilles de lierre dans l'eau bénite, et prétend reconnaître par les taches qui se produisent sur les feuilles quel est le saint ou quels sont les saints qu'il faut invoquer pour obtenir la guérison ». Comme il n'y a aucun rapport ni aucune proportion entre la cause et l'effet, et même qu'il y a dans tout cela passablement de ridicule, il ne serait pas étonnant qu'il y eût de la part de la sorcière pacte avec le démon qui doit aimer à tromper les hommes et même à se moquer d'eux, ou au moins invocation quelconque. Cependant nous serions plus porté à croire que le démon n'est pour rien là-dedans, et que la prétendue sorcière n'est qu'une astucieuse qui, connaissant la simplicité des gens de campagne et sachant les moyens d'arriver à avoir quelque influence sur eux, veut tromper leur bonne foi et leur escroquer de l'argent. Quant aux personnes qui recourent à elle, il y a assurément chez elles crédulité superstitieuse et vaine observance.



— M. Henri Mager signale dans le *Journal de Magnétisme et du Psychisme expérimental*, août 1913, p. 482 et suiv., les expériences faites par M. Joseph Mathieu qui découvre la présence des sources à distance par voyance hydroscopique.

Ce « voyant » m'expliqua sa façon d'opérer : il demande un plan de la propriété, un grand plan, même si la propriété est petite, un plan à l'échelle de 0.005 millimètres par mètre, soit au 200e ; le plan doit donner la configuration générale de la propriété, indiquer les pentes, porter l'orientation ; il peut ne pas figurer les chemins et l'emplacement des bâtiments : peu importe que le croquis soit exécuté au crayon ou à la plume.

Dès qu'il est nanti du plan d'une propriété, M. Joseph Mathieu l'étend sur une table, et, prenant une petite fiole d'eau suspendue par une chaîne d'acier, il promène sa fiole sur le papier, comme les Pendulisants « vulgaires » font sur le terrain ; là où le Pendule reste immobile, il n'y a rien ; là où il gire, il y a nappe ou poche d'eau ; là où il oscille, il y a courant d'eau.

Le voyant note sur le plan les indications que « semble » lui fournir son Pendule, et il renvoie au propriétaire son plan ainsi annoté.

A en croire, M. Joseph Mathieu, sur 85 indications données par lui, 83 ont été reconnues exactes ; il n'y aurait eu que deux insuccès.

Lorsque le plan fourni au voyant n'est pas l'une de ces réductions mathématiques du terrain que l'on nomme « à l'échelle », l'indication portée par M. Mathieu sur le croquis ne peut pas être reportée sur le terrain avec une exactitude absolue : dans ce cas, M. Mathieu va sur le terrain, non pas pour y procéder à une recherche nouvelle, mais simplement pour montrer la place précise où se trouve le courant d'eau ou le point d'eau signalé par lui sur le croquis.

Il paraît que le cas n'est pas unique.

M. Cavalier, professeur à l'école Fléchier, aujourd'hui décédé, et qui, avant sa sécularisation, s'appelait frère Théodras et était chargé de la direction des jeux des élèves du pensionnat Saint-Louis de Gonzague.

obtenait des résultats identiques.

Sous le titre « L'occultisme dans l'armée » *Mysteria* publie l'information suivante dans son numéro d'août 1913, p. 167 :

Nous apprenons avec un très vif plaisir que notre ami le commandant Franlac, dont la vaste érudition ésotérique est bien connue des lecteurs de *Mystéria*, fait à Toulon une série de cours et conférences sur l'occultisme, dans les groupes spiritualistes et théosophiques de cette cité... A la suite de ses premières conférences, et à la demande d'étudiants éminents, Franlac a fondé un groupe très sérieux d'étu-

des ésotériques à Toulon, qui devient ainsi un des centres les plus brillants de l'occultisme en France.

Sans vouloir lier ceci à cela, on sait que Toulon est aussi, en France, un des « centres les plus plus brillants » de fumeries d'opium.

Mysteria **signale également comme un savant « inité » le commandant Tidianeuq, nommé officier de la Légion d'honneur, le 14 juillet dernier.**

L'Institut Psychosique de Sin-le-Noble organise des séances d'occultisme. Pour dix francs on pourra assister, à des phénomènes de lévitation d'objets sans contact, données par M. Girod, secrétaire de ***la Vie Mystérieuse*****, et son médium Mme Demange.** ***Le Fraterniste*****, 19 septembre 1913, auquel nous empruntons cette bonne nouvelle, ajoute :**

Au cas où le phénomène ne se produirait pas — ce qui peut arriver puisque les esprits ne sont pas toujours à la disposition du médium — les cartes resteront valables pour une séance ultérieure au choix du porteur et jusqu'à ce que la manifestation se produise.

On sait que des séances aussi émotionnantes et convaincantes que celles dont nous parlons, coûtent habituellement très cher. On n'a pas oublié que l'Institut général psychologique de Paris a dépensé en quelques semaines plus de 25.000 francs, avec le célèbre médium italien Eusapia Palladino.

C'est donc un tour de force que nous avons réalisé en procurant à tout le monde, pour la somme de dix francs, le bonheur d'assister à un phénomène psychique des plus concluants.

Et tandis que les expériences de Paris avec Eusapia Palladino, ne se faisaient qu'en présence de quelques personnalités et n'étaient point publiques, nous arrivons avec Mme Mary Demange dans la voie des réalisations pratiques, nous voulons dire que l'évidence du phénomène va éclater, même aux yeux des plus sceptiques et des plus prévenus.

— M. Henri Sausse, « un des chefs du mouvement spirite », écrit dans le journal du ***Magnétisme et du Psychisme expérimental*****, août 1913, p. 523 :**

Que sont exactement ces entités astrales, auxquelles on peut croire ou ne pas croire ? Devons-nous y voir les créations hallucinatoires de cerveaux maladifs, et retrouver parmi elles ces élémentals et ces élémentaires, dont les savants occultistes nous menaçaient si arrogamment il y a 20 à 25 ans, nous, ces pauvres petits ignorants de spirites, qui nous permettions de fourrager dans le domaine de l'au-



delà, sans même soupçonner les terribles dangers auxquels notre imprudence nous exposait. Devons-nous au contraire dans ces entités astrales, retrouver, sous un nom nouveau, les esprits qui se manifestent dans nos séances ? Dans ce dernier cas, il n'y aurait qu'à regretter l'emploi d'une périphrase ambiguë.

Mais si au contraire, nous devons voir revenir dans ces entités astrales, tous les êtres, aussi fictifs que malfaisants, je me permettrai de sourire de ce retour à une fantasmagorie, dont le bon sens et l'expérimentation ont depuis longtemps fait justice.

Lorsque après le Congrès de 1889, l'occultisme fit cet effort si prodigieux, qu'il sembla un moment qu'il allait tout envahir, tout renverser, tout bouleverser dans nos idées, ces messieurs les occultistes, le verbe haut, entourés du prestige de leur éminent et brumeux savoir, avaient beau jeu pour nous en imposer avec les monstres de l'astral. Mais voilà, au lieu de nous effrayer, de les croire sur parole, sans crainte des mauvais coups à recevoir, nous avons voulu, nous, les petits, les ignorants, voir en face ces êtres malfaisants ligués contre nous, et nous n'avons rien vu du tout.

Pour ma part, et voilà près de 40 ans que je m'occupe, à peu près deux ou trois fois par semaine, de séances de psychisme expérimental, je n'ai jamais rencontré le moindre élémentaire, le plus petit élémental. Où se tiennent-ils donc ? J'ai eu beau chercher, observer, pousser mes sujets, mes médiums — Dieu seul en sait le nombre — à découvrir, soit dans leur ambiance, soit dans la mienne, ces parasites de l'astral ; je n'ai jamais pu découvrir ni larves, ni lemures, ni coques astrales d'aucune forme, d'aucune dimension. Or, pour y croire, je demande d'abord à les voir, et jusqu'à ce jour je n'en ai pas rencontré la moindre trace. Sans crainte des dangers dont on nous prétendait menacés, j'ai joué avec le feu. Je ne crois pas que quelque grâce d'état ait pu me protéger ; mais je puis affirmer formellement que je ne me suis jamais brûlé les doigts, jamais je n'ai vu en face même une illusion de leur réalité.

Dans mes expériences, dans mes recherches, je me suis trouvé en présence de personnalités défuntes, mais le plus souvent, ce sont des êtres bienveillants qui sont venus à moi, mais aucun ne s'est donné comme étant un élémentaire ou un élémental.

Si M. Henri Sausse croit s'être « trouvé en présence » d'êtres extra-naturels, comment a-t-il pu savoir quelle était leur nature et de qui il s'agissait ? Les occultistes voient des élémentals, etc., etc., là où les spirites discernent les esprits des morts, c'est une affaire d'opinion personnelle, de tournure d'esprit, de nature de médiums. Est-ce que les uns et les autres ne se trouveraient pas plutôt, quand il n'y a pas supercherie et fraude, « en présence » d'êtres connus depuis longtemps et clairement définis par l'Eglise ?

Le Fraterniste, 5 septembre 1913, s'occupe des événements d'Al-



zonne et soutient, naturellement, la réalité des visions. Nous extrayons les passages suivants de l'article qu'il publie :

Les voyants, les auditifs, les médiums de toute sorte sont légion, et il s'en révélera de plus en plus, parce que le moment arrive, et aussi parce qu'en réalité tout le monde est influencé, c'est-à-dire plus ou moins médiumnisé (psychose). Seulement, on est par malheur ignorant.

Tous ceux qui ont voulu se donner la peine de réfléchir et de chercher, glissant sous la raillerie et les sarcasmes, savent que les « voyants » existent.

Et c'est ainsi que l'explication des événements d'Alzonne devient des plus simples. Encore, faut-il pour les expliquer, adopter la seule hypothèse acceptable : celle de la médiumnité voyante...

Dès les premiers moments, un spirite de Montréal, autre localité de l'Aude, vint à Alzonne et vit parfaitement Jeanne d'Arc et l'autre personnage.

Seulement il paraît que

Tout le monde n'est pas suffisamment pur pour jouir du bonheur de ces visions...

Et alors, deux camps se sont formés : celui des voyants que l'on taxe de fanatisés, d'hallucinés, et celui des non-voyants qui, carrément, nient sans comprendre le moins du monde que s'ils ne voient pas, c'est qu'ils n'ont pas le sens médiumnique suffisamment développé. Dans la faiblesse de leur raisonnement et de leur jugement, ils passent, ô dérision, pour des esprits forts, des esprits mâles, tandis que les voyants, qui ont le courage d'affirmer qu'ils ont vu, deviennent des fous, des autosuggestionnés.

Au fond, tout le monde est sincère, et si l'on n'envisage que le fait brutal, tout le monde a raison, car chacun base son appréciation sur ce que ses sens ont été capables d'enregistrer, pas plus évidemment.

Quant à l'explication, elle ne trouble pas le *Fraterniste*, c'est la psychose :

Devant ces constatations étudions le métapsychisme, et nous comprendrons bien vite que des manifestations de ce genre sont normales, tant il est vrai que le monde invisible nous enveloppe de toutes parts.

Du reste, des événements de ce genre naissent partout et bientôt, la psychose le voulant ainsi, ils deviennent l'état normal. C'est ainsi que la science sera forcée d'étudier avec un peu plus d'attention ces manifestations... On a beau faire, l'apathie sera secouée : la force de la psychose est irrésistible. L'humanité a beau regimber, ne pas vouloir, elle y est traînée malgré elle.



Le Fraterniste, 19 septembre 1913, revient sur le même sujet :

Quant à nous, nous en sommes convaincus, mais le malheur est qu'au lieu d'étudier ces phénomènes scientifiques sous le jour de la médiumnité, on laisse le fanatisme s'en emparer, ce qui enlève toute son importance au fait.

A cela, il convient d'ajouter la mauvaise foi des matérialistes qui, de parti-pris crient à l'impossibilité, et en arrivent à inventer les situations les plus extravagantes.

Une fois encore, les temps sont venus, et rien n'empêchera les médiums de devenir de plus en plus nombreux. On ferait bien d'étudier la métapsychique plutôt que d'en rire, car les moqueries n'ont jamais rien prouvé.

L'Eclair de Montpellier, 28 août 1913, publie la note suivante qui semble, peut-être, mettre les choses au point :

Les journaux blocards et anticléricaux ne manquent jamais l'occasion de tourner en ridicule la religion, et tous leurs efforts tendent à détruire le peu de foi qui peut encore rester parmi les lecteurs de leurs feuilles sectaires.

Cette fois, en se mêlant des soi-disant apparitions d'Alzonne, et en menant sur tous les points de la France une campagne énergique contre le clergé, ils font mieux que de saisir une occasion.

Des données que nous possédons, il ressort que tout le plan qui se poursuit en ce moment émanerait des Loges. Articles infâmes, dessins répugnants, rien n'est épargné par les libres-penseurs avides de satisfaire leur haine contre le clergé et le catholicisme pour égarer l'opinion publique.

Les organes des frères∴ s'étant mêlés, dès le début, à cette affaire et ayant sonné la charge pour amener le plus de gens possible à Alzonne, ont eux-mêmes presque crié au miracle afin de mieux pouvoir, par la suite, ridiculiser la religion. Cela nous était une raison impérieuse pour faire le silence sur ces prétendus faits surnaturels.

Nous nous tairions encore aujourd'hui, et nous ne nous serions pas départis de cette ligne de conduite, si notre devoir ne nous imposait de recommander à tous nos amis de s'abstenir de se rendre sur les lieux des soi-disant apparitions.

S'ils agissaient différemment, ils ne feraient que servir l'intérêt des loges maçonniques, qui sont, nous ne pouvons en douter aujourd'hui les instigatrices de cette affaire.

La Stampa, de Turin, 31 août 1913, publie l'article suivant :

Un théosophe, Mr. Coessin, a laissé une curieuse version des origines du traité de la Sainte-Alliance. A l'époque où l'Empereur de Russie et le Roi de Prusse se trouvaient à Paris, où les avaient amenés les événements de l'invasion, la baronne de Krüdener habitait



l'hôtel Montchenu qui avait un grand jardin, avec une petite porte s'ouvrant sur les Champs-Elysées. L'Empereur Alexandre, passant tous les soirs par cette porte, allait rendre visite à la baronne, et trouvait dans les salons d'autres invités avec lesquels il engageait la conversation sur des sujets mystiques. Vers onze heures et demie, tous les visiteurs se retiraient, et la baronne faisait servir à l'empereur une légère collation, pain, vin, et fromage, qu'elle appelait une agape. L'Empereur prenait avec elle ce repas singulier. La Marquise d'Argens avait connu Mesmer ; elle était fille d'un Marquis de Pons qui s'était, de son côté, rendu célèbre comme visionnaire. Elle avait émigré avec son mari pendant la Révolution Française, puis elle était rentrée en France et s'était liée d'amitié avec la Baronne de Krüdener. Un soir les deux dames et l'Empereur se trouvant seules, et se livrant à cette pratique mystique de l'Agape, le trio se mit à rédiger les quatre articles de la Sainte-Alliance. Si le fait est vrai, la scène devait être bien étrange. Mme d'Argens, qui avait soixante ans, et qui en paraissait soixante-dix à cause de ses infirmités, et d'une paralysie qui la privait de l'usage du bras droit, se mit sur le lit, invoqua le nom de Marie, Mère de Dieu, supplia l'Empereur de s'agenouiller, de mettre la main sur l'Evangile, puis d'écrire les quatre articles de la Sainte-Alliance. L'Empereur de Russie, après les avoir écrits, promit solennellement de les faire accepter par le roi de Prusse et l'Empereur d'Autriche ; et pour tenir cette promesse, il se rendit le lendemain auprès des deux souverains. Et Coessin continue : « On dit que la rédaction en fut confiée à Bergasse, qui faisait par« tie de notre société, et qui avait quelque penchant au mysticisme. « Je ne m'étonnerais pas qu'on l'ait chargé de cette tâche, mais je ne « suis pas absolument sûr du fait ». La Société à laquelle Coessin fait allusion était une sorte d'institut mystique, connu sous le nom de la « Maison Grise ». Coessin, qui était appelé « le Prophète de l'Ere pontificale », passa toute sa vie à établir de nouvelles formes sociales. On sait qu'Alexandre fit à Mme d'Argens une pension de dix mille francs.

Nous croyons intéressant de rapprocher de cet article du journal italien le passage suivant des *Mémoires de la Comtesse de Boigne* :

Je fus menée chez Mme Krudener[1] par Mme Récamier. Je trouvai une femme d'une cinquantaine d'années, qui avait dû être extrêmement jolie. Elle était maigre, pâle ; sa figure portait la trace des pas-

1. Juliana de Wietenghoff, née à Riga en Livonie (1764), épousa en 1783 le baron de Krüdener, diplomate qu'elle suivit dans ses ambassades. Après une existence assez légère et mouvementée qu'elle a pris soin de raconter dans un roman autobiographique, et devenue veuve, elle adopta les idées de Swedenborg. Pendant quelques années, elle exerça une influence sur l'empereur de Russie, Alexandre Ier, et contribua, dit-on, au pacte de la Sainte-Alliance. Puis elle tomba en disgrâce, et mourut en Crimée (1824).



sions ; ses yeux étaient caves mais très beaux ; son regard plein d'expression. Elle avait cette voix sonore, douce, flexible, timbrée, un des grands charmes des femmes du Nord. Ses cheveux gris, sans aucune frisure, partagés sur le front, étaient peignés avec une extrême propreté. Sa robe noire, sans ornement, n'excluait cependant pas l'idée d'une certaine recherche.

Elle habitait un grand et bel appartement dans un hôtel du Faubourg Saint-Honoré. Les glaces, les décorations, les ornements de toute espèce, les meubles, tout était recouvert de toile grise ; les pendules elles-mêmes étaient enveloppées de housses qui ne laissaient voir que le cadran. Le jardin s'étendait jusqu'aux Champs-Elysées, c'était par là que l'empereur Alexandre, logé à l'Elysée-Bourbon, se rendait chez Mme de Krüdener à toutes les heures du jour et de la nuit.

Notre arrivée avait interrompu une espèce de leçon qu'elle faisait à cinq ou six personnes. Après les politesses d'usage, qu'elle nous adressa avec aisance et toutes les formes usitées dans le grand monde, elle la continua. Elle parlait sur la foi. L'expression de ses yeux et le son de sa voix changèrent seuls lorsqu'elle reprit son discours. Je fus émerveillée de l'abondance, de la facilité, de l'élégance de son improvisation. Son regard était tout à la fois vague et inspiré. Au bout d'une heure et demie, elle cessa de parler ; ses yeux se fermèrent, elle sembla tomber dans une sorte d'anéantissement ; les adeptes m'avertirent que c'était le signal de la retraite. J'avais été assez intéressée. Cependant, je ne comptais pas assister à une seconde représentation. Elles étaient à jour fixe. Je crus convenable d'en choisir un autre pour laisser mon nom à la porte de Mme de Krüdener. A ma surprise, je fus admise, elle était seule.

« Je vous attendais, me dit-elle ; « la voix » m'avait annoncé votre visite ; j'espère en vous, mais pourtant... j'ai été trompée si souvent !! »

Elle tomba dans un silence que je ne cherchai pas à rompre ne sachant pas quel ton adopter. Elle reprit enfin, et me dit que « la voix » l'avait prévenue qu'elle aurait dans la ligne des prophétesses « un successeur » qu'elle formerait et qui était destinée à aller plus près qu'elle de la divinité : car elle ne faisait qu'entendre et celle-là verrait !

« La voix » lui avait annoncé que cette prédestinée devait être une femme ayant conservé dans le grand monde des mœurs pures. Mme de Krüdener la rencontrerait au moment où elle s'y attendrait le moins, et sans qu'aucun précédent eût préparé leur liaison.

Ses rêves, qu'elle n'osait appeler des visions, car, hélas ! elle n'était pas appelée à voir, la lui avaient représentée sous quelques-uns de mes traits. Je me défendis avec une modestie très sincère d'être appelée à tant de gloire. Elle plaida ma cause vis-à-vis de moi-même avec la chaleur la plus entraînante, et de manière à me toucher au point que mes yeux se remplirent de larmes. Elle crut avoir acquis



un disciple, si ce n'est pas un successeur, et m'engagea fort à revenir souvent la voir. Pendant cette matinée, car sa fascination me retint plusieurs heures, elle me raconta comment elle se trouvait à Paris.

Dans le courant de mai 1815, elle se rendait au sud de l'Italie où son fils l'attendait. Entre Bologne et Sienne, les souffrances qu'elle ressentit l'avertirent qu'elle s'éloignait de la route qu'il lui appartenait de suivre. Après s'être débattue toute une nuit, contre cette vive contrariété, elle se résigna et revint sur ses pas. Le bien-être immédiat qu'elle éprouva lui indiqua qu'elle était dans la bonne voie. Il continua jusqu'à Modène, mais quelques lieues faites sur la route de Turin lui rendirent ses anxiétés, elles cédèrent dès qu'elle se dirigea sur Milan.

En arrivant dans cette ville, elle apprit qu'un cousin, son camarade d'enfance, aide de camp de l'empereur Alexandre, était tombé dangereusement malade en Allemagne. Voilà la volonté de « la voix » expliquée ; sans doute, elle est destinée à porter la lumière dans cette âme, à consoler cet ami souffrant. Elle franchit le Tyrol, encouragée par les sensations les plus douces. Elle se rend à Heidelberg, où se trouvaient les souverains alliés ; son cousin était resté malade dans une autre ville. Elle s'informe du lieu, et part le lendemain matin n'ayant vu personne.

Mais à peine a-t-elle quitté Heidelberg que son malaise se renouvelle, et plus violemment que jamais. Elle cède enfin, et au bout de quelques postes, elle reprend la route de Heildelberg. La tranquilité renait en elle ; il lui devient impossible de douter que sa mission ne soit pour ce lieu ; elle ne la devine pas encore. L'empereur Alexandre va faire une course de quelques jours, et le tourment qu'elle éprouve pendant son absence lui indique à qui elle est appelée à faire voir la lumière. Elle se débat vainement contre la volonté de « la voix » ; elle prie, elle jeûne, elle implore que ce calice s'éloigne d'elle, « la voix » est impitoyable, il faut obéir.

La baronne de Krüdener ne me raconta pas par quel moyen elle était arrivée dans l'intimité de l'empereur, mais elle y était parvenue. Elle avait inventé pour lui une nouvelle forme d'adulation. Il était blasé sur celles qui le représentaient comme le premier potentat de la terre, l'Agamemnon des rois, etc., etc., aussi ne lui parla-t-elle pas de sa puissance mondaine, mais de la puissance mystique de ses prières. La pureté de son âme leur prêtait une force qu'aucun être mortel ne pouvait atteindre, car aucun n'avait à résister à tant de séductions. En les surmontant, il se montrait l'homme le plus vertueux et conséquemment le plus puissant auprès de Dieu. C'est à l'aide de cette habile flatterie qu'elle le conduisait à sa volonté. Elle le faisait prier pour elle, pour lui, pour la Russie, pour la France. Elle le faisait jeûner, donner des aumônes, s'imposer des privations, renoncer à tous ses goûts. Elle obtenait tout de lui par l'espoir d'accroître son crédit dans le ciel.



Elle indiquait plutôt qu'elle n'exprimait, que « la voix » était Jésus-Christ. Elle ne l'appelait jamais que « la voix » ; et, avec des torrents de larmes, elle avouait que les erreurs de sa jeunesse lui interdisaient à jamais l'espoir de voir. Il est impossible de dire avec quelle onction elle peignait le sort de cette appelée à voir !

Sans doute, en lisant cette froide rédaction, on dira : c'était une folle ou bien une intrigante. Peut-être la personne qui portera ce jugement aurait-elle été sous le charme de cette brillante enthousiaste. Quant à moi, peu disposée à me passionner, je me méfiai assez de l'empire qu'elle pouvait exercer pour n'y plus retourner que de loin en loin, et, ses jours de réception ; elle y était moins séduisante que dans le tête à tête. J'ai quelquefois pensé que M. de Talleyrand, se sentant trop brouillé avec l'empereur Alexandre pour espérer reprendre une influence personnelle sur lui, avait trouvé le moyen d'en exercer. Il est certain que la baronne de Krüdener était très favorable à la France pendant cette triste époque de 1815. Et, quand elle avait fait passer plusieurs heures en prières à l'empereur Alexandre pour qu'un nuage découvert par elle sur l'étoile de la France s'en éloignât ; quand elle lui avait demandé d'employer à cette œuvre la force de sa médiation dans le ciel ; quand elle lui avait assuré que « la voix » l'annonçait exaucé ; quand elle lui assurait que si, à la conférence du lendemain, quelque article bien désastreux pour la Fance était réclamé par les autres puissances, l'empereur, venant au secours du suppliant, appuierait ses prières mystiques du poids de sa grandeur terrestre.

« Ce n'était pas exclusivement pour les affaires publiques que Mme de Krüdener employait Alexandre. Voici ce qui arriva au sujet de M. de La Bedoyère. Sa jeune femme, comme je l'ai dit, vint supplier la baronne de faire demander sa grâce par l'empereur Alexandre. Elle l'accueillit avec autant de bienveillance que d'émotion, et promit tout ce qui lui serait permis. En conséquence, elle s'enferma dans son oratoire. L'heure se passait, l'Empereur la trouva en larmes et dans un état affreux. Elle venait de livrer un long combat à « la voix » sans obtenir la permission de présenter la requête à l'empereur. Il ne devait prendre aucun parti dans cette affaire, hélas ! Et la sentence était d'autant plus rigoureuse que l'âme de M. de La Bedoyère n'était pas en état de grâce. L'exécution eut lieu.

Alors Mme de Krüdener persuada à l'empereur qu'il lui restait un grand devoir à remplir. Il fallait employer en faveur de ce malheureux, qu'il avait fait le sacrifice d'abandonner aux vengeances humaines, l'influence de sa puissante protection près de Dieu. Elle le retint huit heures d'horloge dans son oratoire, priant agenouillé sur le marbre. Elle le congédia à deux heures du matin ; à huit, un billet d'elle lui apprenait que « la voix » lui avait annoncé que les vœux de l'empereur étaient exaucés. Elle écrivit en même temps à la désolée Mme de La Bédoyère, qu'après avoir passé quelques heures en purgatoire, son mari devait à l'intercession des prières de l'empereur,



une excellente place en paradis : qu'elle avait la satisfaction de pouvoir le lui affirmer, bien persuadée que c'était le meilleur soulagement à sa douleur.

J'avais eu connaissance de cette lettre et du transport de douleur, poussé presque jusqu'à la fureur, qu'elle avait causé à Georgine. J'interrogeai avec réticence Mme de Krüdener à ce sujet, elle l'aborda franchement et me raconta tout ce que je viens de répéter.

Je me rappelle une scène assez comique dont je fus témoin chez elle. Nous nous y trouvâmes sept ou huit personnes réunies un matin. Elle nous parlait de son ton inspiré, des vertus surnaturelles de l'empereur Alexandre, et elle vantait beaucoup le courage avec lequel il renonçait à son intimité avec Mme de Narishkine, sacrifiant ainsi à ses devoirs ses sentiments les plus chers et une liaison de seize années. « Hélas ! s'écria Elzéar de Sabran (avec une expression de componction inimitable), hélas ! quelquefois, en ce genre, on renonce plus facilement à une liaison de seize années qu'à une de seize journées ! »

Nous partîmes tous d'un éclat de rire, et Mme de Krüdener nous en donna l'exemple. Mais bientôt reprenant son rôle, elle se retira au bout de la chambre comme pour faire excuse à « la voix » de cette incongruité.

Quel que fût le motif qui dirigeat Mme de Krüdener — et pour moi je la crois enthousiaste de bonne foi — elle était parvenue à jouer un rôle très important. Après avoir protégé la France dans tout le cours des négociations pour la paix, elle a été la véritable promotrice de la Sainte-Alliance. Elle a accompagné l'Empereur au fameux camp de Vertus, et la déclaration que les souverains y ont signée, appelée dès lors le pacte de la Sainte-Alliance, a été rédigée par Bergasse, autre illuminé dans le même genre, sous ses yeux, et par ses ordres [1]. Les Russes et les entours de l'Empereur étaient fort contrariés du ridicule qui s'attachait à ses rapports avec Mme de Krüdener, et le comte de Nesselrode me reprocha, avec une sorte d'impatience, d'avoir été chez cette intrigante, comme il la qualifiait

Philosophie

Nous lisons dans les feuilles de l'Agence *Roma*, à propos des Monistes et du Congrès qu'ils viennent de tenir en Allemagne :

1. Mme de Krüdener subissait l'influence d'un sieur Bergasse fort connu en France depuis près de trente ans par la chaleur avec laquelle il avait défendu les jongleries de Cagliostro et les excentricités du mesmérisme. [Le traité de la Sainte-Alliance, avait été inspiré par ces deux personnes. Je crois même que la minute en fut entièrement écrite de la main de M. Bergasse » (*Mémoires du chancelier Pasquier*, IV, p. 23).

2. *Mémoires de la Comtesse de Boigne*, publiés par M. Charles Nicoullaud. 4 V. in-8° T. II p. 94 et suiv.



La paix et l'entente sont loin de régner parmi les monistes allemands. Le parti modéré et le parti radical se combattent avec un mutuel acharnement. Le professeur Ostwald déclare, dans le *Monistische Sahrundert*, que lui et ses adhérents modérés se tiennent sur un niveau beaucoup plus élevé que ses adversaires. L'organe des monistes radicaux *Der Gerade Weg* déclare de son côté que déjà plusieurs fois il a souligné les contradictions illogiques du professeur Ostwald ; puis vient la critique de la prédication de celui-ci sur sa philosophie énergétique. AIR, 21 août 1913.

Ces jours-ci les monistes d'Allemagne vont fêter le 60e anniversaire de naissance du fameux professeur Ostwald, créateur du monisme énergétique. Il n'y a pas longtemps, le professeur Ostwald, dans un article sur sa théorie, a déclaré que le monisme énergétique est « une grande orientation principielle de toute l'humanité pensante de nos jours, et qu'il va « se révéler comme la conception du monde et de la vie des hommes dirigeants du peuple allemand et de toute l'humanité culturelle ». « Le monisme du XXe siècle, c'est la conception du monde scientifique ». Cet article a propoqué une réponse verte de la part du pasteur libéral Emmanuel Heyn qui a réfuté la prétention du professeur Ostwald de ne voir des « esprits supérieurs dirigeants » que parmi les monistes. De telles polémiques entre les prétendus « esprits supérieurs » sont à l'ordre du jour. Le professeur Ostwald occupé des préparatifs pour la grande solennité de son anniversaire de naissance, n'a encore rien répondu à cet article. Il est tout occupé à donner le plus d'éclat possible à la fête qui va être célébrée dans sa « Villa Energie » non loin de Leipzig. Ce jour-là, le professeur Ostwald accomplira un acte symbolique : il va admettre ses deux petits-enfants à la communauté moniste. Les enfants recevront des certificats relatifs dans lesquels seront indiqués tous les détails touchant de la famille d'Ostwald. On se demande si, par cette cérémonie, l'archiprêtre du monisme énergétique va inaugurer une nouvelle phase du mouvement, où le baptême des enfants sera exclu et remplacé par l'acte d'admission dans la communauté moniste. AIR, 6 septembre 1913.

Les délégués de l'Union des monistes d'Allemagne se sont réunis dans une assemblée à Düsseldorf. Des 43 groupements monistes locaux, 36 ont envoyé leurs délégués, au nombre de 67. Le professeur Ostwald, dans son discours, a donné un compte rendu général de la situation du monisme. Il a appuyé sur les grands progrès de l'Union dans l'année dernière, et il a exprimé une grande satisfaction à cause du succès moral et matériel que l'Union a emporté. Le second orateur, le Prof. Unold, de Munich, a de même vanté les progrès du monisme. Les finances ont doublé, de nouveaux groupements ont été fondés à Dantzig, Gotha, Hanovre, Mayence, Heidelberg, Osnabrück. Outre ces conquêtes matérielles, l'Union aurait gagné aussi en pro-



fondeur et en solidité (!) de ses théories. L'orateur engageait les monistes d'appliquer leur philosophie dans les relations éthiques et politiques qui doivent être toujours jugées au point de vue scientifique moniste. Il prévenait aussi contre les abus de la propagande négative, tel que le mouvement des sorties de l'Eglise officielle, contre le radicalisme et contre les abus de la Libre Pensée. Il appuyait par contre sur la nécessité d'un travail positif afin d'élaborer et d'établir des bases dans les problèmes suivants : l'Etat, la famille, la paix du peuple. La caisse de l'Union possède le capital de 46.183 marks. Le nombre des membre est de 5.929. AIR, 10 septembre 1913.

Le congrès des monistes à Düsseldorf, dont nous avons informé hier nos lecteurs, s'occupait aussi de la question de la baisse des naissances. La chose a été référée par Madame Dr. Stocker. Elle rassurait les assistants en leur disant que ce symptôme n'a rien de mauvais et qu'il n'est pas à craindre, puisque une grande quantité de naissances va presque toujours parallèlement avec une grande mortalité et *vice-versa*. Elle a appuyé sur la nécessité de considérer la chose d'un autre point de vue. Il faut reconnaître que l'amour et le mariage, c'est une affaire privée des individus ; les enfants, par contre, c'est l'affaire de la société. Il faut créer des lois qui puissent délivrer les parents des soins de l'éducation des enfants. La protection de la maternité doit aboutir à procurer une rente pour les enfants. Ensuite Mme Stocker a exprimé l'opinion que seulement les parents bien portants ont le droit d'avoir des enfants. Elle réclamait pour les mères les mêmes droits dont jouissent les pères, et aussi la protection de la part de la société. Le Dr. Fischer de Karlsruhe tranquilisait aussi les assistants sur le symptôme de la baisse des naissances en disant de même que la mortalité avait diminué. Il réclamait des mesures sociales pour prévenir les conséquences de la diminution. Il insistait sur l'amélioration des conditions hygiéniques des familles pauvres, etc. M. le Dr Pothoff a parlé sur la nécessité d'éveiller dans les hommes le sentiment de la grande responsabilité morale pour le bien-être de la Société. Le monisme ayant rejeté la justice et la récompense de l'au-delà, il incombe à la société elle-même de satisfaire au bonheur et à la justice de tous. M. le professeur Unold a parlé sur la grande importance du monisme pour l'Etat. Le monisme veut régler les relations entre la Société et l'Etat, en conciliant leurs intérêts sur la base de la même mentalité moniste. Ensuite, le professeur Unold a critiqué la mentalité mystique et la mentalité rationaliste comme insuffisantes, et il préconisait la mentalité scientifique moniste comme la seule vraie force cultuelle et protectrice de l'Etat. Enfin, le professeur Otswald termina la séance en parlant sur l'avenir du monisme. Par l'intensité du travail scientifique, le monisme doit arriver à une telle perfection qu'il puisse pénétrer les mystères de l'avenir. Le professeur Ostwald termina son discours par un panégyrique de la science, à laquelle il faut se fier en tout, car « elle seule



peut donner en toutes circonstances une solution juste et compétente. AIR, 11 septembre 1913.

D'autre part, la *Gazette de Liège*, 16 septembre 1913, publie l'article suivant :

Le dernier aboutissement de la philosophie athée, le monisme du professeur Haekel, a aujourd'hui ses modernistes, ses hérétiques. C'est contre eux que s'est déchaîné le pape d'Iéna dans une lettre lue au congrès des monistes allemands, tenu ces jours derniers à Düsseldorf.

Haekel y prémunit ses disciples contre les menées de certains philosophes modernes qui sapent hypocritement sa doctrine basée, on le sait, sur l'identification des deux concepts de matière et de force. Ces hérétiques préconisent un monisme supérieur, idéalisé, alors qu'ils ne sont en réalité que des mystiques n'ayant rien de commun avec le monisme authentique.

Haekel fait remonter sa doctrine de l'unité à Anaximandre et à Anaximène, ces deux disciples de Thalès de Milet, fondateur de la première école philosophique que connut la Grèce, celle d'Ionie.

Les systèmes plus ou moins spiritualistes qui, pendant vingt-cinq siècles captivèrent et charmèrent successivement les intelligences d'élite, il les répudie tous comme les formes diverses du dualisme. Les théologiens protestants libéraux ne peuvent trouver grâce à ses yeux. Ni, non plus, la philosophie du français Bergson auquel il reproche son mysticisme. On ne doit pas, dit Haekel, se laisser guider comme des femmes, par le cœur, par le sentiment. Il n'y a qu'un système admisible : le monisme pur, orthodoxe.

D'ailleurs dès qu'on l'admet, c'est toute la civilisation moderne qu'il faut réformer. Il s'agit, déclara un orateur au congrès de Dusseldorf, de déraciner un chêne aux racines séculaires. L'humanité doit être libérée du joug intellectuel de Platon et de Kant, tout autant que du christianisme. Et c'est à la formation du surhomme entrevu par Nietzsche qu'on doit tendre.

Comme doctrine de démolition et de déchristianisation, le monisme devrait plaire, semble-t-il, aux apôtres de la révolution sociale. Toutefois, quand les disciples de Haekel passent aux applications de leur système, vont singulièrement à l'encontre des vues socialistes. On pouvait s'en convaincre à Düsseldorf, en écoutant le discours du professeur Unold. Au nom du monisme, il repousse les concepts de souveraineté populaire, de liberté, d'égalité. Point de syndicats non plus, car ils gênent le développement de l'industrie nécessaire à l'élaboration du surhomme. Quant à la représentation nationale, Unold voudrait la baser, non pas sur l'égalité des individus, mais sur l'organisation des classes, et accorder plus large part à l'intelligence. Toutes thèses peu de nature, on le conçoit, à plaire aux socialistes.

Bref, ce que le congrès moniste de Düsserdorf a surtout mis en



lumière, ce sont les éternelles variations de l'erreur et ses lamentables contradictions.

— Les périodiques maçonniques allemands se livrent depuis quelques mois à une polémique assez animée au sujet d'une Loge qui manifeste des tendances hétérodoxes : la Grande-Loge *Au Soleil Levant*. Cette hétérodoxie consiste essentiellement dans l'enseignement du Monisme, mais les questions personnelles y tiennent aussi leur place. Ces questions écartées, voici en quels termes un de ces périodiques, désireux d'en finir, exprime ce qu'il croit être une conclusion :

« Le F∴, président de la Grande Loge *Au Soleil Levant*, le Dr. Weigt a eu l'obligeance de nous communiquer le plus récent Manuel des principes et ordonnances de la Maçonnerie (car cette Loge se dit une Maçonnerie spéciale. — N. du R.) ainsi que le Rituel, paru en 1911.

« Il résulte de leur examen que la Maçonnerie *Au Soleil Levant* ne persiste pas à se renfermer dans le rôle de Loge exclusivement moniste, et qu'elle est sortie de la période d'enthousiasme et d'élan où elle tendait à devenir telle. Sans doute, ce mouvement n'a pas passé sans laisser des traces, et l'on peut en trouver dans les discours et les écrits émanés de quelques Loges, de quelques membres. Le Rituel lui même n'est pas exempt de ces tendances exclusivement monistes, et dans le grade de Maître, il les laisse voir très à découvert. Le Vénérable adresse au Compagnon qu'il s'agit d'élever au grade de Maître une allocution où se trouve ce passage : « Pendant le temps que vous avez passé dans notre Loge, vous avez appris à fortifier en vous la conception que Dieu, la Nature et le Monde, le corps et l'œuvre sont une seule et même chose, et que tout ce qui arrive a son origine naturelle, et ne doit son existence à aucune force surnaturelle ». Mais si la Maçonnerie *Au Soleil Levant* veut cesser d'être exclusivement moniste, elle devra adopter une formule plus convenable, et diriger dans un sens plus juste les tendances monistes de ses membres, quand elles se manifesteront occasionnellement.

« Une tout autre question se pose : la Maçonnerie *Au Soleil Levant* a-t-elle le droit et les moyens de s'affirmer fièrement, comme elle l'a fait, en Loge de Réforme ? Nous avouons qu'à ce point de vue encore, la lecture du Manuel et celle du Rituel nous ont causé une grande désillusion. Lorsqu'on pose à l'Apprenti cette question : « En quoi nous « distinguons-nous des anciennes Loges ? », il répond : « Nous n'exi- « geons aucune croyance à la Bible, nous ne servons aucune Eglise « déterminée, mais nous dirigeons nos efforts vers une éthique, un « système des mœurs, une morale de l'humanité ».

On présente une opposition qui est tout artificielle, qui n'existe pas dans la réalité. En effet, aucune des anciennes Loges n'exige de ses membres la croyance à la Bible, et même la grande Loge nationale



d'Allemagne, dans ses grades Johanniques, ne la demande pas, et aucun ne sert une Eglise déterminée.

Ce que la Maçonnerie *Au Soleil Levant* met dans son programme est déjà contenu dans l'ancienne maçonnerie et a été réalisé par la plupart des grandes Loges, et depuis longtemps par la Grande-Loge de Bayreuth. Et nous devons considérer cet article non comme un progrès, mais comme un recul, car il aurait pour effet d'écarter de la Maçonnerie tous ceux qui croient à la Bible, c'est-à-dire une foule de gens utiles et habiles ; de plus, c'est là de l'intolérance. L'arbre vigoureux de la Maçonnerie allemande a porté la branche de la Franc-Maçonnerie chrétienne, et lui a donné de quoi se développer, mais nous ne pouvons regarder ce rejeton comme représentant un progrès. Toute forme partiale, exclusive, exige pour faire durer ses tendances séparatistes un luxe d'articles de loi, de mesures draconiennes, et nous retrouvons ce caractère dans la Maçonnerie *Au Soleil Levant*. Ainsi le Rituel dit en une phrase soulignée : « Au contraire, un déve« loppement du Rituel qui suit par l'introduction de nouveaux sym« boles ou actes symboliques, ainsi que l'addition de questions et ré« ponses qui ne sont pas exprimées dans ce Rituel, ne sont permises « en aucun cas. La présidence de la Ligue n'a jamais le droit de « donner une autorisation à cet effet dans un cas particulier ; en con« séquence, c'est un devoir fraternel de s'abstenir de demandes et de « propositions.

« Notre vieille Grande-Loge de Bayreuth ne montre pas cette étroitesse : elle laisse à ses Loges une entière liberté rituelle. C'est encore un recul et non un progrès que cette rigidité du Rituel ».

Psychisme

D'une lettre écrite par M. Guillaume de Fontenay au directeur du *Journal du Magnétisme et du Psychisme expérimental*, août 1913, p. 526, nous extrayons ce qui suit :

J'étudie les phénomènes psychiques pour mon édification personnelle, et sans aucun souci de prosélytisme. Je sais mieux que personque nous ne sommes pas en mesure d'administrer une preuve absolue le nos constatations. Celles-ci peuvent valoir pour nous, mais non pour des tiers. Donc, liberté complète des opinions...

J'ai toujours professé que le contrôle devait être souple et intelligent, plutôt actif que figé, et que l'on ne pouvait édicter de regles fixes à ce sujet. J'ai pu ajouter que, si l'on redoutait la substitution d'une main droite à une main gauche, ou réciproquement, il était aisé de vérifier l'état du contrôle en cherchant le pouce (ou tout aussi bien le petit doigt) de la main contrôlée. Voilà tout.

Je persiste à croire qu'il serait fort difficile à un illusionniste, *même professionnel*, de me faire photographier le Saint-Jean de Rubens dans les conditions où opérait Linda ; mais je reconnais que là encore



l'expérience ne serait convaincante que pour moi. Car si le prestidigitateur échouait, il s'imaginerait avoir été contrôlé plus sévèrement que l'Italienne, et s'il réussissait, les partisans de Linda croiraient à ma trop grande complaisance pour l'illusionniste.

Rose-Croix

Nous trouvons les renseignements suivants dans un journal maçonnique anglais :

Le collège d'York de la Société Rosicrucienne a fait, en août, son excursion annuelle à l'occasion de l'assemblée annuelle de la Société dans le Masonic Hall Eboracum, à York. Environ 50 Frères étaient présents : de ce nombre étaient les FF.·. Seymour Bell, Chef-Adepte des Comtés de Northumberland et de Durham, et Robert Jackson, du Collège de Glasgow. Quatre FF.·. ont été promus au grade de Zelator, entre autres, le F.·. Charles Ward, de Charleston (Virginie Occidentale).

Sectes de l'Occultisme

Les Nouvelles, 23 août 1913, publient l'article ci-dessous :

Le centre de l'Asie, déjà berceau de grandes religions qui, de là, se sont répandues à travers le monde, vient de voir naître un nouveau culte, qui, d'après ce que nous apprennent les initiés, paraît d'une haute tenue philosophique, et pourrait prétendre au titre de « religion pour les libres-penseurs ». Il offre d'ailleurs quelque ressemblance avec le positivisme de Comte — sous sa forme dernière — quelque peu mystique. Il s'intitule le « Lien universel des hommes » et il est né sur les hauts plateaux du Thibet, où il a évidemment subi fortement l'influence de la morale élevée de Cakia-Mourri ou Bouddha. De là, il s'est répandu en Chine, dans la Perse et l'Inde, et parmi les Arabes les plus cultivés. Il prétend être la continuation de très anciennes croyances de l'Humanité — épurées et approfondies.

Et c'est ainsi que ses fidèles, habitant l'Angleterre — Hindous, Persans et Arabes — se réunissaient récemment dans le Wiltshire, près de Salisbury, autour d'un monument mégalithique remontant à l'âge de bronze et d'une curieuse sructure, dont les *Documents du Progrès* donnent la description suivante :

Un cercle extérieur comprenait trois cents piliers, dont six subsistent encore. Leur hauteur est de 4 mètres sur 1 mètres d'épaisseur. Ils sont espacés de 1 mètre. Trente pierres, horizontalement posées, les surmontaient et sont encore en place. L'ensemble atteint près de 5 mètres de hauteur.

A 9 mètres de ce premier cercle, trente petits obélisques, dont sept subsistent, formaient une autre enceinte.



Une grande ellipse intérieure comprenant cinq grands monolithes, encadrait ce que l'on a appelé la Pierre d'autel. Cette pierre est un grès.

Dans les arches de pierres levées, on a découvert des silex taillés, et des traces de cuivre sur l'un des blocs.

A l'aube, les fidèles de la religion du « Lien universel des hommes » se rangent autour de la « Pierre d'Autel », et, en attendant le lever du soleil, ils récitent la prière que voici ,et qui ne manque pas de beauté

« Je crois, disent-ils, à l'existence d'un dessein divin dans tout ce qui est. Je crois qu'il n'y a rien de désordonné ni de mauvais dans la nature. *Je crois dans le progrès définitif de toutes choses vers le bien, en l'évolution de toutes choses vers le mieux et vers le meilleur* ».

Les sceptiques souriront de la forme quelque peu mystique donnée à ces manifestations de foi dans le progrès indéfini de l'Humanité. Elles placent tout de même les Hindous, Thibétains et Persans qui professent le « Lien universel des hommes » à un niveau intellectuel et moral très supérieur à celui de nos compatriotes, idolâtres, plongés toute une nuit « dans l'adoration du Sacré-Cœur » ou s'en allant vers les pèlerinages lamentables de Notre-Dame de Lourdes...

L'A. B. C. du Dimanche, Madrid, 31 août 1913, nous fournit les renseignements suivants sur la « Christian Science ».

Il y a, en Angleterre des milliers, peut-être des centaine de milliers de personnes qui traitent leurs maladies par de singuliers procédés. Elles n'ont recours ni au médecin, ni aux remèdes. Elles écrivent les symptômes qu'elles éprouvent, et les envoient à un *practitioner*, qui les étudie longuement, et cherche ensuite dans le livre sacré qui contient les principes de la Science nouvelle. Ce livre a 700 pages de texte. Il s'en est fait 440 éditions ; il s'en est vendu plus de 500.000 exemplaires, au prix minimum de 15 fr. Ces chiffres donnent quelque idée de la sottise humaine. Mais continuons. Le diagnostic fait ainsi, à distance, le *practitioner* indique au malade les prières que celui-ci doit faire, et le bon choix de ces prières dépend de la science et du talent du *practitioner*. Ce procédé rappelle celui qu'employa Sancho pour désensorceler Dulcinée. La Christian-Science a été fondée aux Etats-Unis, en 1879, par une dame, Mrs. Baker ; elle compte dix millions d'adeptes dans tous les pays de langue anglaise. Le nombre des *practitioners* dépasse 4.000 aux Etats-Unis seulement, et cette profession est exercée surtout par des femmes. A Londres, où le nombre des *practitioners* est de 161, 23 seulement sont des hommes. Le fameux humoriste Mark Twain, qui savait dire des énormités avec un sérieux impertubable, affirmait que la « Christian-Science » ne mettrait pas plus d'un siècle à se faire la seconde place parmi les religions mondiales, la première restant au christianisme.

— Le _Daily Mail_, 12 août 1913, publie l'histoire que voici sur les résultats qu'on peut obtenir :



Benjamein Jewell, Maçon, de Stroud Greenwad, Finsbury Park (Londres) a comparu devant le tribunal de Highgate comme coupable du meurtre de sa fille Norah Ann, âgée de sept ans. L'accusé était un croyant de la « Christian-Science » qui a quelque analogie avec l'Antoinisme.

A l'enquête faite au sujet de ce décès, le 4 août 1913, le jury consulté par le coroner a déclaré le père coupable, mais il a été laissé en liberté sous caution. La fillette étant tombée malade, les parents recoururent à la « Christian-Science », et le médecin ne fut appelé que quand l'enfant était à l'agonie. Au moment de son arrestation, le père dit : « J'ai agi d'après ma croyance ».

Spiritisme

Nous avons parlé dans les numéros du 5 août, p. 2773, 5 septembre, p. 3137, du Chevalier Le Clément de Saint-Marcq et de ses répugnantes et malpropres théories. *Le Fraterniste*, 19 septembre 1913, publie en gros caractères la note suivante :

Nous apprenons que M. le Chevalier Le Clément de Saint-Marcq, vient de donner sa démission de Président de la Fédération Spirite Belge.

M. de Saint-Marq avait dirigé le mouvement spirite belge pendant 8 ans. C'est M. Fraikin, vice-président, qui le remplacera provisoirement, en attendant le vote définitf.

On a beau être dans l'erreur, il y a tout de même des degrés dans la chute, et certaines ignominies dépassent la mesure... quand elles sont rendues publiques, et surtout lorsque les adversaires les relèvent. Cela prouve que notre rôle n'est pas tout à fait inutile. Pour le continuer, nous publions les documents suivants qui sembleraient indiquer que la démission du Président de la Fédération des spirites belges ne s'est pas produite sans résistance de sa part et qu'il entend continuer la lutte. Nous les empruntons au *Bulletin Officiel du bureau international du Spiritisme* n° 1, 4e année, 1er septembre 1913.

Nous trouvons d'abord, p. 13, dans l'exposé des travaux accomplis par le bureau depuis le 15 février dernier.

44. Eté le 9 mai, à Genève, pour assister au Congrès.

45. Résolu, le 10 mai, de suspendre l'activité du Bureau international, en attendant le transfert éventuel.

46. Pris le 10 août, le décret, paru ci-dessus en A. I.

47. Reçu le 11 août, du Recteur du bureau permanent d'étude des phénomènes spirites, séant à Anvers (Belgique), le texte de l'arrêté



repris en A. I. ; en conséquence, les travaux du Bureau international reprennent force et vigueur.

Disons tout de suite que le numéro est signé : *Le Directeur du bureau*, Chev. Le Clément de Saint-Marcq. Voici maintenant le texte de l'arrêté A. I. dont il est parlé au nº 46.

WALTWILDER, le 10 août 1913.

Le délégué centralisateur,

Considérant que la décision prise au Congrès de Genève en mai 1913, concernant le transfert du siège du Bureau, à Paris, paraît irréalisable, faute de trouver, en cette ville, un administrateur qui consente à y consacrer, à titre gracieux, le temps et la peine nécessaires ;

Considérant, d'autre part, que le sus-dit Congrès de Genève a pris une résolution hostile à la divulgation de la vérité historique touchant l'Eucharistie ; que ce vote paraît dû à une majorité des éléments mystiques cherchant à battre en brèche les principes sincéristes arrêtés par le Congrès de Bruxelles 1910, principes qu'il y a lieu de maintenir en vigueur dans l'intérêt du spiritisme et de l'Humanité ;

Estimant qu'en conséquence il convient de prendre d'office des mesures conservatoires pour assurer provisoirement la perpétuité de l'institution du bureau international et pour sauvegarder le caractère probe et scientifique du mouvement spirite mondial.

Décrète :

Les archives et tous les services de Bureau international du spiritisme sont remis au Bureau permanent d'étude des phénomènes spirites, séant à Anvers, qui en accepte la garde ainsi que la charge de reviser les statuts du Bureau, conformément aux indications contenues dans les considérants du présent décret.

La revision quoique assez longue n'a pas demandé des discussions très pénibles, et l'accord s'est vite fait, puisque le 11 août, un second décret était rendu, dont voici les seules dispositions intéressantes pour le moment :

Le Recteur du Bureau permanent d'étude des phénomènes spirites, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par le décret du 10 août 1913, revisant les statuts du Bureau international du spiritisme, ordonnant les dispositions organiques indispensables,

Arrête :

ART. 2 *bis*. — Le Bureau international du spiritisme reconnaît les principes fondamentaux suivants :

1. Le Ch. Le Clément de Saint-Marcq.



I. Le spiritisme est un mouvement d'idées, né de phénomènes publics ou publiables, par lesquels se manifestent des influences intelligentes, analogues à celles qui se retrouvent à l'origine des mystères traditionnels de tous les religions.

II. La mission providentielle et humanitaire du spiritisme est de substituer, dans toute l'étendue du domaine religieux, à la Foi aveugle, tous les instruments de la méthode scientifique : l'observation, l'expérience, le contrôle et le libre examen.

III Le spiritisme a donc pour devoir de contribuer à l'édification de l'histoire religieuse et à l'étude rationnelle des mystères qui sont à la base de tous les cultes.

Art. 3. — Le personnel autorisé du Bureau se compose d'un directeur et d'un nombre indéterminé de correspondants nationaux.

Art. 4. — Le directeur nomme les correspondants nationaux, au nombre d'un par pays ; cette désignation est valable pour une année et peut être renouvelée.

....

Art. 10. — Toutes les charges pécuniaires incombant au bureau sont supportées, jusqu'à nouvel ordre, par le Bureau permanent d'étude des phénomènes spirites, séant à Anvers.

d) Comme suite à la modification apportée au texte de l'art. 4 des statuts du Bureau, les fonctions des délégués nationaux prennent fin à la date de ce jour ; avis leur en sera donné par le bulletin.

e) Toutes les résolutions non statutaires prises antérieurement par le Bureau sont annulées.

b) L'ex-délégué belge, chargé de la centralisation [1], est nommé directeur du bureau.

Nous serions curieux de connaître les noms du Directeur et des membres du Bureau d'Anvers qui ont accepté la responsabilité de cette revision.

Il résulte de l'examen de ces pièces qu'après le scandale soulevé par sa honteuse brochure sur l'Eucharistie, les spirites belges ont prié M. le Chev. Le Clément de Saint-Marcq d'aller porter ailleurs ses élucubrations ordurières, et que celui-ci s'est emparé, par un coup d'Etat, du Bureau international où il remplissait les fonctions de délégué centralisateur. Nous dirons quelle sera l'attitude des spirites. Nous sommes curieux de savoir s'ils suivront le Congrès de Genève, ou s'ils se solidariseront avec le Chev. Le Clément de Saint-Marcq et ses répugnantes histoires, apprises en fréquentant

1. Le Chev. Le Clément de Saint-Marcq.



les antres sataniques où se pratiquent les honteuses débauches et les misérables sacrilèges de la messe noire.

— Nous recevons la lettre suivante que nous nous empressons de publier :

Paris, 11, rue de la Glacière, le 8 septembre 1913.

A Monsieur le Rédacteur en chef de la Revue « *Index Occultiste* ».

Monsieur,

Je commence par vous remercier de ma « lettre au *Matin* », tirée du *Fraterniste*, que vous avez bien voulu insérer dans votre *Index Occultiste*, page 1713.

Vous avez encore parlé de moi page 2766, et d'une façon telle qu'on pourrait croire que je ne sais pas contrôler un médium, et que je ne m'aperçois pas quand il triche, car l'article qui suit les quelques lignes que vous m'avez consacré semble le prouver. Je vous envoie donc l'article ci-inclus, espérant que vous voudrez bien l'insérer.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes sentiments distingués.

Commandant Darget.

Affaire Carancini-Durville

Ayant lu, dans le *Journal du Magnétisme et du psychisme expérimental*, avec photographie à l'appui, le compte rendu des expériences faites par MM. Durville, avec le médium Carancini, et venant de lire, sur le même sujet, dans la *Revue Scientifique du Spiritisme* les critiques formulées contre les expériences, ou plutôt le manque d'expérience de MM. Durville, il est de mon devoir de dire que M. Delanne a complètement raison et a mis les choses au point.

Comme il est dit dans son article, MM. Durville n'ont pas su expérimenter et n'ont pas été sérieux dans l'affaire Carancini. M. Delanne dit qu'ils ont favorisé la fraude, s'en sont rendus complices.

Le fait est que, lorsque j'ai vu la photographie de Carancini levant la main et celle de M. André Durville levant les yeux sur cette main tout en pressant la poire du magnétisme, je me suis écrié :

Mais Carancini a été incité à commettre cet acte, peut-être d'ailleurs, inconscient, et le responsable est celui qui a lâché la main, ce qui lui a permis de happer au passage, avec son éclair de magnésium, le soi-disant flagrant délit de fraude auquel il tenait par dessus tout.

J'ai ajouté : MM. Durville auraient dû éviter la maladresse de faire graver cette photo dans leur revue ; elle est plus compromettante pour eux que pour Carancini.



Si j'ai dit, en commençant, qu'il était de mon devoir d'approuver l'article de M. Delanne, c'est que moi aussi, j'ai eu à parler favorablement de Carancini dans un article publié dans le *Fraterniste*, article reproduit ensuite dans votre Revue, à l'*Index Occuliste*, ainsi que dans quelques autres journaux français et étrangers. C'était le procès-verbal signé par les onze témoins de la séance à laquelle j'avais assisté, certifiant les déplacements sans contact, lesquels, pendant environ une heure ont été nombreux et variés, cinq contrôleurs différents ayant successivement tenu les mains du médium.

Je n'ai qu'un mot à ajouter, comme je le lui ai écrit, à la réception de sa lettre, je n'ai jamais eu l'intention de mettre en doute la capacité du commandant Darget, ni sa bonne foi. Loin de moi telle pensée.

Quant au fond de la question, je ne partage pas l'avis du commandant Darget, et j'approuve tout à fait MM. Durville en cette occurrence. Je vais expliquer pourquoi, en continuant.

Le Fraterniste, 5 septembre 1913, écrit :

Que MM. Durville, pour lesquels nous avons une grande estime, démasquent les charlatans de tout acabit qui font un tort considérable aux recherches et études métapsychiques, rien de mieux, et nous applaudirons toujours à pareille initiative, mais qu'ils s'attaquent tout particulièrement à un médium qui, pour avoir donné ce qu'on appelle le coup de pouce, peut quand même être doué de facultés médiumniques rares, c'est certainement de l'exagération.

Que MM. Durville songent que l'excès en tout est un défaut, et qu'à force de zèle, on risque fort de desservir une cause plutôt que de l'aider.

Nous voudrions bien savoir comment M. J. Béziat pourrait s'y prendre pour démasquer les charlatans tout en laissant les médiums, qui se font payer, continuer leur petit commerce de Bluff et de tricherie ?

Si nous comprenons bien, le *Fraterniste* estime que, dans l'intérêt du spiritisme, il valait mieux sans doute ne pas ébruiter la chose, et aider ainsi, par le silence, Carancini à faire de nouvelles dupes. MM. Durville ont cru plus droit et plus loyal de démasquer l'imposteur, on ne peut qu'approuver leur conduite et les féliciter d'une loyauté qui n'est pas du goût de tout le monde.

Nous connaissons la théorie soutenue par le *Fraterniste*, il ne l'a pas inventée, et cette tactique peu honnête est préconisée dans d'autres milieux. Pour nous, nous n'y accéderons jamais ; le mal, n'importe où on le rencontre, doit être flagellé, et les hypocrites et les trompeurs démasqués, ce n'est peut-être pas du *Fraternisme*, mais



c'est sûrement de la charité, telle qu'elle est enseignée par l'Eglise. Et, à défaut de sentiment religieux, la simple droiture conseille de ne pas se faire l'associé de la fraude, pas plus de la tromperie morale que matérielle.

M. Gabriel Delanne, dans la *Revue Scientifiqne et morale du Spiritisme*, août 1913, se place sur un autre terrain pour critiquer MM. Durville. Il discute sur les conditions dans lesquelles ces Messieurs ont opéré. Voici les passages importants de son article, reproduit en entier par le *Fraterniste :*

Ayant donné ici même un compte-rendu favorable à Carancini, l'impartialité nous fait un devoir d'accorder la même publicité aux critiques. Notre liberté est d'autant plus entière que, n'ayant jamais expérimenté avec ce médium, nous n'avons à son égard aucune idée préconçue. Ceci dit, il nous sera permis néanmoins de faire quelques remarques, qui nous paraissent très justifiées en cette occurence.

Les jeunes expérimentateurs paraissent ignorer les travaux intérieurs des savants qui ont étudié ces phénomènes, ou n'en avoir pas tenu compte, car, sans cela, ils sauraient que la substitution de mains a été signalée dès l'origine par Monsieur de Rochas, qui explique très nettement, avec des figures, dans son ouvrage concernant l' « Extériorisation de la Motricité », comment elle peut se produire. Mais, en même temps, il a soin d'ajouter que le « devoir » d'un examinateur qui veut réellement opérer scientifiquement, et qui sent qu'une substitution vient de se produire, est de le déclarer immédiatement, et d'obliger le médium à recommencer l'expérience. Sans cela, on s'expose parfois à qualifier de prestidigitateur un vrai médium, sans avoir pour le traiter ainsi des raisons suffisantes. Ce sont les expériences de Cambridge, faites avec le Docteur Hodgson comme contrôleur qui ont motivé cette règle de conduite. Si l'on s'était fié à lui complètement, Eusapia eût été disqualifiée depuis 1895, à cause de cette substitution, tandis qu'elle a pu, depuis, convaincre des observateurs aussi sceptiques que Lombroso, Morselli, le professeur Porro, le Docteur Bortazi, etc., etc., car ceux-ci ne permettaient pas au médium de frauder, même inconsciemment, aussi sont-ils arrivés à obtenir de véritables phénomènes. Agir autrement que ne l'ont fait ces savants est une grave faute de méthode, et peut entrainer à des conclusions complètement erronées.

Il demeure donc acquis que toutes les fois qu'on leur en laisse la possibilité, les médiums fraudent. Alors la question se pose de savoir si pour les phénomènes déclarés « véritables », il ne s'agit pas tout simplement de trucs que les expérimentateurs de bonne foi ne sont pas arrivés à découvrir... ou d'une action extra-naturelle indépendante du médium, dont la volonté est presque toujours dirigée



vers le désir de frauder. C'est sans doute ce dernier point qu'on voulu démontrer MM. Durville.

Malgré leur prétention à l'impartialité, il semble que les frères Durville étaient plus désireux d'arriver à prendre le médium en fraude que de savoir s'il possédait une réelle faculté médianimique.

L'état d'esprit des expérimentateurs n'a rien à voir avec la question, ou alors il faut dire tout de suite que, pour être admis à faire des vérifications expérimentales de cette nature, il est nécessaire, comme condition préalable, d'avoir la foi.

Etant bien sur leurs gardes, ils auraient dû alors prendre de réelles précautions pour ne pas être trompés, tandis que celles qui furent adoptées ne pouvaient être qu'illusoires, si la moindre possibilité de dégager une de ses mains était laissée au médium.

Je crois que M. Gabriel Delanne, comme tous les expérimentateurs de ces faits, du reste, déplace la question. Si j'avais à étudier un médium comme Carancini, Eusapia, Mme Demange etc., je ne prendrais aucune précaution, et je laisserais le sujet absolument libre. Seulement je tiendrais pour frauduleux et truqué tout phénomène qui ne serait pas contrôlable dans les conditions normales où peuvent s'exercer les sens de l'homme, c'est-à-dire en pleine visibilité et, pour les transports d'objets sans contact, à une distance telle que le toucher direct du médium soit impossible... pas plus que celui de son impressario, ou d'un troisième compère.

Si ces conditions étaient strictement imposées par tout le monde, le règne de bien des prétendus médiums serait, je crois, fini.

Il resterait ensuite à étudier et à chercher la cause des phénomènes, dont j'admets très bien l'existence, qui pourraient se produire alors.

Car enfin, quelles garanties présentent ces sujets à expériences, qui travaillent pour de l'argent, et dont il est nécessaire de contraindre la volonté pour obtenir des résultats ? Aucune.

Véritablement, les déclarations suivantes sont stupéfiantes sous la plume d'un savant comme M. Delanne, qui ne voit pas qu'elles sont la négation même de toute expérience scientifique, telles qu'on les a conçues jusqu'ici dans tout le domaine de la vraie science :

Ainsi, c'était avec préméditation que, pendant les quatre séances qui suivirent, aucun des contrôleurs ne signala la fraude. Il ne s'agissait donc plus de recherches médiumniques, mais seulement d'obtenir une photographie montrant le médium en train de truquer. Ce n'était pas



bien difficile, et il n'y a pas là grand mérite. Vraiment, tant qu'on opérera dans ces conditions, la question n'avancera pas d'un pas, puisque nous savons depuis vingt ans :

1° Que la substitution de main est la première chose dont il faut se méfier ;

Et 2° que cette fraude, à elle seule, ne démontre pas que l'individu qui la pratique ne peut pas être un véritable médium.

Nous répétons que, n'ayant jamais eu l'occasion d'étudier Carancini, nous ignorons si c'est un prestidigitateur ou un médium, bien que les témoignages en sa faveur soient nombreux. Mais ce contre quoi nous devons nous élever, c'est contre la méconnaissance systématique des règles que l'expérience nous a révélées. Si vous ne voulez pas contrôler, à quoi sert d'expérimenter ?

Il est indubitable que la suggestion peut agir sur le médium, et que l'idée arrêtée des expérimentateurs qu'il triche peut le porter à simuler les phénomènes, surtout lorsqu'on ne s'y oppose pas physiquement d'une manière énergique. Mais, même sans aller jusque-là, la transe est un état psycho-physiologique qui enlève au sujet une partie du contrôle qu'il possède sur ses mouvements et qui atténue considérablement sa responsabilité. Ce n'est pas une explication commode destinée à innocenter les tricheurs. C'est un fait d'expérience, constaté par tous les savants qui sont compétents en ces matières.

A ceci il est, en effet, facile de répondre que, si on n'avait pas une preuve photographique, autant ne rien dire. Carancini et ses défenseurs n'auraient qu'à nier simplement l'affirmation de MM. Durville, et tout tout serait dit. Quant à la question de l'état psycho-physiologique de la transe ou de la suggestion, sans la discuter, elle ne signifie rien au point de vue de l'expérience elle-même, elle est un argument de bonne foi, et c'est tout.

Il reste acquis que les phénomènes de ce genre sont très probablement le résultat de la fraude, constatée ou non. Toutes les explications qu'on peut en donner ne sauraient prévaloir contre ce fait : Si on laisse le sujet libre, il triche. Tout le monde est d'accord là-dessus, mais les uns disent : la fraude est volontaire ; d'autres : elle est inconsciente. Le malheur est que la fraude ne va pas sans préparation ; alors que devient l'inconscience, si facilement admise ? Carancini, par exemple, rapproche subrepticement, les objets à déplacer de la cage, avant d'entrer dans celle-ci, afin de les avoir sous la main. Il fallait les retirer, dira M. Delanne. Si on l'avait fait, on n'aurait rien obtenu ; tandis qu'en laissant le médium opérer à sa manière, on a obtenu... une preuve photographique de la fraude. Ce qui est un résultat très important, comme on peut en



juger par la mauvaise humeur des défenseurs du spiritisme. M. Gabriel Delanne termine, en effet, ainsi :

Que faut-il conclure de tout ceci ? Que le contrôle des phénomènes spirites doit être rigoureux et absolu. Qu'il faut défendre le médium contre lui-même, et que c'est une lourde faute que de ne pas signaler immédiatement pendant les séances, tout phénomène suspect. Lorsque l'on prend des précautions, il est indispensable que celles-ci soient efficaces. A ces conditions seulement, l'étude du spiritisme expérimental sera utile et féconde. MM. Durville auraient pu épargner leur temps et leur argent, s'il ne s'agissait que de nous répéter que la substitution de mains permet de simuler les phénomènes ; nous le savions du reste.

Mais ils dépassent les limites permises de l'indication scientifique quand, ayant favorisé la fraude et, par conséquent, s'en étant rendus complices, ils proclament que M. Carancini est un simple prestidigitateur. C'est possible ; mais leur photographie, obtenue dans les conditions sus dites, ne suffit pas pour le démontrer, lorsqu'on la compare à celles du baron Ehrard, qui, lui, savait expérimenter.

Il y a un expérimentateur encore plus sûr, c'est le cinématographe. Tant que MM. les médiums et leurs défenseurs ne voudront pas se soumettre à son contrôle, la question restera ouverte. Mais les expériences de MM. Durville laissent supposer que l'on ne verra pas cela de si tôt. En attendant, ces Messieurs ont rendu à la science le grand service de jeter un peu d'eau froide sur la tête de certains enthousiastes et de ramener les emballés du spiritisme et de la médiumnité à plus de calme, en démontrant à tous les esprits impartiaux que les phénomènes produits dans les conditions actuelles devaient être tenus pour suspects.

Le Fraterniste revient sur la question dans son numéro du 19 septembre :

Il s'agit de savoir si les médiums ont cette tendance à donner, dans certaines circonstances où le phénomène tarde à se produire à leur gré, le coup de pouce, et si cela doit les faire ranger irrévocablement au nombre des illusionnistes, ou si cette faiblesse ne leur enlève pas quand même des facultés médiumniques s'exerçant parfois dans des conditions rigoureuses de contrôle, comme cela a été fait en présence de plusieurs savants, à l'Institut psychologique.

En un mot, nous posons à MM. Durville la question suivante :

D'avoir pris en fraude Carancini, cela prouve-t-il que Carancini soit, dans tous les cas, un fraudeur ?

Nous n'avons pas voulu dire autre chose, et notamment, nous



n'avons jamais mis en doute que MM. Durville frères aient vu frauder Carancini.

Le Fraterniste publie ensuite la lettre suivante de M. Henri Durville, qui se trouve reproduite à peu près dans les mêmes termes en tête du numéro d'août du *Journal du Magnétisme et du Psychisme expérimental :*

Voyons, il faudrait s'entendre ; sinon cette polémique va dégénérer en lutte des partis. A propos des articles sur Carancini, publiés par mon frère, le Docteur Gaston Durville, et moi, dans le *Journal du Magnétisme et du Psychisme expérimental*, MM. Béziat, Delanne et Girod partent en guerre avec une partialité qui serait odieuse si elle n'était sincère. Votre critique prouve que vous n'avez lu que superficiellement l'article incriminé ; autrement vous eussiez été plus circonspects sur notre façon de procéder avec Carancini. Pourtant nous n'avons fait que nous conformer aux instructions des personnalités éminentes qui avaient expérimenté avant nous.

Tous les psychistes sont d'accord que, dans toute expérience, il ne faut imposer au médium aucune contrainte, ne le contrarier en quoi que ce soit, et Carancini lui-même impose des conditions auxquelles il faut se soumettre sous peine d'avoir une séance absolument nulle. Des expérimentateurs dont on ne peut suspecter les paroles ont dit, répété, écrit qu'avec Carancini, on n'obtient aucun phénomène, si le contrôle est trop rigoureux, tandis que, s'il y a complaisance dans le contrôle, les phénomènes se succèdent avec une rapidité qui enchante.

Donc, Messieurs, soyez logiques : pour pouvoir étudier des phénomènes, savoir s'ils sont réels ou simulés, il faut qu'il s'en produise ! Alors ? Puisque leur production dépend absolument d'un contrôle en apparence mauvais, ne soyons pas trop sévère, et ainsi satisfaction nous est donnée.

Quant à cette insinuation, que nous avons incité le « médium » à frauder, c'est d'une telle puérilité qu'il vaudrait mieux, peut-être, ne pas s'y arrêter. Considérez cependant que ce ne fut qu'à la 4e séance, alors que le flagrant délit fut constaté, que Carancini a dit qu'on lui avait suggéré de frauder, alors que, dans les séances précédentes, tous les phénomènes demandés se produisaient, et pourtant nous étions déjà convaincus de la fraude.

En résumé, à mon avis, la façon générale d'expérimentation adoptée jusqu'ici est mauvaise. On présente les médiums comme des instruments délicat et fragile, qu'il faut conduire avec douceur, mais précisément on ne les conduit pas, on se laisse, en général, imposer leurs caprices, leurs antipathies, leurs fantaisies ; c'est une faute et une erreur. Puisqu'ils sont capricieux et fragiles, les médiums doivent être guidés et conduits. C'est toute une éducation à faire. Nous en reparlerons bientôt en détail.



Des deux côtés on annonce de nouvelles publications, nous tiendrons nos lecteurs au courant,

— Nous lisons dans *la Revue Spirite*, septembre 1913, p. 649 :

La réunion constitutive de la *Société des Etudes Spirites* (fondation Allan Kardec) a eu lieu le 31 juillet 1913, à 9 h. du soir. M. Leymarie présidait. Au bureau avaient pris place les membres du comité provisoire ayant procédé, en des réunions précédentes, à l'élaboration des statuts. Ce sont : MM. Algol, Guibal, H. Rousseau, Mme Crouzet (Fulcran), MM. le Dr Dupouy, P. Leymarie, E. Chauvet, P. Bodier, E. Verrière, G. Lévy.

Ont pris successivement la parole, M. Bodier, Mme Crouzet. Voici l'art. 3 des Statuts, qui définit l'objet et le but de la Société.

1° La Société des Etudes spirites a pour objet l'étude rationnelle, dans leurs données sentimentales, sociales et morales, de l'idéal, de la philosophie et des phénomènes spirites ; 2° Elle a pour but de contribuer, par ces études, au développement intellectuel et moral de l'individu, au progrès de l'humanité, à l'harmonie sociale. Elle est à la fois une école et un foyer et, à ce titre, se propose d'enseigner et d'éduquer, ainsi que de soulager, ses membres et ses adeptes dans leurs vicissitudes morales.

Le conseil d'administration se compose de MM. Algol (Puvis), président ; Guibal, Leymarie, vice-présidents ; Mme Crouzet (Fulcran), secrétaire générale ; MM. S. Chauvet, trésorier ; Bodier, Verdière, Lévy, secrétaires-adjoints et de membres suppléants et correspondants, tous sociétaires.

Une grande réunion de propagande aura lieu le 14 septembre. Cinquante-sept sociétaires ont signé la feuille de présence.

Le compte rendu de cette assemblée nous donne une définition du Spiritisme intéressante à noter :

Le Spiritisme, c'est plus qu'une religion, c'est l'effort de traduction persévérante de l'humanité céleste, éternelle, dans l'humanité terrestre. C'est l'idéal qui attire l'âme, soulève la morale, les civilisations dans la gravitation éternelle du progrès.

Le Spiritisme, ce n'est pas un acte de mysticisme inerte. C'est la voix ardente de l'âme en quête de progrès, de beauté, de sublime. Le Spiritisme, ce n'est pas une religion dans un dogme immuable : il est une action avant tout, comme il est évolution et progrès incessant.

C'est égal, je n'aurais jamais cru, avant de lire la *Revue Spirite*, que tant de choses si belles pussent se découvrir dans les « boules de cristal de Bohême pour développer la voyance chez les médiums », qu'on trouve à la *Revue Spirite*. Le compte rendu ajoute encore :



L'engagement pris ce soir par les adhérents à la *Société des Etudes Spirites*, c'est de vouloir se développer eux-mêmes, et de contribuer à une grande rénovation idéale, aurale (*sic*) et sociale. Les temps sont venus où le peuple de Dieu doit marcher à la conquête du monde.

On ne nous dit pas si c'est à cheval sur un pied de table, muni de son esprit frappeur, ou assis sur une « planchette à médium en noyer verni » avec « pièces métalliques soigneusement nickelées » et « roulement à billes sur billes ». Voir, pour plus de détails la *Revue, Spirite*, pages bleues, 2 et 12.

— *Le Fraterniste*, 22 août 1913, nous présente un fervent spirite qui a du bon sens et ne raisonne pas trop mal. Il s'agit de savoir si un spirite doit être socialiste :

Qu'ont fait les Bentham, les Fourier, les Saint-Simon ? Quels résultats donnèrent leurs organisations ? Le néant 1848, dans son mouvement révolutionnaire, a réveillé le monde, c'est vrai ! Les Allemands en ont ressenti le contre-coup. Il a fait surgir des Karl Marx, qui nous a infestés des Guesde, des Louise Michel, des Lafargue des Vaillant et autres utopistes qui suivirent pendant longtemps des Millerand, Breton et autres Viviani qui, après la chute de la Commune, en 1871, se répandirent partout en France pour pérorer sur ce qu'ils appellent le *collectivisme*, miroir à alouettes qui cache aux yeux du monde le vrai soleil qu'au fond de leur âme ils voudraient voir luire : le *communisme*, pour faire passer les capitaux privés en capital social et faire de tous des fonctionnaires de l'Etat : ouvriers, contremaîtres, employés, que sais-je ? enfin pour entraver la liberté de tous et de chacun.

Et, s'adressant directement à nous, il continua en disant : Vous, oui, vous, vous serez le premier lié, garrotté, entravé dans votre action, annihilé, vous serez réduit à l'état de bête de somme, conduit, équipé pour le travail qu'on voudra bien vous donner et que vous devrez forcément faire. Eh bien ! non, je n'en suis pas ! Jamais je n'accepterai le régime socialiste pour le spirite !

Naturellement, le rédacteur anonyme du *Fraterniste* qui écrit l'article, n'est pas de cet avis.

Comment être fraterniste, si on n'est pas socialiste ?

Et, pour réfuter son interlocuteur, il nous trace ce joli portrait du spirite. Il n'y a rien de tel que les amis pour se bien connaître et juger avec charité.... fraternelle.

Et, dites-moi, les spirites savent-ils ce qu'ils sont ? Suffit-il d'avoir assisté à des mouvements de tables, ou à quelques parleries, d'avoir



reçu quelques communications d'esprits plus ou moins évolués, pour connaître ?

Combien d'avares, de prétentieux et d'orgueilleux y a-t-il encore parmi eux, combien de pontifes ? dans les petits cénacles, où on adule ces presques dieux ? Eh bien ! sachez, mon ami, qu'il faut beaucoup de spirites, de ceux-là, pour faire avancer les choses. Ils vous conteront quelques belles histoires, des sornettes quelconques, ils rappelleront les grands phénomènes produits par d'autres, et c'est tout.

Ce sont les aveugles et les impotents du spiritisme ; ce ne sera jamais ceux-là qui feront faire le grand pas décisif qui sauvera l'humanité de sa torpeur comme de son ignorance. Ils sont toujours occupés à pérorer ou à griffonner du papier sur le passé ou à se tourner les pouces sur le nombril en pensant béatement à leurs mérites et à la récompense qu'ils en recevront. Il faut beaucoup de cela pour aider ses frères.

Nous avons donné, dans la *Revue* du 5 juillet 1913, p. 2245, une lettre de feu Hyacinthe Loyson, adressée à une dame médium, et la protestation de M. Paul-Hyacinthe Loison. Nous trouvons dans la *Revue Spirite*, septembre 1913, p. 617, sous le titre : « Communication obtenue au Havre » le document suivant qui, croyons-nous, se rapporte aux mêmes personnages. Elle est donnée sans signature et sans un mot d'explication.

Mon cher enfant, pourquoi condamner sans savoir et sans connaître : pourquoi rejeter comme indignes de ton père ces lignes qui ne pourraient, et qui ne peuvent que m'honorer par les pensées qu'elles expriment ?

En quoi ton amour filial et ton respect pour ma mémoire peuvent-ils s'effaroucher devant cette manifestation d'outre-tombe, dont la teneur n'amoindrit ni mon caractère, ni mon intelligence ?

Ta nature répugne à la donnée spirite. C'est possible, mais si cette donnée spirite, admise par tant de grandes intelligences, ne convient pas à la tienne, il ne s'ensuit pas que tu la condamnes par un jugement précipité.

Quand tu auras étudié, expérimenté pendant de longues années, tu pourras porter un jugement aujourd'hui trop prématuré.

Tu es choqué des critiques que je formule contre mon œuvre. Tu es jeune. Tu en es à une brillante période d'illusions où l'homme croit encore posséder l'avenir. Lorsque tu atteindras un âge avancé, et que tu constateras le peu de ce que tu auras réalisé, tu comprendras cette amertume du cœur de ceux qui, après avoir beaucoup voulu, ont si peu tenu. Ah ! mon cher enfant, je ne t'ai jamais ouvert les abîmes de mon cœur ; tu n'as jamais su quelles ont été mes douleurs secrètes et cachées, et ces tourments d'une âme dont l'idéal fut trop grand pour son temps et son siècle.



Il y a eu entre mes aspirations et celles de mes contemporains un fossé que je n'ai pas su franchir. J'ai été de cette race des rêveurs et des idéalistes qui voient trop haut et trop loin, et je n'ai pas su réaliser mon rêve sublime.

Toi, mon enfant, tu ne peux pas, quoique mon fils, totalement me comprendre. Nous ne sommes pas tout à fait de la même race, et tu n'as pas reçu non plus cette éducation catholique qui laisse dans l'être une trace ineffaçable.

Ton orgueil filial me croit amoindri par l'aveu d'une impuissance qui n'a été que trop réelle ; tandis que l'aveu de cette impuissance n'est au contraire que la clairvoyance d'une âme débarrassée de ses erreurs, délivrée de ses hésitations, déliée de tous ces fils qui entravaient son essor.

Qu'y a-t-il d'absurde ou de ridicule dans une survie qui se prolonge dans des séries d'existences où le moi se perfectionne d'incarnations en incarnations ? N'est-ce point, au contraire, pour un esprit positif, comme le tien, une conséquence scientifique de cette loi de l'évolution universelle qui se manifeste dans toute la nature ?

La science n'est-elle pas arrivée à dématérialiser la substance en prouvant l'instabilité de la matière et son évanouissement dans l'éther, qui n'a plus rien de la matière ?

N'est-elle pas arrivée à prouver la vie des minéraux et leurs créations vivantes analogues aux cellules végétales et animales. Ce qui semblait inerte, il y a quinze ans, est devenu vivant.

L'Univers physique s'affirme comme prodigieusement intelligent, et les plus humbles cellules, les microorganismes dévoilent dans leurs manifestations une intelligence dont l'homme reste confondu.

La création, peu à peu cesse d'apparaître comme un élément matériel. Elle devient ce qu'elle est en réalité, vie et esprit, et cette vie et cet esprit immortels qui est l'âme des choses serait le seul apanage des choses dans son immortalité. L'âme de lhomme échapperait seule à cette splendide évolution qui entraîne l'âme des choses ; le moi humain se dissocierait ou stagnerait après la mort dans un hypothétique paradis.

Non, mon fils. Cette composante de forces qu'est l'intelligence d'un homme n'est pas dissoute par l'anéantissement du corps physique. Elle change de point d'application, voilà tout. Mais elle persiste dans un état qui lui permet une extension plus grande de ses pouvoirs.

La science moderne est en train de révéler la spiritualité de la matière, et le piritisme, la matérialité, si je puis ainsi parler, de l'âme. Les deux routes aboutissent au même carrefour, et ce n'est ni les erreurs, ni les tâtonnements, ni les difficultés qui empêcheront la jonction définitive de la science et du spiritualisme moderne.

Malheureusement, on ne nous donne pas l'appréciation de M. Paul-Hyacinthe Loyson sur cette nouvelle missive venue de l'au-delà. C'est une lacune regrettable.



— *Il Secolo*, de Milan, 6 août 1913, publie un article dont voici l'analyse :

Le feu roi de Serbie, Alexandre, qui fut massacré avec la reine Draga, s'intéresse encore dans l'autre monde aux affaires de son pays, et il a adressé de là, ou mieux de l'au-delà, au ministre plénipotentiaire de Serbie à Londres, un message. Le ministre en question Mr. Chedo Myatovitch, qui pratique le spiritisme, fut prié par ses amis de chercher un médium capable de les mettre en rapport avec le roi Lazare, héros serbe, mort il y a quelques cinq cents ans. Le médium fut trouvé, mais ce fut Alexandre qui se rendit au rendez-vous et fit prononcer par le médium les paroles suivantes : « Je prie Mr. « Myatovich d'écrire à ma mère, Natalie, que je désire savoir si elle « m'a pardonné. » Puis, le médium s'adressant au ministre, aurait parlé d'un fait connu seulement de ce dernier, d'un conseil politique que le roi aurait reçu de lui, et qu'il se repentait de n'avoir point suivi. L'auteur de cette communication en conclut à la bonne foi du médium, qui n'aurait pu, dit-il, connaître le fait. Nous en conclurons plutôt que le fait, étant connu de celui qui influençait le médium, ce dernier n'a joué d'autre rôle que de refléter la pensée et les souvenirs de l'hypnotiseur.

— Nous lisons dans le *Rio Jornal*, de Rio-de-Janeiro, 18 juillet 1913 :

Encore un mort illustre qui nous envoie de ses nouvelles. Selon le *Harbinger of Light*, périodique spirite, l'esprit du Pape Léon XIII se serait manifesté à Melbourne dans une séance spirite, le 18 janvier 1913, et il aurait prononcé cette déclaration : « L'Eglise Catholique se « préoccupe fortement du spiritisme : elle accepte cette doctrine, et « cette acceptation sera un moyen efficace pour assurer une longue « durée à cette excellente institution ».

Le Catholicisme a des garanties de durée un peu plus solides que cette promesse conditionnelle. Mais ne discutons pas, exposons.

« Les Jésuites, reprend notre auteur, reconnaissent que le spiritisme « gagne du terrain, et que son extension menace l'Eglise dans ses « fondements. Cela les a décidés, dans leur propre intérêt, à accepter « le spiritisme dans une certaine mesure. Douze jours plus tard, le « courrier de Californie apporta à Melbourne, à la personne qui re- « çut la précédente communication, un journal littéraire de New-York « contenant un article du P. G. Franco. S. J., paru dans *la Civilta Cat-* « *tolica* dans lequel l'auteur confirme l'exactitude du langage tenu par « l'esprit de Léon XIII. Le P. Franco constatait que l'Eglise croit aux « phénomènes du spiritisme, mais qu'elle en interdit les pratiques com- me contraires à l'enseignement de la Bible. Après avoir tourné en « ridicule l'hypothèse qui attribue les faits à l'hallucination indivi-

duelle et collective, le P. Fanco dit : « Comment douter de la réalité « de faits constatés un grand nombre de fois, et dans tant de circons- « tances différentes » ?

Quand un journal du Vatican s'exprime ainsi, nous nous expliquons comment le Dr Lapponi, qui fut médecin du Pape, a pu écrire un livre sur le spiritisme.

— On a souvent parlé du danger d'assister aux séances de spiritisme. Voici un nouvel exemple que nous empruntons à un article de M. Fernand Girod, dans *le Fraterniste*, 29 août 1913. C'est une jeune fille, devenue depuis médium dessinateur, qui parle :

Lorsque j'assistai pour la première fois à une séance de spiritisme, nous dit Mlle Tonglet — amenée que j'étais par deux personnes amies chez qui je prenais pension, arrivée depuis peu de Bruges, d'où je suis originaire, avec l'intention de résider quelque temps à Bruxelles où mes affaires me retenaient — et que je vis plusieurs personnes trépidant, parlant ou écrivant avec une nervosité fébrile, je crus être subitement tombée dans une maison où ne se rencontraient que des déséquilibrés, et je riais à part moi, encore que je plaignisse sincèrement ces pauvres gens.

Je ne tardai pas cependant à ne plus raisonner de même quand, après avoir exécuté malgré moi trois ou quatre mouvements de profonde inspiration, je me sentis subitement faiblir et me trouver mal, alors qu'une sueur froide couvrait tout mon corps, et qu'une impression douloureuse se faisait sentir jusque, il me semblait, dans la moëlle des os. Et je ne me sentais plus moi ; ce n'était plus moi qui voyais et entendais ; il me paraissait même que ce n'était plus moi qui respirais. Aux questions que l'on me posait, je répondais à l'encontre de ce que je savais, ou pensais personnellement à mon état normal.

A la suite de cette étrange et momentanée modification de mon être pensant, je vous assure bien que je ne riais plus : car je sentis dès ce jour qu'il était des forces avec lesquelles il ne fallait pas jouer. Ceci se passait dans le courant d'octobre 1912.

Pendant trois semaines, je fus obsédée ; il n'y eut plus pour moi moyen de prendre mon habituel repos ; j'étais, la nuit, et contre mon gré, vous devez le croire, subitement projetée hors de mon lit. A tous instants, je sentais des contacts, alors que personne, visiblement, ne me touchait. C'était des serrements, des pesanteurs sur la tête, puis des sensations de corps glacés se tenant à mes côtés ; cela me devenait un supplice.

Aussi n'étais-je pas empressée de me retrouver à nouveau et de mon propre gré à des séances de spiritisme. Cependant je fus plusieurs fois contrainte de m'y rendre par une sorte d'impulsion invisible. Un soir que j'étais déterminée à résister à toute proposition intérieure, je fus projetée dans l'escalier, alors que je me trouvais sur un palier,



et je roulai une vingtaine de marches sans me faire la plus légère ecchymose.

Puis, le calme se rétablit, et, petit à petit, d'autres phénomènes eurent lieu. Je produisis des changements de personnalité, et il me paraît que je conseillais très justement ceux qui s'adressaient à moi pour des questions de santé : j'avoue pourtant tout ignorer de la médecine.

Si l'on tient pour exacts les phénomènes rapportés, — et il n'y a pas lieu de mettre en doute la bonne foi de l'auteur du récit, — il suffit de se rappeler les règles du discernement des esprits pour reconnaître combien l'origine de la plupart de ces phénomènes est douteuse.

Mlle Tonglet s'initia peu à peu aux théories du spiritisme. Elle obtint des « communications » par l'écriture automatique.

Elle abandonna l'enseignement — elle était professeur de coupe — pour devenir médium professionnel et donner des séances publiques.

M. Jean Béziat met en note à cet article sur ce nouveau médium:

Les temps arrivent. Il s'en révèlera bien d'autres sous peu de temps. Les incrédules seront vaincus.

Quels temps ? Sont-ce ceux de l'Antéchrist, et du règne momentané du mal, prédits par l'Ecriture et les Prophètes ?

•

— La *Revue Spirite*, septembre 1913, p. 614 et suiv., publie une poésie de M. Edouard Schaeffer intitulée « Vieilles Religions ». Nous en copions les strophes suivantes :

En ton nom, que d'erreurs, ô mon Dieu, l'on exprime,
Et que nous sommes loin de comprendre ta loi :
« L'amour est un péché - Le bonheur est un crime ! »
C'est ainsi qu'on éteint le flambeau de la Foi...

Croyons en l'Avenir, car le Doute est infâme,
Le but où nous tendons, nous pouvons l'entrevoir ;
Du corps vient le plaisir, le bonheur vient de l'âme...
Si la chair a ses droits, le cœur a son devoir !

Vieilles Religions, à vos erreurs profondes,
Les mortels viendront dire un éternel adieu.
Et bientôt l'Univers n'aura, dans tous les mondes,
Qu'un temple : « la Nature ! » et qu'un seul père en Dieu !



Nous lisons aussi dans *Les trois hauts grades mystérieux de la Maçonnerie adonhiramite*, pp. 128 à 132 :

Le bonheur nous attend au septième Ciel... Venez jouir avec moi des voluptés qui vous sont préparées dans mon Palais, auquel je rends à l'instant son vrai titre : *Palais de la Nature*. [1]

La coïncidence est curieuse à noter et montre l'union profonde et ésotérique de toutes les sectes.

***L'Avvenire d'Italia*, Bologne, 3 août 1913, nous donne la nouvelle suivante :**

A Recoaro, le 3 août, devant un public d'élite, parmi lequel se trouvaient plusieurs prêtres, Mr. le professeur Locatelli, de l'Université de Padoue, a fait dans les salons de l'Hôtel Europa, mis gracieusement à sa disposition par le propriétaire, maire de cette ville, une conférence sur l'hypnotisme et le spiritisme. Le conférencier, présenté à son auditoire par l'archiprêtre de Recoaro, est entré sans préambule dans l'exposition de son sujet, qu'il a divisé en deux parties, car il sépare soigneusement le spiritisme et l'hypnotisme.

On lit dans *le Rappel*, 10 septembre 1913 :

Versailles, 8 septembre. — Le parquet de notre ville a chargé la gendarmerie de Verrières-le-Buisson de rechercher des romanichels qui ont accompli dans cette commune quelques exploits bizarres et fructueux.

Depuis quelques temps, Mme Boucher, qui tient un bureau de tabac, donnait des signes de faiblesse mentale et s'adonnait trop ardemment au spiritisme. Des romanichels installés dans le pays eurent vent de cette manie et se mirent en rapport avec la pauvre femme, à qui ils persuadèrent d'entrer en conversation avec la Vierge. Ces conversations coûtèrent 2.600 francs à Mme Boucher, ce dont ses proches s'émurent.

Les romanichels, jugeant leur situation compromise, se sont enfuis On les poursuit.

***Le Fraterniste*, 29 août 1913, pose aux spirites cette question :**

Comment concevez-vous la Vie dans l'Au-delà ? En particulier, les esprits ou, plus exactement, les périsprits conservent-ils leur sexe, ou devient-on neutre en entrant dans le plan astral ?

Et si l'on perd le sexe comment expliquer qu'en s'incarnant à nouveau, un sexe soit nettement déterminé ? (On sait que beaucoup d'occultistes prétendent que le périsprit est le moule sur lequel se forme le nouveau corps).

1. Charles Nicoullaud : *L'Initiation Maçonnique*, p. 297.



Quelles raisons nos correspondants invoquent-ils à l'appui de l'hypothèse qu'ils soutiennent ?

Quelqu'un aurait-il eu des preuves suffisantes de ce qu'il avance ?

NOTA. — On comprendra toute l'importance de cette question, lorsque nous aurons dit que, pour beaucoup de spiritistes, les esprits sont asexués, cependant que les occultistes croient aux incubes et aux succubes, accordant ainsi un sexe à nos amis de l'Espace.

Nous prions nos correspondants d'être aussi clairs que possible, car cette question, qui est fort discutée, intéresse au plus haut point nos abonnés.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant des réponses intéressantes qui seront faites à ce *referendum.* Mais nous ferons remarquer que les faits de succubat et d'incubat n'entraînent nullement comme conséquence que les démons aient un sexe particulier.

— Le *Rio-Jornal*, 18 juillet 1913, qui paraît à Rio-de-Janeiro, publie la lettre suivante qu'il a reçue d'un de ses lecteurs :

« Illustr. Sr. Padua. — Il y a plus de trente ans que parut dans notre capitale une œuvre spirite intitulée les *Quatre Evangiles*, de Roustaing. A cette époque, les spirites de ce pays, sous la direction du signataire de cette lettre, du Dr Antonio da Silva Netto, ingénieur, du Dr Pinheiro Guades, médecin, du Dr Siqueira Diaz, ingénieur et de quelques autres, formèrent un groupe solide, dit le « *Groupe Confucius* », qui fut la première société spirite organisée au Brésil. Cette initiative était due à notre compagnon, le professeur Casimir Leautaud et à Mme Perret, un des meilleurs médiums de l'époque. — L'œuvre de Roustaing, après avoir été reçue avec une certaine satisfaction, finit par soulever des controverses, parce que, sur quelques points, elle était en désaccord avec l'enseignement de notre vénéré Maître, Allan Kardec. Mme Perret, obéissant à des intuitions, eut des soupçons sur la réalité de l'œuvre en question et en vint à la regarder comme apocryphe. Ses soupçons furent plus tard confirmés par la « *Revue Spirite* » de Paris, et au moyen d'agents envoyés de toutes parts, elle recueillit les exemplaires, afin d'éviter des schismes qui se manifestaient déjà. Le « *Groupe Confucius* » remit à ces agents les quelques exemplaires dont il était possesseur. — Nous avons appris, il y a quelque temps, que les héritiers de Roustaing, dans l'intérêt de la doctrine spirite, continuent à retirer de la circulation les exemplaires qui peuvent s'y trouver encore. — Heureusement cette œuvre apocryphe n'a point atteint le résultat qu'en attendaient les Jésuites de l'espace (désincarnés) ». 7 juillet 1913.

Spiritualisme

Nous croyons intéressant de placer sous les yeux de nos lecteurs de curieuses pages, écrites par le Dr Papus et datées de



Beatenberg, 13 août 1913. Elles ont paru en tête de *Mystéria* n° 8, août 1913, sous le titre : « Mystique ou Mental » :

Le but de l'existence terrestre, c'est l'union de l'être humain et de la divinité, la reconstitution de l'état d'avant la chute. Toutes les religions, comme toutes les révélations mystiques, tendent à ce but.

Or, pour parvenir à ce point, la science et tout le bagage mental sont parfaitement inutiles : ce sont de simples parures, qui cachent la lumière du cœur et souvent l'obscurcissent.

On comprend maintenant la défiance de tous les mystiques pour le plan mental, leurs mises en garde contre les tentations des révélations dites scientifiques de ce plan, et leur appel à la simplicité avant tout.

Les mystiques ont raison, comme toujours, parce qu'ils sont guidés par des principes plus élevés et plus vivants que les autres chercheurs, mais l'humanité n'est pas uniquement composée d'êtres évolués cardiaquement ou évoluables directement par ce plan. Le Maître de tous les Maîtres de notre race, le Christ, a incité des disciples directs à évangéliser les hommes sous quatre formes. Si une seule voie d'évolution suffisait, il n'y aurait qu'un seul livre de la parole vivante, ou mieux qu'une seule traduction de ce livre.

Or, il y a un Evangile du bœuf pour les humbles purement instinctifs, il y a un Evangile du lion pour les ardents et les actifs ; il y a un Evangile de l'aigle pour les mystiques ; et un Evangile de la tête humaine pour les mentaux.

C'est là une précieuse indication pour ceux qui sont délégués à la réalisation, c'est-à-dire au maniement des masses humaines, telles qu'elles sont, avec leur mélange de démons, de tièdes, de neutres, de mentaux et de cardiaques. Le mystique ne s'occupe pas de ces détails. Il parle, il dit la voie de toute évolution réelle, il appelle les auditeurs à l'accomplissement du salut ; abandonner l'attrait des choses, puis des êtres familiaux, puis de son propre salut pour celui des autres : telle est la Vérité qui doit tendre à suivre un seul maître, le Seigneur Christ, fils du Dieu vivant.

La parole du mystique charmera, incitera une âme sur cent à suivre la voie droite, et glissera sur la plupart des auditeurs comme la rosée sur le verre.

Voilà pourquoi l'invisible a donné au plan mental son existence et ses serviteurs.

Saint Paul n'était pas un mystique dans ses moyens d'action, mais il vivait pour lui-même la vie mystique, en union avec le Maître. Mais, dans son rôle de réalisateur, il façonnait la masse des auditeurs d'après la voie mentale.

Les cerveaux contemporains sont empoisonnés de mentalisme à tel point qu'il est bien difficile de les sortir de ce plan, autrement que par la méthode homœopathique, c'est-à-dire en les sauvant par la voie



mentale. Les clergés des différents cultes sont aussi empoisonnés par ce mentalisme que Rome appelle le modernisme, et qu'elle combat instinctivement. Laissons donc au mysticisme son immense action ; saluons-le comme le guide véritable, le phare excellent de notre voie terrestre, mais ne condamnons pas pour cela le mentalisme : redressons-le, et dirigeons ses adeptes vers la lumière cardiaque, et cela sans heurt, sans violence et surtout sans polémique.

Toute union de l'âme avec l'idéal donne le bonheur. Le caractère de tout bonheur est de ne pouvoir vivre sans être partagé. L'être qui, une seule fois, a ressenti l'immense bonheur de la communion divine est prêt à se sacrifier pour faire participer à sa joie les infortunés qui en sont privés.

Dans son ardeur, il veut éviter toute perte de temps, et il incite tous les êtres à tout abandonner pour cette existence, seule digne d'être vécue. Mais bientôt il se trouve en opposition avec d'autres humains dont le bonheur réside dans les seules satisfactions du plan mental. Ces savants et ces philosophes veulent aussi trouver des cerveaux capables de partager leur genre de bonheur. De là, les conflits de la Raison et de la Foi.

Enfin les corporels purs placent leur joie dans l'exhibition de beaux vêtements, de chapeaux magnifiques pour les dames ou de décorations pour les messieurs, le tout accompagné de potins et flirts. Ceux-là iront entendre le mystique ou le savant selon la mode du jour, mais ils se garderont de suivre les lumineux conseils du premier ou les positives déductions du second.

Leur seule voie d'évolution sera l'art, depuis le cinéma jusqu'à la sublime musique, en passant par tous les arts intermédiaires.

Le réalisateur doit donc chercher la voie de chaque mentalité.

Alors il constate que toute révélation a sa raison d'être, et il respecte autant le cérébral que le mystique. Il suffit seulement de placer chacun dans son appartement.

M. Sédir publie dans *le Voile d'Isis*, septembre 1913, p. 327, une étude intitulée : « La mission de N.-S. J.-C. ». En voici les passages saillant ». D'abord cette profession de foi :

« Il se peut que les idées dont je vais vous faire part semblent aux fidèles des diverses confessions religieuses, ou aux partisans des diverses écoles philosophiques, soit des hérésies, soit des panégyriques Ce n'est pas mon intention. Je ne veux rien attaquer ; je ne veux entraîner personne dans aucune voie particulière. Devant vous, j'ai le devoir de dire autre chose que ce que vous avez l'habitude d'entendre ; je vous communique les résultats de mon enquête personnelle. Et ce que je désire de vous, c'est que, éprouvant mes théories selon la Lumière que tous possèdent au fond de leur conscience, vous n'acceptiez mes affirmations, ou vous ne les répétiez qu'après examen.

*



M. Sédir étudie ensuite « le Christ thérapeute » et fait justice d'une invention chère aux occultistes et aux théosophes sur la prétendue initiation de Jésus :

Il y a trois grandes classe de thérapeutiques : la matérialiste, l'occultite et la mystique, suivant que l'on croit au physique, à l'astral ou à l'esprit pur. Ceci posé..., il sera facile de saisir les procédés du médecin ordinaire, du magnétiseur, du médium guérisseur, du mentaliste, du théurge, puisque la maladie peut entrer en nous par une corruption physiologique ou éthérique, astrale, ou mentale, ou morale...

Or, le Christ ne donnait pas de médicaments ; bien qu'il imposât les mains, il ne magnétisait pas, notez ceci ; tout geste dégage de l'électricité, je le sais, mais ce n'est pas du magnétisme curatif ; Jésus n'émettait pas volontairement ses forces fluidiques et mentales, bien qu'elles eussent été assez grandes pour produire presque tous ses miracles. Il n'était pas un médium au sens spirite du mot : aucun esprit ne l'a jamais entraîné. Jamais, il n'eut besoin de rites magiques ; tout ce que l'on a dit de ses études dans divers collèges initiatiques de la Judée, de l'Egypte, de l'Inde ou de la Celtide, est faux.

Les guérisons qu'Il a opérées, de même que tous ses autres miracles le furent par des commandements ; non pas de pénibles efforts de volonté, soutenus par des pratiques de concentration, non pas des éclats passagers d'énergie, des émissions extraordinaires de force spirituelle usurpatrice, mais des ordres légitimes, calmes, mesurés, normaux, — comme les ordres qu'un roi donne à ses sujets. Car le Christ est le Maître de cette terre, et le Seigneur universel.

Si M. Sédir n'avait jamais écrit, et n'écrivait encore que des pages comme celle-ci, il n'y aurait qu'à le louer. Malheureusement, il y en a d'autres, beaucoup d'autres, qui cachent le venin d'une doctrine fausse et dangereuse, d'autant plus difficile à saisir qu'elle se couvre souvent de pensées auxquelles on ne peut qu'applaudir. C'est le poignard qui tue l'âme, dissimulé dans un bouquet de fleurs dont quelques-unes ont un délicieux parfum.

Ainsi voyons-nous, immédiatement après la belle page que nous venons de citer, M. Sédir expliquer les événements bons ou mauvais, les maladies et les accidents, par la théorie de la réincarnation, de l'évolution, et les plus fantastiques imaginations de l'occultisme rosi-crucien.

Examinons le cas d'un être en cours d'évolution, l'un de nous. Son corps contient les germes de tout les vices [1]. Les premiers, qui,

1. Cette assertion est, croyons-nous, aussi exagérée au point de vue physique qu'au moral. F.



au matériel, sont les microbes, ne se développent que s'ils entrent en contact avec des germes analogues ; de même, dans l'Invisible, le germe morbide spirituel a besoin du cliché de la maladie, pour entrer en activité ; de même, au moral, le mal latent a besoin de contacts avec la vie pour devenir un vice. D'ordinaire le passage du mal moral au mal physiologique est à cheval sur deux incarnations. .

Qu'est-ce que le cliché de la maladie ? Ne considérons, pour simplifier, que ce qui se passe sur notre planète. Tous les événements existent d'abord dans l'invisible, dans l'âme de la terre, avant de passer dans son corps ; comme une maison existe d'abord dans le cerveau de l'architecte. Ces tableaux vivants, où figurent les types spirituels de tous les êtres et de tous les objets qui se réaliseront plus tard, suivent des trajectoires, ou plutôt des chemins, fixés d'avance dès le commencement du monde...

L'existence de chaque individu est calculée par certains dieux, préposés à cet office, pour que sa courbe croise en des points convenus les courbes de tels ou tels clichés : ces intersections constituent les événements de l'existence terrestre, matériels ou moraux. L'homme ne peut changer sa route que de quelques pas ; parce qu'il est lâche, en général, et que, s'il entrevoyait le moyen d'éviter les épreuves, il s'empresserait de faire un détour. C'est pour cela que nous ne savons rien de notre avenir ; si nous le connaissions, nous ne travaillerions plus, nous ne progresserions pas.

La maladie elle-même..., quelle qu'elle soit, est, dans le monde des clichés, une créature vivante, qui évolue, travaille et mérite ou démérite. La vie physique de l'homme, de l'animal, de la plante, de la pierre même est son aliment. Elle prend sa nourriture sur nous, puis s'en va : à son départ, c'est la guérison ou la mort.

Les diverses thérapeutiques ne font que deux choses : la chasser un peu plus vite ou l'empêcher de venir. Dans le premier cas, on la jette avant l'heure sur un autre être, et c'est une injustice ; dans le second cas, on ne fait qu'augmenter sa faim et la mettre en colère ; et quand elle aura renversé la barricade de la médecine préventive, l'homme souffrira bien davantage...

Le médicament, le magnétisme, les esprits, les liturgies, les pèlerinages, les reliques, rien ne guérit radicalement. Il faut, pour que l'effet s'arrête, que la cause cesse. L'effacement du péché est le seul remède définitif.

Souvenez-vous que, depuis la venue du Christ, il est impossible d'assigner des lois exactes aux phénomènes : car une intervention spéciale et directe de sa part peut toujours se produire...

On voit combien il faut se méfier du charme des écrits de M. Sédir, qui reste toujours un occultiste Rose-Croix martiniste.



Théosophie

M. Louis Dasté, après avoir reproduit dans *La Bastille* du 13 septembre, un passage de la *Revue*, du 5 septembre 1913, p. 3158, sur le bluff Alcyone, l'accompagne de cette réflexion, à laquelle nous nous associons pleinement.

« Oui, que de pauvres dupes soient assez aveuglées pour faire des comparaisons à ce point sacrilèges, c'est monstrueux. Mais il faut croire que l'on n'est pas au bout des étonnements en ce qui concerne la Société Théosophique et son inquiétant apôtre Leadbeater.

Un de nos amis de Provence, très versé dans tout ce qui touche à cette organisation... messianique (laquelle, on le sait, a fait dans le Sud-Est de la France un assez grand nombre de prosélytes), nous demande si nous avons pénétré certain théosophique... Nous commençons par lui répondre que non : nous ignorons l'arcane dont il s'agit. Mais c'est une raison de plus pour que nous posions aux chefs responsables de la Société Théosophique cette simple question : Serait-il vrai qu'il y a quelques années, Leadbeater aurait été chassé honteusement de la Société Théosophique pour des faits demeurés obscurs ? Qui l'aurait ensuite réintégré, et pourquoi ? Les membres de la Société Théosophique qui n'ont pas un triple bandeau sur les yeux auraient intérêt, ce nous semble, à résoudre ces petits problèmes.

Nous nous joignons au Directeur de *La Bastille* pour réclamer un peu de lumière des chefs de la Société Théosophique, mais sans grand espoir d'obtenir le mot de l'énigme. Enigme, du reste, facile à deviner, croyons-nous, si l'on veut bien se reporter à l'article de M. J. Stonet, reproduit p. 3155 de notre numéro du 5 septembre 1913.

— *Le Théosophe*, 1er septembre 1913, publie sous le titre « L'Immaculée Conception », et la signature Maurice Bègue, un article qui montre encore une fois combien il serait plus simple d'étudier les choses avant de vouloir en parler. M. Maurice Bègue écrit :

Bien que je ne sois pas chargé de plaider la cause de la Sainte-Marie, je ne puis, en toute sincérité, rejeter comme absurdes, les problèmes qu'elle apporte aux mystiques.

Le culte de la Vierge mère qui conçut sans pécher, Jésus, est digne de respect, en son essence, et digne, aussi, de l'hommage du métaphysicien.

Si, avant d'écrire sur un enseignement de l'Eglise catholique,

même pour le défendre à sa manière, l'auteur avait bien voulu prendre la peine de se renseigner, il aurait appris que le dogme de l'Immaculée Conception n'a rien à voir avec l'Incarnation du Rédempteur. Il se serait ainsi évité la peine d'une dissertation physiologique sans rapport avec la naissance de la Sainte Vierge. L'Immaculée Conception est un dogme, l'Incarnation en est un autre et tous les deux sont des mystères qu'il est inutile de vouloir expliquer ; les catholiques se contentent de les croire humblement. Si les théosophes, qui n'ont pas la même foi, veulent discuter, au moins devraient-ils d'abord prendre la peine de s'instruire des choses dont ils prétendent parler, cela leur éviterait de faire montre d'une ignorance tellement grossière qu'elle jette un jour peu favorable sur leurs méthodes de travail.

Si cela se passe ainsi dans la Grande-Loge blanche du Thibet, il n'est pas étonnant qu'on débite autant d'absurdités au nom des Mahâtmas. Nous ne complimenterons pas *le Théosophe* sur la science du « Gourou » qui préside à ses destinées, et si ce Mahâtma, en baudruche, a été savant à une époque antérieure, il a bien mal évolué, et paraît, pour le quart d'heure, s'être réincarné dans la peau astrale d'un vulgaire ignorant.

— La *Revue théosophique française, Le Lotus bleu*, août 1913, pp. 163 et suiv. publie une étude de Mme Annie Besant sur « l'Individualité » où nous trouvons les passages suivants :

L'étude de la théosophie nous a déjà familiarisés avec l'idée générale des grands stages de l'évolution, dans l'un desquels nous sommes, au temps présent. Nous avons étudié quelque chose de ce que nous appelons les grandes Vagues de vie qui, venant de la vie de Dieu, rendent l'évolution possible, dans toutes ses variétés. Nous avons appris quelque chose de la vie qui maintient toute matière et organise toutes les formes ; nous avons essayé aussi de comprendre d'une manière élémentaire quelque chose à la vie dont nous parlons comme de l'esprit humain, vie qui, descendant du père de tous les esprits, se trouve dans l'homme, dans sa triple manifestation dont la moindre, l'intelligence, est actuellement encore en cours d'évolution.

Chaque étudiant doit se familiariser avec cette esquisse générale, et c'est, naturellement, le troisième de ces épanchements de la vie divine qui nous intéresse lorsque nous venons étudier le problème de l'individualité. Cela s'attache surtout à ce que nous avons appris à appeler le corps causal dans l'homme, c'est-à-dire au véhicule de conscience élevé et subtil appartenant au plan intellectuel et per-

mettant au côté intellectuel de la conscience de développer l'homme comme un aspect de la Trinité. Ce corps causal, nous l'avons appris de notre grand instructeur, H. P. Blavatsky, perdure d'un bout à l'autre du cycle des incarnations ; c'est une de ses marques distinctives, et il diffère ainsi des autres corps visibles et invisibles qui complètent les véhicules de conscience...

Le *Corps causal* ou corps des causes, nom qui lui a été donné parce que, en lui, tout est réuni et qu'il demeure comme le véhicule, comme l'*ego* réincarnateur. Quand vient l'heure de la réincarnation, le corps causal attire autour de lui sur les plans inférieurs, les véhicules nécessaires, et établit une fois de plus la constitution totale de l'homme. Alors, puisque ce corps est le seul corps de l'homme qui perdure de vie en vie, nous pouvons penser qu'une de ses grandes fonctions est d'être le réceptable de toutes les expériences de la vie.

Quelques-unes de celles-ci sont élaborées dans sa propre nature, d'autres servent à construire son propre tissu, mais ce sont seulement les plus hautes de ces expériences qui sont capables de contribuer directement à la construction et au développement de ce corps élevé et sublime ; tels les travaux hautement intellectuels, les nobles aspirations, les efforts ayant leur source dans la nature intérieure de l'homme, toutes choses aidant à l'édifier et à le rendre plus fort ; en un mot à agrandir l'ego lui même et à en faire ainsi une conscience se déployant toujours, capable de fonctionner de plus en plus pleinement et plus puissamment, sur les différents plans.

Quant aux résultats des expériences plus basses qui ne peuvent pas contribuer directement à la construction du corps sublime de l'ego, elles sont après l'assimilation, laissées en dehors du corps causal dans les atomes permanents, destinés à reformer aussi les véhicules relativement inférieurs de la nouvelle vie : les corps mental et émotionnel, et elles influencent, en outre, comme il convient, la construction du corps physique qui doit être, dans le monde physique l'expression de la conscience.

Si nous avons bien compris la grande fonction du corps causal, comme réceptable des expériences de la vie, le principe que j'ai énoncé, à savoir que quelques-unes seulement de ces expériences, celles d'un caractère élevé, peuvent être construites dans sa propre nature, nous amène à cette pauvre vérité au sujet de l'évolution de l'homme : toute son évolution, comme être humain, comme individu, dépend de la construction de son corps causal d'après ces expériences plus élevées.

Le corps causal représente l'individu ; il sépare de tous les individus semblables, de tous les autres objets de l'univers...

On peut dire que *le corps causal forme l'individualité*. Nous pouvons en réalité l'appeler l'individu...

Mme Annie Besant pose ensuite une question, et la réponse qu'elle



y donne mérite de retenir notre attention, elle en dit long sur la morale théosophique.

Une question, naturellement, vient à l'esprit : — « Est-il possible à l'homme de faire du tort à son corps causal, par une existence vicieuse ? » Voici la réponse : De même qu'un homme, par ses expériences inférieures, ne contribue pas directement à la croissance de ce corps causal, mais seulement à ce reflet que nous appelons la personnalité, de même, eu égard à ce que nous pouvons appeler les « vices ordinaires », ils ne peuvent pas être considérés comme faisant tort au véhicule élevé qu'est le corps causal...

Rappelons-nous aussi qu'une même chose n'est bonne ou mauvaise que suivant le degré que l'individu a atteint dans l'évolution. Tout ce qui l'entraîne vers le bas de la vie qu'il doit dépasser, tout cela, pour lui, est le bien. Il est inévitable alors, si nous comprenons ce que le mot évolution veut dire, que les activités d'un homme, en réponse aux contacts qui lui viennent du monde extérieur, devront être jugées bonnes ou mauvaises, d'après la hauteur de l'échelon sur lequel cet homme est placé. Ce qui est au-dessus de lui, quand il se tient sur un échelon très inférieur, sera au-dessous de lui, quand il se tiendra sur un échelon plus élevé. Et ce changement continuel dans la nature de la moralité, quand il l'affecte, est un changement qu'il est nécessaire de comprendre et d'apprécier, si nous voulons avoir une idée intelligente de la croissance de l'âme.

Dans les stages inférieurs, lorsque le vice gouverne l'homme et que ses passions sont en plein déchaînement, le corps causal est, en effet comparativement peu développé, et l'élan, et le tourbillon de l'activité passionnelle ne sont pas capables de faire de mal à ce véhicule de l'ego dans sa lente évolution. Mais, quand l'évolution progresse, quand la conscience mentale et intellectuelle se développe, quand le pouvoir de l'homme grandit dans le monde mental, alors il est possible que, de même que ses pensées nobles et ses aspirations élevées ont contribué si largement à sa construction, de même, lorsque nous venons à connaître les formes plus élevées du mal, *l'orgueil de l'esprit, l'ambition et l'égoïsme intellectuels* qui sont les obstacles les plus subtils et les plus forts à l'évolution spirituelle, lorsque nous venons à connaître ces choses, nous voyons qu'elles sont capables d'affecter, d'une manière nuisible, le corps causal. En effet, ces vices appartenant par leur nature au monde dans lequel évolue le corps causal, sont nécessairement capables d'opérer sur ce plan et de l'affecter, aussi nuisiblement que les hautes influences intellectuelles correspondantes l'affectent pour le bien. De sorte que, nous pouvons dire à grands traits que la grande masse de l'espèce humaine, en passant par les stages inférieurs de l'évolution, ne peut pas nuire au corps causal, comme ceux qui sont plus hautement évolués sont capables de le faire. Les hommes peu avancés passent par des stages



dans lesquels la vraie individualité est à peine entrée en évolution. Par conséquent, quelque repoussante que puisse être leur vie, quelqu'offensifs et dégradants que beaucoup de leurs vices puissent paraître, ils ne font pas, en réalité, autant de mal à l'évolution, qu'il lui en est fait, réellement, par les vices plus subtils et plus ardents de l'homme plus hautement évolué. Celui-ci, justement parce qu'il arrive à son règne, comme individu, à des pouvoirs qui, s'ils sont employés pour un service désintéressé, l'élèveront vers l'unité de l'esprit, mais qui, s'ils sont prostitués à cet égoïsme qu'il devrait dominer, formeront des chaînes extrêmement difficiles à briser, des chaînes qui pourront le lier pour bien des âges à venir.

Si l'on veut bien prendre la peine de débarrasser ce texte de tous les logogriphes propres à l'occultisme, et appeler les choses par leur nom, on voit que le corps causal n'est, en somme, que l'âme. On comprend alors où mène cette théorie que la vie intérieure de l'âme n'est pas atteinte par les vices, mais seulement par les pensées d'orgueil et d'égoïsme, et que la morale n'a pas de règles fixes, mais dépend de l'évolution.

M. Leadbeater et son pupille Alcyone sont, on le sait, des êtres très évolués !

— *Le Théosophe*, 16 septembre, nous fournit les renseignements suivants sur l'activité théosophique internationale pendant cet été :

Des *cours théosophiques* se sont tenus de la fin juin à la fin juillet 1913, près de Dresde. Tous les soirs, sauf dimanche, on se réunissait pour assister à des conférences théosophiques. Auditeurs et conférenciers étaient venus de tous les coins d'Europe. La *Russie* nous avait envoyé *Mmes Kamensky* et *Omskowsky* qui, par leurs *conférences et leur musique dédiées à l'éducation et à l'art*, produisirent une profonde impression. *Mme de Manziarky* fit une série de conférences sur *l'Introduction à la Théosophie*, et une autre sur la *Cosmogénèse de la Doctrine secrète*, et n'a eu qu'à se louer de l'attention intelligente et sympathique de ses auditeurs. *Mme Perb*, de la *Hollande*, prit le *Ramayana* comme sujet, et initia son auditoire aux beautés de ce poème hindou qui restera éternellement jeune et ne perdra jamais son charme. La soirée où *M. Fidus montra ses tableaux* si profonds comme sens, si artistiques comme exécution restera inoubliable pour tous ceux qui y assistèrent ; ce grand peintre et dessinateur a vraiment trouvé de nouveaux chemins que l'art spiritualiste devra suivre plus tard. *Les drames musicaux de Wagner à la lumière théosophique*, tel était le titre du cycle de *M. Gorsemann*. L'Or du Rhin Siegfried, le Crépuscule des Dieux, Parsifal et Lohengrin firent découvrir le symbolisme si riche de ces légendes mythologiques, si peu



compris par le public. *M. Cordes*, secrétaire général de l'Autriche, *M.Launverihs* secrétaire général d'Allemagne. *M. Ahner, M. Flegel* du Weisser Hirsch, tous partagèrent leurs connaissances, leurs sentiments et leurs forces avec l'auditoire. Chaque soirée apporta sa note particulière, toutes donnèrent l'impression de tolérance, de sympathie et d'une possibilité d'union même pour les opinions les plus divergentes. On éprouva le désir de fonder *un centre durable* et le *comité*. Mmes Kamensky, Omchowsky (Pétersbourg), Mme de Manziarlli (Paris), Mlle Guttmann (Gœttingen), M. Fricke (Haarlem), M. Hübbe-Schleiden (Gœttingen), M. Ahner (Weisser Hirsch) décida d'arranger tous les ans à pareille époque des cours théosophiques près de Dresde, qui auront le but de faciliter le *travail international théosophique* le plus large et le plus tolérant. Les secrétaires généraux de tous les pays sont priés de s'y intéresser et de faciliter le travail du comité en lui adressant leur collaboration ou celle de ses membres actifs de leur section. A l'avenir, on n'organisera pas seulement des *conférences publiques*, mais *aussi des classes d'études* suivies. Les sujets les plus divers sont pris en considération ; éducation, art, science, questions sociales, doctrines théosophiques, etc., seront traités par des personnes compétentes. La *musique*, qui cette année a eu des interprètes si remarquables en Mme Omchowsky et Mlle Viola Thevu, et l'art deviendront des facteurs de plus en plus importants. Le comité a le plus grand désir d'établir au Weisser-Hirsch un centre spirituel au-dessus de tous les partis qui réunira tous ceux qui cherchent et tous ceux qui désirent partager ce qu'ils possèdent avec les autres. M. Ahner, l'infatigable organisateur, (Hermannstad, Weisser Hirsch-Dresde) et Mlle Gutmann (Gœttingen, Planckst) sont à la disposition de tous ceux qui s'intéressent à cette question.

— Après avoir reproduit, dans *Le Lotus bleu*, août 1913, p. 188, la phrase suivante de M. Pillaut au Congrès de Genève :

Le Spiritisme ne peut être la religion ; il n'est que le moyen d'établir irréfutablement la présence des esprits et leur action. Au contraire, l'envolée sublime de l'âme vers les hautes aspirations est le spiritualisme même, et c'est de ce dernier que peut ou doit provenir l'évolution religieuse de l'humanité ».

M. D.-A. Courmes ajoute :

Nous souscrivons volontiers à cette opinion du sympathique administrateur du *Fraterniste*, en ajoutant cependant que le terme si beau en lui-même de « SPIRITUALISME » étant employé déjà en maintes acceptations différentes, il est sans doute bon de spécifier mieux, et c'est pourquoi nous employons aux mêmes fins le terme de *Théosophie* qui, sans être commun à l'expérimentation objective et à la spé-



culation philosophique, synthétise la connaissance même ou la science de l'âme, y compris la dévotion éclairée et l'amour vécu qui la couronne. Il n'est pas impossible que, grâce au nombre grandissant des théosophes et aux Maîtres de Sagesse dont ces derniers tendent à s'inspirer, le monde finisse par réaliser un jour quelque chose de ce genre, en cette matière...

— M. Le Clerc, auteur d'un « catéchisme théosophique », publie dans *le Fraterniste*, 22 août 1913, sous le titre « Science, Religion et Théosophie » un intéressant article dont voici les principaux passages :

Le mouvement théosophique se répand avec rapidité ; il pénètre même dans la classe populaire. C'est que l'enseignement théosophique apporte à tous une conception de la vie conforme à la raison humaine, des vérités éminemment consolantes touchant notre destinée. Il a vite fait de gagner tous ceux à qui ne suffisent plus soit le dogme étroit de l'orthodoxie, soit la décevante conclusion de l'enseignement matérialiste.

Mais, loin de combattre la science et la religion, la théosophie les éclaire et tend à les réconcilier. Elle leur prouve que, loin d'être ennemies elles doivent se prêter un mutuel appui ; qu'elles sont les deux liens qui relient l'homme au Créateur, et qu'elles ont un but commun : faire connaître Dieu, autant qu'il est permis à la faiblesse humaine de le comprendre.

Elles suivent, il est vrai, deux voies différentes. Par la connaissance directe, expérimentale et personnelle, la science étudie l'Univers entier. Elle s'efforce surtout de découvrir les lois admirables qui le gouvernent, lois si sages, si parfaites, que l'ensemble constitue ce que l'on appelle l'Harmonie universelle.

Connaître ces lois, c'est d'ailleurs le seul moyen de connaître le Législateur lui-même — tous les théologiens sont d'accord sur ce point. — En d'autres termes, nous ne pouvons connaître Dieu que par ses manifestations, ses œuvres. Quant à Lui, il est tellement au-dessus de la faiblesse des conceptions humaines, qu'Il reste à jamais inconnu, inconnaissable, incognoscible. Nul ne peut en parler assez dignement ; les Sages l'adorent en silence.

Voilà une théorie d'un Dieu législateur et personnel qui ne cadre guère avec les enseignements de Mme H. P. Blavatsky, et qu'on ne devait pas s'attendre à paraître sous la plume d'un Théosophe moderne. La Théosophie nous réserve parfois de ces curieuses surprises qui tiennent à l'absence de doctrine particulière à la secte. Elle prend son bien un peu partout en pillant de droite et de gauche pour former un ensemble plutôt hétérogène.



Mais si vaste, si illimité que nous paraisse le monde physique, le seul dont la science se soit occupée jusqu'ici, il ne constitue point à lui seul l'Univers. La théosophie et l'occultisme (on appelle occultisme l'étude des lois cachées de la nature) nous apprennent qu'il existe d'autres mondes, dits mondes invisibles, au milieu desquels nous sommes plongés sans les percevoir. Ces mondes ne sont pas moins réels que le monde physique ; mais ils sont constitués par la matière à l'état d'une très grande ténuité, et si subtile qu'elle échappe à la perception de nos sens physiques. Ces mondes ont leurs habitants, leurs lois qu'il nous importe de connaître ; ils sont en effet les mondes des causes, tandis que le monde matériel est le monde des effets.

L'appellation de mondes invisibles ne leur convient point entièrement, attendu qu'ils sont parfaitement visibles pour ceux qui ont déjà développé en eux certaines facultés, certains pouvoirs que tous les hommes possèdent à l'état latent. Tous, un jour, nous percevrons ces mondes supérieurs que la science matérialiste s'obstine à nier, à ignorer. Elle résiste toujours, mais chaque pas qu'elle fait en avant la rapproche de ce malstroum qui s'appelle l'occultisme. Fatalement, elle en arrivera à constater elle-même l'existence de ces mondes spirituels ; peu à peu, elle cessera d'être matérialiste pour devenir progressivement spiritualiste. Ce mouvement se produit déjà et s'accentue nettement.

Du fait que beaucoup de savants actuels cessent de se dire matérialistes pour devenir croyants, surtout parmi les jeunes, on ne saurait conclure qu'ils ont l'intention de considérer la clairvoyance, enseignée par les chefs de la Société Théosophique, comme une méthode scientifique. Il ne faut pas exagérer et tomber d'une erreur dans une autre, comme voudrait le faire croire M. Le Clerc lorsqu'il écrit :

En résumé, la science suit la voie intellectuelle : indépendamment de ses découvertes, elle détermine, chez les savants, l'éclosion de facultés nouvelles et puissantes, et hâte ainsi doublement le progrès humain.

L'auteur ajoute avec plus de raison :

On ne peut le nier : un fossé profond sépare la religion de la science matérialiste ; mais l'antagonisme va s'atténuer jusqu'à ce qu'il disparaisse ; les deux adversaires vont opérer une conversion l'un vers l'autre.

Il convient toutefois de faire remarquer que le nombre des savants ayant eu la foi dépasse de beaucoup celui de ceux qui ont fait pro-



fession de matérialisme. Et les plus grands comptent parmi les premiers. M. Le Clerc poursuit :

Si la science devient spiritualiste, il est tout aussi nécessaire que la religion s'appuie sur les grandes lois établies par le Créateur lui-même pour régir tous les mondes ; en particulier, il est indispensable que la religion soit en harmonie avec les lois qui président à la destinée de la race humaine. Par exemple, l'homme n'a-t-il qu'une seule existence terrestre, ou bien est-il soumis à la Réincarnation ? Il n'est point de problème plus important à résoudre, car de sa solution dépend le bonheur ou le malheur des humains.

Il y a, peut-être, quelque exagération dans cette dernière proposition : et l'auteur aurait pu trouver un autre exemple.

M. Le Clerc nous donne ensuite une démonstration de la manière dont les théosophes divaguent lorsqu'ils parlent de l'Eglise et de ses enseignements :

En ce qui concerne la religion catholique, la primitive Eglise attachait à la connaissance une si grande importance que le chef des apôtres disait aux fidèles : « A vos vertus, ajoutez la foi par la connaissance ». Saint Clément d'Alexandrie plaçait la connaissance bien au-dessus de la foi. Si on pouvait les séparer, déclara-t-il, je préfèrerais la connaissance à la foi ignorante et aveugle ». Saint Clément d'Alexandrie était un Initié, tout comme l'apôtre Paul, le véritable fondateur du christianisme. Au reste, les premiers Pères de l'Eglise possédaient la Gnose, c'est-à-dire la connaissance des mondes spirituels. Ils suivaient ainsi l'exemple du grand maître Jésus. Ne dit-il pas un jour à ses disciples : « Je parle au peuple en paraboles ; mais à vous, je révèle les mystères du royaume des cieux ».

Voilà donc, bien défini, un double enseignement : l'un extérieur ou exotérique, qui convient à la foule ignorante, intéressée par l'allégorie, la comparaison, enseignement qui se borne à quelques vérités condensées dans une formule, dans un dogme étroit. L'autre enseignement, tout intérieur ou ésotérique, est réservé à ceux qui ont le cœur assez pur, l'intelligence assez développée pour comprendre les lois des mondes supérieurs, le sens caché des Ecritures sacrées, pour connaître, en un mot, la sublime destinée de l'homme.

Voici les conclusions de l'auteur :

Toutes les grandes religions de l'Orient reposent sur l'ésotérisme. Après avoir conservé cet enseignement pendant cinq siècles et demi, la religion catholique y a renoncé. Répudiant certaines grandes Vérités de l'occultisme, elle a imposé à l'Europe occidentale une conception de la vie que ne peut admettre la raison humaine ; elle a

aussi soulevé nombre de problèmes insolubles. Il en est résulté pour les individus comme pour la société de bien graves inconvénients ou de bien terribles malheurs. La société actuelle, franchement matérialiste, est livrée en proie à l'égoïsme le plus féroce ; la force est la loi des peuples : plus que jamais, elle prime le droit ; comme une épée de Damoclès, la guerre est suspendue sur la tête des nations.

Les Grandes Intelligences, les Frères aînés de l'Humanité qui veillent sur ses destinées, ont jugé le moment opportun de rappeler au monde occidental (Europe et Amérique) les grandes Vérités qui constituent la Sagesse antique, ou Sagesse divine, la Théosophie, ces grandes Lois qui règlent et dirigent la destinée de tous les hommes. Deux de ces grands maîtres ont donc fondé la Société théosophique en se servant de disciples préparés à ce rôle. Aujourd'hui, la Société théosophique exerce une influence mondiale. Par la bouche de ses instructeurs qualifiés, par l'intermédiaire de tous ses membres, elle rappelle à l'Occident qui les a oubliées ou méconnues les grandes Vérités qui servent de base à toutes les religions. Ce sont :

1° Le Principe d'unité, qui a pour corollaire la Fraternité humaine ;

2° L'Evolution universelle, qui a pour couronnement l'évolution humaine ;

3° La Loi de la Réincarnation, conséquence directe de la précédente ;

4° Enfin la Loi de Justice ou de Karma, qui rend tous les hommes maîtres de leur propre destinée.

Voilà le message éminemment consolateur que la Société théosophique apporte au monde.

— **Parlant du Congrès religieux de 1913, M. D.-A. Courmes écrit dans la *Revue théosophique française le Lotus bleu*, août 1913, p. 184 :**

En somme, le *Congrès du Progrès religieux* en 1913 s'est montré animé de parfaites intentions, sans rien de plus. Si méritoires que soient de tels travaux, ce n'est probablement pas ce qui réalisera le plus la question ; il y faudra sans doute une Voix plus grande de beaucoup, celle que bien des gens attendent et commencent à espérer dans un avenir prochain.

— **Nous lisons dans *le Théosophe*, 1er septembre 1913 :**

C'est une opinion courante que la *Théosophie* n'est autre chose que le Bouddhisme. Opinion courante chez les personnes peu familières avec les enseignements théosophiques. Il est vrai, d'après d'autres, que la Théosophie serait en contradiction manifeste avec la doctrine du Sage Çakiamouni. Nous nous sommes demandé, sans



parti pris, en dehors même des ouvrages théosophiques, comment des personnes (qu'il faut toujours supposer de bonne foi,) pouvaient aboutir à des jugements aussi contradictoires. Ainsi nous fut imposée l'obligation d'étudier en quoi la Théosophie diffère du Bouddhisme, et en quoi elle s'en rapproche sans se confondre, en aucun cas, avec lui.

Et l'auteur arrive à ces conclusions :

La Théosophie n'est pas le Bouddhisme intégral, mais elle ne pouvait échapper à la nécessité d'admettre des axiomes qui s'imposent aux chercheurs d'intégrale vérité, qui font, nécessairement, partie de toutes les synthèses qu'on a pu tenter...

La Théosophie n'est pas en opposition avec le Bouddhisme, elle n'en est pas la simple copie. Elle le dépasse parce que la Sagesse a des étapes marquées, et qu'une étape nouvelle est nécessaire.

Le même raisonnement démontrerait tout aussi bien que la Théosophie n'est pas chrétienne ou mahométane.

Il est plus facile de montrer ce que n'est pas la Théosophie que de dire ce qu'elle est. Cependant, pour le quart d'heure, le dernier avatar de la Théosophie, c'est la reconstitution des mystères anciens.

Du moins, telle est la révélation apportée par Mme Annie Besant au dernier Congrès de Stockholm.

— La *Revue théosophique française*, *Le Lotus bleu*, août 1913, p. 184, nous donne des nouvelles plutôt laconiques d'Adyar.

Mme Annie Besant est rentrée à Adyar dans les premiers jours de Juillet dernier. Aux plus récentes nouvelles la concernant, le cours des choses reprenait ainsi qu'il était prévu.

Nous pensons être sous peu en mesure de pouvoir renseigner plus longuement nos lecteurs à ce sujet.

Bibliographie

***Influence astrale*, par Paul Flambart, ancien élève de l'Ecole Polytechnique. Un vol. in-8°, carré portrait de l'auteur. Bibliographie Chacornac, Paris, 1913.**

M. Paul Flambart nous donne une nouvelle édition revue et augmentée de cet « essai d'astrologie expérimentale. Il a ajouté notamment une préface pour répondre aux objections qu'avait soule-



vées la première édition de son livre. L'ouvrage en lui-même est une réunion d'articles parus dans diverses revues de 1898 à 1900. L'auteur débute ainsi :

Ce livre répond à une préoccupation, sans doute vieille comme l'humanité, qui renaît après deux siècles d'oubli : Les astres nous influencent-ils ? Et dans quelle mesure peut-on déterminer leurs lois de correspondance ?

Et il répond par l'affirmative en s'appuyant sur l'opinion des anciens et sur les données statistiques de l'astrologie moderne.

M. Flambart admet une action physique des astres sur l'homme.

Le mode d'opération de l'influence astrale peut être conçu par la raison, écrit-il, en partant de la théorie dynamique des vibrations et ondulations qui est la base de la physique moderne. L'état vibratoire de l'éther ambiant qui entoure l'être humain au moment où il naît peut être, en effet, caractérisé avec vraisemblance par les positions des astres au moment et au lieu considérés. Ce magnétisme terrestre ambiant peut fort bien tonaliser en quelque sorte le magnétisme humain en formation d'individualité chez le nouveau-né, tout en étant choisi par la nature aussi conforme qu'il se peut aux prédispositions héréditaires de l'enfant autour de l'époque normale de sa naissance. Le caractère et la destinée, dans leur sens général du moins, en dépendent ; ils subissent pendant la vie des évolutions bonnes ou mauvaises suivant les forces sidérales capables d'agir sur ce magnétisme spécial aux facultés innées de l'individu ; d'où l'importance d'observer la marche des astres pour connaître la destinée humaine.

C'est là un exposé magistral, comme on devait l'attendre d'un savant tel que M. P. Flambart, de la thèse positiviste sur l'*influence astrale*. Je n'y contredirai pas, mais je ferai remarquer simplement qu'il y a une autre manière d'envisager l'astrologie, manière qu'on peut appeler spiritualiste ou mystique. Cette méthode considère le ciel non plus comme une source d'énergie astrologique sur l'homme, mais comme un livre où s'inscrivent et se lisent simplement des signes pouvant indiquer à celui qui sait les déchiffrer, les événements et les caractères. Il faudrait, pour discuter la question, plus de place que je n'en dispose ici, je me contente de la poser.

Ceci dit, constatons toute l'importance du beau travail de M. Flambart, qui est arrivé à cette conclusion :

Je crois désormais impossible qu'un esprit désireux d'étudier la question avec impartialité ne reconnaisse pas promptement que l'as-



tro'ogie est une science vraie... L'étude expérimentale de la question m'a conduit, en effet, à des confirmations qui dépassent ce que j'entrevoyais au début. Mais elle m'a en même temps éloigné de plus en plus des faux astrologues et « tireurs d'horoscopes » dont les boniments se perpétuent malheureusement aujourd'hui, comme autrefois, avec absence complète d'esprit critique et de méthode philosophique, restes incohérents de superstitions anciennes indignes du nom de tradition, et qui ont plus nui à l'astrologie que toutes les attaques le plus acharnées dirigées contre elle.

Et M. Flambart ajoute très justement encore :

La science astrologique véritable, science d'observation avant tout comme le prouvent les travaux des grands anciens qui nous restent, ne s'apprend pas dans les livres.

M. Flambart termine ainsi sa préface :

Une science qui permet d'entrevoir, dans les grandes lignes du moins, le caractère et la destinée d'un homme dès l'instant où il est né ; qui permet, en matière d'éducation, d'orienter judicieusement les facultés innées ; qui résout au moins en partie, les problèmes de l'hérédité, du génie, de la folie, de la sympathie et de l'antipathie, de la chance et de la malechance ; qui laisse entrevoir nettement un accord rationnel entre la prédestination et le libre arbitre ; qui établit des liaisons manifestes entre l'homme et le reste de l'univers et qui éclaire encore beaucoup d'autres questions d'une importance semblable... Une telle science dis-je, intéresse tout le monde et mérite une des premières places dans les connaissances humaines, comme elle l'a eue jadis. Elle ne peut être éludée que par les ignorants ou par ceux qui ont peur de ses conséquences, en craignant de s'apercevoir trop tard que « tout est à refaire dans l'édifice de leur Raison »

On ne saurait mieux dire. Ces extraits montrent tout le sérieux des études de M. Paul Flambart, que liront avec profit tous ceux qui veulent étudier l'astrologie.

— Nous empruntons l'article bibliographique ci-dessous à la *Revue critique d'histoire et de littérature*, 20 septembre 1913, p. 221.

Hippolytos' Capitel gegent den Magen. Refut Haer, IV, 28-42; erklart von Richard Ganschinietz. Texte und Untersuchungen, XXXIX, 2 Leipzig, Hinrichs, 1913. Prix : M. 2.50.

M. Ganschinietz examine les chapitres des Philosophoumena (IV 28-42) où Hippolyte de Rome s'en prend aux magiciens, et dévoile certains de leurs sortilèges et de leurs pratiques superstitieuses. Le



morceau a son unité, et se distingue de ce qui le précède et de ce qui le suit. S'appropriant les conclusions déjà émises par A. d'Alès, M. Ganschinietz y reconnaît le Κατὰ μάγων auquel Hippolyte (IV, 39) fait allusion comme à une œuvre sienne, et il croit que le passage appartenant primitivement au livre III des Philosophoumena, est considéré à tort comme perdu. — La source d'Hippolyte serait non pas, ainsi que le voulait C. F. Hermann, le Κατὰ μάγων de Celse, mais un opuscule du néo-pythagoricien Thrasimedes de Métapone, rédigé vers le début du III[e] siècle, M. G. n'avance du reste cette hypothèse qu'avec prudence et circonlocutions. — Dans le reste de son travail, l'auteur fait un commentaire approfondi des chapitres en question, il les éclaire par de nombreux rapprochements, et montre le riche butin qu'on y peut ramasser pour la connaissance de la technique de la magie dans l'antiquité.

Bréviaire alchimique. Lettre d'August Strindberg à Jollivet Castelot, orné d'un portrait de Strindberg hors texte. Préface de F. Jollivet Castelot. MM. Hector et Henri Durville, Paris.

August Strindberg, qui est mort tout récemment, fut un esprit aux vastes et hautes pensées toujours nobles malgré leur forme souvent paradoxale et hardie, l'Alchimie le séduisit ; il s'attacha à découvrir la transmutation des corps, des métaux, car il savait qu'en ce problème gisait la clef, mieux, la démonstration pratique du Monisme.

Ses travaux alchimiques sont disséminés en une quantité de brochures, d'articles de revues. Ils sont difficiles à se procurer. Les *Lettres sur l'Alchimie* que Strindberg adressa durant plusieurs années, à M. Jollivet Castelot offrent un vif intérêt au public instruit, aux fervents de l'occultisme. En effet, dans cette correspondance intime et familière, l'illustre penseur consigna la moelle de ses idées et de ses expériences. Il y précisa ses travaux, exposa ses formules, ses recettes de laboratoire, les essais multiples et ingénieux de son cerveau puissant. Véritable *Bréviaire alchimique*, ce volume permettra de s'initier rapidement au côté en quelque sorte exotérique, positif, de la vieille et toujours jeune science d'Hermès.

Testament d'un Haschischéen, par Jules Giraud. Un vol. in-18, H. H. Durville, Paris.

Ce volume est, nous dit-on, une œuvre vécue, c'est donc un docu-



ment. On y trouve des renseignements curieux sur le Haschish et la manière d'en faire varier les effets, accompagnés de rêveries plus ou moins philosophiques dont la forme et le fond sentent l'influence de la drogue. Cet ouvrage qui s'adresse surtout aux médecins est impossible à analyser. La première partie traite plus particulièrement du Haschisch. La seconde est consacrée aux rêveries que l'absorption de ce poison inspire au cerveau qui s'adonne à cette funeste habitude.

N. Fomalhaut.

L'Imprimeur-Gérant : L. CLOIX, 17, Avenue de la Gare — Nevers.

